TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10752 — 20 PAGES — SAMEDI 25 AOUT 1979

Les cheminots envisagent une nouvelle grève pour le 10 septembre

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le non-alignement en question

C'est lundi 27 août que commenceront à La Havane, au niveau des ambassadeurs puis des ministres des affaires étrangères, les travaux préparatoires au sixième sommet des pays non-alignés qui doit s'ouvrir le 3 septembre dans la capitale cubaine. Quatre-vingt-six pays devraient être représentés, sans compter ceux qui enverront de simples observateurs et sept candidats qui seront sans doute admis dans ce club hétéroclite.

Fondé en 1961, à la conférence de Belgrade, le Mouvement des non-alignés est aujourd'hui en crise. Qu'est-ce que le non-alignement ? C'est de la réponse qui sera donnée à cette question que dépendra le résultat des travaux de La Havane. Deux grands courants s'affrontent déjà. Pour la première tendance, assez bien symbolisée par M. Fidel Castro, non-alignement ne signifie pas neutralisme, refus de choisir entre les deux grands blocs idéologiques qui se partagent le monde. Le chef de la révolution cubaine a souvent répété — depuis 1968, en tout cas, date de son ralliement inconditionnel à l'U.R.S.S. — que le bloc soviétique est l'« allié naturel » des pays non alignés, de même que l'impérialisme en est l'ennemi naturel. Cette interprétation est bien entendu encouragée par Moscou et ses satellites ; d'autres pays « progressistes » la défendent avec ardeur, à commencer par le Vietnam, le Laos, l'Afghanistan, l'Ethiopie, le Yémen du Sud, l'Angola, autant de pays dont les dirigeants doivent beaucoup à l'aide militaire de Moscou.

Un autre homme incarne la conception « historique » du non-alignement : le maréchal Tito, le dernier fondateur du Mouvement encore en vie. En dépit de ses quatre-vingt-sept ans, le dirigeant yougoslave a déjà annoncé qu'il se rendrait à La Havane. Pour le maréchal Tito, les non-alignés se doivent de résister à toutes les pressions, d'où qu'elles viennent, y compris de Moscou. C'est ce qu'il vient encore de répéter très fermement dans une interview accordée au journal yougoslave « Borba » : « Le Mouvement, a-t-il dit, n'est pas et ne peut pas être la courroie de transmission ou la chasse gardée de quelque bloc que ce soit. Ce serait incompatible avec les fondements de notre politique. (...) La conférence devra réaffirmer les principes authentiques de la politique de non-alignement, en dehors de tout bloc, et renforcer l'indépendance du Mouvement dans les relations internationales. (...) Sans une telle orientation et une application conséquente de ces principes, le Mouvement trahirait son essence même. »

Le maréchal Tito, qui a une longue expérience des rapports avec l'U.R.S.S., a également effectué ces derniers mois des voyages dans des pays qui joueront un rôle important à La Havane (Irak, Syrie, Koweït, Jordanie, Algérie, Libye et Malte) et a fait parvenir le même message aux dirigeants de nombreux pays considérés comme « modérés » et qui hésitaient à se rendre au sommet pour ne pas cautionner les interventions africaines des Cubains : « Surtout, ne vous abstenez pas ; venez à la conférence ».

On voit mal, dans ces conditions, comment des affrontements fondamentaux pourraient être évités. D'autant plus que les sujets ne manquent pas. Le plus épineux est sans doute le problème que pose la représentation du Cambodge à la conférence. Quelle délégation accepter, celle du régime des Khmers rouges ou celle du régime de M. Heng Samrin, le protégé de Hanoï ? Trancher dans un sens ou dans un autre revient soit à cautionner l'intervention vietnamienne au Cambodge soit au contraire à la condamner. La question est d'autant plus délicate que Hanoï se montre tout à fait intransigeant et entend imposer sa thèse. Autres questions délicates que devront affronter les participants : le cas de l'Egypte, dont l'expulsion du Mouvement sera demandée par plusieurs pays arabes, et l'affaire du Sahara.

Beaucoup, dans les joutes à venir, dépendra de la position que prendra Cuba.

L'armée iranienne assiège l'une des principales villes kurdes

Washington livrerait du matériel militaire à Téhéran

De violents combats se poursuivaient, ce vendredi matin 24 août, à Saqqez, ville kurde assiégée par les forces de l'ordre iraniennes, qui se trouve à une centaine de kilomètres au sud-est de Mahabab, près de la frontière irakienne. Des troupes se dirigeaient vers la ville de Mahabab, où elles atteignent les avant-postes des rebelles kurdes.

Les autorités de Téhéran redoutent un soulèvement dans le Khouzistan, au sud du pays, où les nationalistes arabophones menacent de passer à l'action si leur chef spirituel, le cheikh Shobeir Khagani, n'est pas autorisé à revenir dans la province dans les vingt-quatre heures.

Le président Carter, tout en affirmant qu'il « n'approuvait pas » la politique de l'imam Khomeiny, a confirmé que les Etats-Unis livreraient à Téhéran du carburant pour 47 millions de dollars. Le Pentagone a d'autre part révélé que des négociations étaient en cours pour la livraison de matériels militaires à l'Iran d'une valeur de 4 à 5 milliards de dollars.

Du sud vers le nord, les forces de l'ordre — armée régulière et milices islamiques — paraissent décidées à recouvrer progressivement le contrôle de toutes les ville qui, au cours des derniers mois, furent prises en charge par les rebelles kurdes. Après avoir occupé Paveh et Sanandaj, l'armée a lancé, jeudi soir, une offensive contre la vill de Saqqez, l'un des bastions du Parti démocratiqu kurde, où de violents combats, tournant à l'avantage des assaillants, se poursuivaient, ce des assaillants se poursuivaient, vendredi matin, tandis que la plupart des cinquante mille habitants tentaient de quitter en masse la cité, pourtant totalement encerclée. Des informations font état de cent soixante tués et cinq cents blessés des deux côtés en l'espace de quarante-huit heures. Selon des sources kurdes, les garnisons de Baneh et de Sardacht, près de la frontière irakienne, ont été occupées par la population qui s'est emparée de leurs armes et de leurs munitions.

Toujours selon des sources kurdes, les forces de l'ordre s'apprêteraient à prendre d'assaut la ville de Mahabad, également aux mains des rebelles, et où réside le dirigeant religieux kurde, le cheikh Hosseini. De fortes concentrations de troupes sont signalées aux abords de la ville, où des manifestations antigouvernementales ont éclaté le jeudi 23 août.

Les menaces de l'imam Khomeiny

Le gouverneur de l'Azerbaïdjan occidental, M. Djamchid Haqqouh, a assuré que « *l'armée n'a aucune intention d'anéantir le pays kurde. L'occupation de certaines villes, et notamment de Mahabad*, a-t-il indiqué, *constitue une condition essentielle à la sauvegarde de l'intégrité territoriale et des frontières du pays* ».

L'imam Khomeiny a adopté un autre ton. Il a menacé ses « *détracteurs* » et les « *conspirateurs* » d'une « *mobilisation encore plus extraordinaire que celle qui vient de s'organiser contre eux* ». Il a accusé les « *comploteurs* » d'entretenir des relations étroites avec les responsables de l'ancien régime, les agents à la solde de l'étranger. « *L'islam*, a-t-il dit, a *donné toutes les libertés six mois durant à tous : aux deux cents publications de Téhéran, aux divers partis politiques, lesquels ont fini par montrer leur véritable visage de conspirateurs.* » « *Désormais*, a-t-il poursuivi, *nous avons décidé de mettre fin à toutes les trahisons et les comploteurs, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, seront châtiés et écrasés.* »

Tout en justifiant l'attitude conciliante des Etats-Unis à l'égard du régime de Téhéran, le président Carter a publiquement désapprouvé, le jeudi 23 août, la politique de l'imam Khomeiny. « *Je n'approuve pas son gouvernement*, a-t-il dit notamment, *mais il n'en reste pas moins que les Iraniens nous fournissent environ 1,5 million de barils/jour de pétrole.* » Lors d'une brève escale à Quincy (Illinois) à bord du bateau sur lequel le président poursuit sa croisière sur le Mississipi, un syndicaliste a apostrophé M. Carter : « *Ne pouvons-nous pas obtenir au moins un début d'assurance qu'ils respecteront les droits de l'homme ? Mon beau-frère est en prison là-bas parce qu'il a travaillé pour une compagnie américaine.* » M. Carter a répondu : « *Je comprends... Mais voulez-vous que je leur dise de ne plus nous livrer de pétrole ?* »

Le Pentagone a révélé jeudi que des négociations secrètes se poursuivent depuis des semaines entre Washington et Téhéran pour la livraison de pièces détachées et de munitions d'une valeur de 4 à 5 milliards de dollars. Les négociations ont été ouvertes à l'initiative du gouvernement iranien, a dit un haut fonctionnaire qui tient à l'anonymat. Les Iraniens ont notamment besoin de pièces détachées, a-t-il dit, pour leurs avions de combat F-4, leurs hélicoptères et leurs Boeing-747 exploités par Iranair.

Le Département d'Etat rappelle que des contrats portant sur 7 milliards de matériels militaires avaient été annulés par le gouvernement de Téhéran. D'autre part, des commandes iraniennes portant sur environ 12 milliards de dollars étaient en cours de livraison au moment de la chute de la monarchie en février dernier. (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter).

(Lire nos informations page 3.)

L'aggravation de l'inflation accroît la méfiance des épargnants

• Forte hausse du napoléon • Stockages • Accélération des achats immobiliers

L'or, sous toutes ses formes, enregistre depuis plusieurs mois une envolée internationale ; il a coté, vendredi 24 août, à Londres, 315 dollars l'once, contre 310,5 la veille au soir. Depuis quelques jours, pourtant, la course du napoléon s'accélère à Paris, devançant celle du lingot.

Avec la reprise des investissements immobiliers au cours du premier semestre, ce phénomène traduit une certaine dégradation de la confiance des épargnants français, petits et moyens. Cette tendance avait été illustrée, dès avant l'été, par les achats d'anticipation faits par un certain nombre d'industriels ou de commerçants par crainte d'une aggravation de l'inflation. Elle sera amplifiée la semaine prochaine, lorsque sera connu l'indice des prix du mois de juillet, qui sera certainement mauvais.

Les jugements sévères ou sceptiques sur les résultats de trois années de « plan Barre » traduisent, eux aussi, un climat de méfiance envers l'efficacité de l'action gouvernementale. M. Barre, qui s'est entretenu pendant plus d'une heure jeudi après-midi avec M. Giscard d'Estaing, s'est contenté de déclaré : « Je suis trop vieux pour fêter mes anniversaires. »

Dans un numéro spécial de « l'Humanité », M. Georges Marchais dénonce en M. Barre, « M. Vie Chère », « M. Inégalités », « M. Chômage ». Plus significatif, l'éditorialiste d'un des journaux du groupe Hersant, « l'Aurore », favorable au pouvoir, conseille au premier ministre de rendre, en s'effaçant, un dernier service au président de la République. En revanche, pour M. Roger Chinaud, président du groupe des députés U.D.F., le bilan de M. Barre, quoique « pas tout à fait satisfaisant », est positif.

Sur le marché de l'or à Paris, la forte hausse du napoléon, qui a pulvérisé, le 23 août, tous ses records précédents à 429 F (soit + 5 %), est passée d'autant moins inaperçue que le lingot, conformément aux mouvements internationaux de la veille, s'est contenté, lui, de reproduire son niveau précédent. « *L'envolée du napoléon s'inscrit tout naturellement dans le cycle international de hausse de l'or* », a déclaré en substance M. Monory vendredi matin. Cette évidence n'explique cependant pas totalement l'importance du mouvement.

S'il est vrai que la clientèle de province réagit souvent avec un tuations internationales, la « ruée sur le « nap » tient aussi à des *sur le « nap »*, tient aussi à des facteurs propres à ce pays.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR
Bouts de chandelle

Je ne sais si l'on a bien interprété l'attitude de M. Raymond Barre refusant de fêter le troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir.

Ce n'est ni la fausse modestie ni la conscience de l'échec qui l'empêchent ainsi de se livrer à la traditionnelle cérémonie du gâteau couronné de bougies.

D'abord, il lui faudrait partager le gâteau en public, et, connaissant son propre style, il peut craindre que sa manière de concevoir une répartition équitable ne prête à quelques critiques de mauvais augure. Ensuite et surtout, il tient sans doute à faire personnellement un apport enfin efficace et positif à sa grande politique : en supprimant les bougies, on économise des bouts de chandelle.

ROBERT ESCARPIT.

Point de vue

Tous clignotants allumés

par MICHEL DEBRÉ (*)

Que dirait-on d'un ingénieur qui continuerait à faire fonctionner l'engin ou la machine dont il a la direction, alors que tous les voyants relatifs à leur marche seraient « au rouge » ?

Que dirait-on d'un chef d'entreprise qui poursuivrait sa gestion, alors que tous les indicateurs économiques et financiers seraient à la position d'alarme ?

Pour apprécier la suite des choses politiques, l'observation des indices de la France est éloquente — hélas !

La hausse des prix va dépasser 10 % cette année, c'est-à-dire qu'elle rejoint les mauvaises années qui ont fait l'ordinaire de la décennie où nous vivons. Alors que la croissance ne dépassera guère 2 %, ainsi que s'établit la moyenne des six années précédentes, la hausse des rémunérations sera égale ou supérieure à celle des prix, constituant ainsi une spirale supplémentaire s'ajoutant aux spirales qui, à l'exception d'une année, ont marqué notre évolution sociale depuis une dizaine d'années. Le déficit du projet de budget pour 1980 est annoncé, au départ, comme se chiffrant à 40 milliards. Il s'inscrit après deux déficits, 1978, 1979, à peine inférieurs. En d'autres termes, trois ans auront abouti à un déficit sensiblement supérieur à 100 milliards. Le déficit de la Sécurité sociale est imprévisible, malgré de médiocres colmatages annuels ou bisannuels.

Le chômage a atteint le niveau de un million quatre cent mille, chiffre calculé en demandeurs d'emploi. Or la diminution de l'emploi industriel a été récemment annoncée par l'INSEE : après une courte période de pause dans le courant de 1978, elle revient à son taux antérieur qui est de 1,5 % par an. Les fermetures d'entreprises, à un rythme supérieur à mille par mois, témoignent d'une dégradation, car la restructuration n'explique pas tout. A quoi il faut ajouter le surendettement de nombreuses entreprises, facteur clandestin, mais vivace, l'inflation — et de stagnation. La balance commerciale avait atteint son équilibre grâce à l'agriculture et aux armements, grâce aussi à la vente sur des marchés largement demandeurs de nos crédits publics. La récente hausse du prix du pétrole annonce un prochain et sans doute sérieux déficit.

Un clignotant, en apparence, est favorable : la stabilité du franc. Encore faut-il se hâter de regarder du côté du dollar. C'est là un « mauvais bon point », car le dollar, par son instabilité, a flanqué la vérole à l'économie occidentale, pour dire les choses comme elles sont. Le rapport du franc au franc suisse et au deutschemark se détériore régulièrement au point que le système monétaire européen est simplement le règne du deutschemark. Bref, vis-à-vis des monnaies jusqu'à présent sérieuses, le clignotant, lui aussi, est allumé.

Donc, attention : situation grave !

(Lire la suite page 7.)

(*) Ancien premier ministre.

Un voyage vers l'Asie
Tapthaï : l'opium du peuple

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

L'affaire de Radio-Riposte

Le P. S. continue de braver le monopole d'émission

Le parti socialiste a décidé d'exploiter de deux manières les poursuites judiciaires dont plusieurs de ses membres, parmi lesquels M. François Mitterrand, sont l'objet à la suite des émissions de Radio-Riposte, le 28 juin à Paris et le 30 juillet à Montpellier.

D'une part, il organise une manifestation au Palais de justice, où M. Mitterrand devait se rendre, vendredi après-midi, pour répondre à la convocation du juge d'instruction ; d'autre part, il annonce une nouvelle émission de Radio-Riposte, au même moment, dans le Calvados cette fois.

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Laurent Fabius, porte-parole, devaient en effet être entendus vendredi 24 août à 15 h. 30 par M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de la capitale. Ces deux personnalités socialistes avaient l'intention de se faire accompagner par un cortège d'élus et de militants du P.S. pour protester solennellement contre ce qu'ils considèrent comme une forme de « répression ». M. Mitterrand envisageait de faire une déclaration à ce sujet après son audition. Les personnes poursuivies risquent d'être inculpées d'infraction à la loi du 7 août 1974, qui punit d'une peine d'emprisonnement (de un mois à un an) et (ou) d'amendes (entre 10 000 et 100 000 francs), accompagnée de la confiscation des installations, « toute personne qui, en violation du monopole, aura diffusé une émission de radiodiffusion ou de télévision ».

Parallèlement, la fédération socialiste du Calvados a annoncé qu'elle entendait diffuser vendredi après-midi, à 15 h. 30, une émission libre préparée par MM. Louis Mexandeau, député du département, et Jean Besse, membre du comité directeur du P.S. D'autres émissions sont prévues au début du mois de septembre dans l'Hérault et dans l'Aude.

Le P.S. a l'intention, en dépit des poursuites judiciaires, de braver le monopole de l'Etat sur la radio et la télévision. M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, explique en page 14 la position de son parti à ce sujet.

SOUVENIRS DE PHILIPPE DE CHENNEVIÈRES

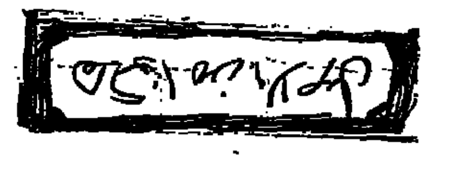
Dans les coulisses des Beaux-Arts

Qui a pu se flatter d'avoir connu tous les artistes de son temps ? Qui a su voir qu'il fallait tour à tour le bagout du républicain Jeanron, en 1848, l'habileté du fringant Nieuwerkerke sous l'Empire, le dévouement d'un Reiset sous la Troisième, pour faire de l'ancien palais des rois, plus d'un demi-siècle après que la Convention l'eut baptisé *museum*, le premier musée du monde ? Qui a pu bavarder le soir avec Baudelaire sur le quai Voltaire, dîner avec les Goncourt et Gavarni « dans un cabaret d'Asnières, dont il connaissait le personnel, une vrai famille de bandits », savourer les ironies et le brio de Sainte-Beuve chez la princesse Mathilde, observer avec un sourire les efforts « culturels » de la maréchale Mac-Mahon ? Un mondain, un politique, un poète ? Rien de tout cela.

Ce personnage, homme d'esprit, capable de dominer les préjugés, grand fonctionnaire conscient plus que personne en France du rôle nouveau, fondamental, des collections publiques dans l'évolution moderne, c'est une chance qu'il ait existé, doté d'une énergie incroyable et d'une plume alerte — et même un peu prolixe — et que, retiré du service après le 16 mai, il y a exactement un siècle, il ait cru bon de raconter tout ce qu'il savait des uns et des autres. De 1883 à 1889, dans la revue *l'Artiste*, il publia ses « souvenirs », qui constituent, en somme, la chronique de la période. On vient d'en rééditer l'ensemble, document trop négligé sur un moment crucial de la vie culturelle française. Charles-Philippe de Chennevières-Pointil était un aristocrate normand. Il entra en 1846 dans l'administration des musées et, dès l'année suivante, il publiait le premier de ses quatre volumes sur les *Peintres provinciaux* qui étonneront toujours par leur pénétration et leur richesse. Nous devrions tous savoir depuis longtemps que c'est avec cette génération, celle de Chennevières et de ses camarades que s'est enfin formée une vue historique sérieuse de l'art français.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 12.)



Le Monde

idées

VIEILLIR

Main basse sur le troisième âge

par Marc LOSSON (*) et Marie-Claude HERMANN (**)

LA vieille dame indigne a fait recette, prenez vos quotidiens régionaux en page locale : une inflation de troisième âge étale ses photographies de vieux avec commentaires à l'appui. M. Dupont est parti à la retraite : *« A l'occasion d'un petit cérémonial, ses collègues de travail ont tenu à lui manifester leur amitié et lui présenter des vœux de long et agréable repos... »* Les *mots sont tombés comme un couperet* : cérémonie, cérémonial du repos définitif, obligatoire. C'est parti, en route pour la petite retraite mesquine, canne à pêche et téléviseur en prime. On n'a pas *oublié son épouse* ; entrée en « vieillitude » après le ménage et les enfants, elle se voit gratifier d'une plante verte en l'honneur de la retraite de son mari. Tout est bien qui finit bien, l'épouse « plante-verte », l'appareil photo en bandoulière demain à la sortie du club du troisième âge. Un peu plus loin, c'est la photo fournie des noces d'or, la famille réunie, les vieux de Sardou qui chantent à tue-tête la morale bêtifiante. La bonne conscience démographique s'éclate de plaisir dans les noces d'or. Enfin, pour clôturer l'exposition, la photo du repas des anciens. Ils étaient trois cents, titre le journal ; la ride collective, le troupeau prospère, supermarché de la festivité des gens âgés. Le maire ou le député offre le gigot, une fois l'an, la commune a ses œuvres, son usine à vieillesse, machine électorale finalement moins coûteuse que le papier glacé de chez Publicis ou d'ailleurs. Une assiette de gigot tiède et trois *confetti font une voix*. Rendez-vous l'an prochain, ils seront quatre ou cinq cents, c'est une affaire qui marche.

Ces photos symbolisent le traitement réservé à la vieillesse dans nos sociétés occidentales depuis une dizaine d'années.

Une sollicitude ambiguë : les vieilles personnes sont animées, honorées, adulées, fleuries comme des pierres tombales.

Du Loto à la croisière, en passant par les conférences sur Tahiti ou autre contrée éloignée, la vieillesse a planté son rimel dans un décor intemporel et futile. Les yeux noyés de souvenirs incommunicables, l'esprit désorienté devant tant de sollicitude animative sans référence à leur vie passée et sans caractère utile, les vieilles personnes échappent à la prise de conscience du quotidien qu'engendrent les révoltes, les grandes questions contemporaines. C'est ainsi que le développement sans précédent de cette sous-culture animative exclusivement pour gens âgés amplifie le conflit entre les générations, conforte les messages colportés de tout temps par les vieux, du type : « Ce n'est plus de notre âge... de notre temps... les jeunes ne sont plus comme dans le temps... » Là où il fallait combler le fossé entre les actifs et les vieux, on le creuse à coups de diapositives, d'opérettes et de mousseux bon marché.

Cet activisme sous-culturel se caractérise aussi par le traitement collectif du troisième âge. Plus les vieux sont nombreux à table, dans l'autocar, plus on a l'impression d'en faire. La bienfaisance, en passant du caritatif au *municipal*, est devenue industrielle. Citons à titre d'exemple les séances trimestrielles d'opérette que les grandes villes de France offrent à leurs retraités, illustration parfaite du processus : séance exclusivement troisième âge, tarif spécial, car de ramassage, troupeau affolé et anachronique à l'entrée et à la sortie du théâtre. C'est une réussite quantitative sur le plan municipal, *mais*, surtout, une négation de la personne ramenée exclusivement à la notion de troisième âge. C'est aussi une façon insidieuse de cloisonner les âges. L'ordre est plus facile dans une *société* où l'on se croise sans jamais se rencontrer.

Un réservoir électoral important

A cette sous-culture collective du troisième âge s'ajoute une manipulation des notables. Le troisième âge est un réservoir électoral important. La démarche des notables est subtile, trop souvent paternaliste, la meilleure façon de gagner ou de conserver une voix. Citons à titre d'exemple ces conseils régionaux de province qui remettent au moment de Noël une aumône de 10 francs aux vieilles personnes d'hospice et de maison de retraite avec obligation de lire la lettre de vœux rédigée par le président du conseil général, les distributions massives *de boîtes de chocolat en* provenance des mairies avec carte de visite de service glissée dans le carton, ou encore les poulets de Noël en guise de dinde dotés d'une carte métallique en leurs entrailles vous indiquant pour qui voter.

Cette sous-culture de masse, cette sollicitude ambiguë des notables, nous laissent mal à l'aise : cache-misère, déballage publicitaire de solidarité, démagogie et, malheureusement trop souvent, soumission des vieilles personnes à cette situation. Peut-être en raison de ce que fut toute leur vie, peut-être par manque de courage aussi, elles adhèrent à cette condition d'assisté culturel, sans révolte, au plus grand profit des adultes.

Un effort fantastique en faveur *du troisième* âge a *été mené* en France ces dix dernières années. Il n'est de ville, de village, de quartier qui n'aient leur club ou foyer. Les industriels du tourisme, du transport et du spectacle *ont su magnifiquement* tirer parti de ce réservoir de petits revenus, clients forcés des basses saisons en tout genre. Les *mass media*, elles-mêmes, chantent avec tendresse les vertus de ce troisième âge heureux, collectionneur de diapositives et de circuits en autocar, les intonations verbales des animateurs de l'émission *Les mordus*, de France-Inter, nous rappellent, tous les soirs, de 18 h. à 19 heures que les vieux sont des vieux, que les adultes actifs les traitent avec commisération, sollicitude, mais rarement comme des êtres humains identiques à eux-mêmes sur le plan culturel. La vieillesse colle à la peau.

Beaucoup de vieilles personnes ressentent cette profusion comme une atteinte. Un vieux monsieur de maison de retraite est planté, tous les ans, à l'heure de la rentrée scolaire, devant le portail de l'école, la larme à l'œil. Il était instituteur. Un autre était boulanger, un autre menuisier. L'établi des adultes leur est désormais interdit, qu'ils se contentent de diapositives. Ils sont des centaines que nous connaissons, vraisemblablement des milliers, qui sont inaptes à l'animation du troisième âge. Que veulent-ils ? Rire, souffrir, découvrir, vivre avec les autres, c'est-à-dire les adultes actifs et les jeunes, ceux du métier, ceux du bureau, ceux du quartier... Mais voulons-nous vraiment un tel changement ? Car, quand les adultes actifs auront cessé de faire jouer les vieux, accepteront-ils de les accueillir dans leur vie de tous les jours, malgré leur vieillesse, avec tout leur passé comme compétence, comme richesse ? Et les vieilles personnes, la grande masse qui s'identifie trop facilement à l'image de marque du troisième âge, accepteront-elles aussi un jour de sortir *du confort de la futilité*, sont-elles prêtes à se battre pour agir, au jour le jour, là où la vie quotidienne se décide, accepteront-elles de cesser de jouer au troisième âge ?

(*) Directeur de maison de retraite.
(**) Animatrice.

Retraités levez-vous !

par le docteur MICHEL CALONI (*)

OUI, retraités, levez-vous, sortez de vos fauteuils, fermez vos télévisions et descendez dans la rue pour manifester. Il est temps que vous preniez conscience de votre sort, de votre existence et de l'exploitation que certains en font ! Il est temps que vous preniez conscience, pour la majorité d'entre vous, de la *duperie* de la retraite. Pendant trente ou quarante ans, on vous a fait travailler en vous promettant en récompense la retraite-paradis ; et vous avez découvert la réalité de celle-ci : plus retraite-*prison* que retraite-Eden. Je pense à ceux, et surtout à celles, très nombreuses, qui n'ont pas assez d'argent pour acheter ce journal, qui n'ont plus assez d'yeux pour lire ces lignes, plus assez de voix pour se faire *entendre*.

Il est temps, pour les plus jeunes d'entre vous, de refuser le sort réservé à vos anciens et qui sera le vôtre si vous n'y prenez pas garde. Il est temps de ne plus accepter que *l'on vous traite* en assistés, en pauvres, pour ne pas dire en indigents. Vous qui avez contribué, par votre travail, à faire la richesse de notre société, n'acceptez plus qu'en remerciement elle ne vous fasse que la charité, ou pis l'aumône ; vous avez droit à une place entière au sein de celle-ci : refusez le quart de place qu'elle vous concède avec commisération. Transports urbains gratuits, places de cinéma à tarif réduit, carte vermeil, secours municipaux, clubs-ghettos du troisième âge ne sont que les témoins de votre dévalorisation et de la bonne conscience des « actifs » qui pensent ainsi s'être acquittés facilement de leur dette envers nous.

Il est temps de ne plus accepter que le minimum vieillesse *ne soit qu'à peine supérieur* à la moitié du SMIC. Si ce dernier est considéré comme le minimum vital en calories dont a besoin une personne pour vivre, alors il vous donne tout juste la possibilité de mourir à petit feu...

Alors, retraités encore valides, encore conscients, allez-vous toujours supporter votre sort passivement, sans montrer votre force et votre poids ? Combien de temps encore accepterez-vous que ce soient les actifs qui décident de votre vie, notamment au sein des conseils d'administration des caisses de retraite, dont les membres sont souvent plus soucieux de leur carrière syndicale ou des avantages qu'ils retirent de leur position sociale que de l'amélioration de votre sort ?

Il est grand temps de prendre conscience de votre force électorale. Vous êtes le premier parti de France, car vous représentez 29 % des électeurs. Le saviez-vous ? Qu'attendez-vous pour en profiter ? Paraphrasant Karl Marx, je vous dis : retraités de tous les partis, unissez-vous ! Il est grand temps de vous prendre en charge, de refuser le statut d'assistés sociaux, de réclamer les places qui vous sont dues dans les conseils d'administration des caisses de retraite, de vous faire reconnaître le droit au travail même après l'âge de la retraite *si vous désirez continuer* à travailler, à décider librement de votre départ à la retraite, de lutter contre la discrimination raciale dont vous êtes victimes et de vous occuper du sort de vos aînés que vous *remplacerez* lorsqu'ils ne seront plus.

Et aux actifs que ces propos vont révolter, je leur demande, avant de m'insulter, de méditer ces deux brèves pensées : la première est de Trotski : *« De tous les événements inattendus, le plus inattendu est la vieillesse »* et la seconde de Pierre Dac : *« L'avenir, c'est du passé en préparation. »*

Sans commentaires.

(*) Correspondant de la faculté de médecine de Créteil pour le troisième âge auprès de l'université du Val-de-Marne.

Un voyage vers l'Asie

Tapthaï : l'opium du peuple

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Tapthaï (Thaïlande). — Une journée vous arrive parfois sans crier gare et vous plante dans la tête un souvenir qui durera cinquante ans. Arrière-grand-père, j'en jurerais, cet après-midi de Tapthaï me restera net, minute par minute... Il a pourtant coulé, tranquille, sur une île de la rivière Moune, dans un village de pêcheurs d'à peine quinze maisons. Pasek fumait en regardant sa paroisse ; trois buffles ruminaient sous les frangipaniers, et la vieille marchande de légumes mâchouillait son bétel en jacassant avec la voisine. Ciel lourd d'avant la mousson avec, déchirures subites entre les nuages, des giclées de soleil qui paraissaient faire frire d'un coup la rivière. J'ai grimpé chez Pasek par l'escalier de bois le long des *pilotis. Il ne m'attendait pas*, mais il est une qualité particulière d'hospitalité qui se passe de longues phrases. On s'est donc assis sur des tabourets pour manger, à la laotienne, des boulettes de riz gluant, de celles qu'on pétrit longtemps entre ses doigts avant de les tremper dans une sauce au piment. Puis, allez savoir pourquoi, on s'est mis à parler des rapports problématiques entre Bouddha et Jésus-Christ.

Pasek est missionnaire catholique et curé d'une minuscule communauté chrétienne de sept cents Lao-Thaïs. Un missionnaire peu ordinaire, en vérité, dont on parle à l'arche*vêché d'Ubon avec de respec*tueux éloges et une pointe d'amusement. Voilà des années qu'il nourrit à l'égard du bouddhisme une curiosité passionnée et active. Il a fait des séjours dans plusieurs pagodes de la région et poursuit, avec les bonzes, d'interminables conversations théologiques. Petites lunettes cerclées, cheveux gris taillés en brosse : il parle en peu de mots, comme s'il les choisissait un par un. Cette lenteur attentive, ce laconisme précis, donnent au dialogue que l'on entame avec lui une épaisseur nourrissante.

Je me pinçais le bras en catimini. Tout de même ! Au fin fond de cette Thaïlande en décomposition, entouré de charniers, de camps et de bruits de bottes, je n'allais pas recueillir pendant trois heures des commentaires placides sur la contingence des choses ! Pasek, sans même le vouloir, a balayé tous ces scrupules de petit Français inattentif.

La grande idée de Bouddha, m'explique-t-il en préambule, est au fond très « pratique ». Il s'agit de supprimer la souffrance au sens large, l'inquiétude, l'insatisfaction, qui sont *les fruits* amers du *désir. Dans* tout l'univers, il n'y a pas de choses permanentes et illimitées capables de satisfaire mon avidité. A courir derrière elles, je ne fais qu'aggraver ma propre souffrance. La seule issue possible, la seule « libération », c'est le renoncement volontaire. Il pose ses mains à plat sur la table en regardant ses ongles. « Pour les bouddhistes, tout est net en somme. Ils croient à ce qu'ils appellent les « quatre nobles vérités ». La maladie, c'est la souffrance de l'homme ; sa cause unique, c'est le désir ; son remède, le renoncement. Quant à la voie à suivre concrètement, c'est l'enseigne*ment de Bouddha qui* l'indique. »

La scène ne manque pas de pittoresque. Nous sommes assis *face* à face sur nos pilotis. Au pied du balcon de bois, les buffles arrachent les herbes du chemin avec un bruit de faucheuse. Sur la berge, un pêcheur lance à tout hasard son épervier dans une eau jaunâtre. Je regarde l'intérieur de la maison lao, presbytère improvisé. Un matelas, deux ou trois tabourets, quelques livres sur le plancher et *un seau d'eau devant* la *porte*. C'est tout ! Pasek s'interrompt de temps en temps pour me montrer du doigt sur les murs de l'église la trace noire des dernières inondations. On n'avait jamais vu ça dans la région. Un cyclone et la Moune en furie, engloutissant le village sous 8 mètres d'eau. Mouillé jusqu'aux genoux, malgré les pilotis, Pasek partait en barque vers le toit émergé de l'église, rien qu'en enjambant son balcon...

Nous revenons aussitôt vers Bouddha. Ses cinq commandements sont clairs et nets, pragmatiques aussi : ne pas tuer la vie, moins par « gentillesse » que pour se délivrer de la violence intérieure qui gâte le cœur de l'homme ; ne pas voler ; ne pas mentir par respect pour l'unique vérité ; ne pas forniquer en dehors du mariage ; ne pas compromettre son intégrité physique en cédant à l'opium, la drogue ou le tabac. Pasek hoche la tête : « Soyons honnêtes sur ce dernier point, les bonzes sont réalistes. La plupart de ceux que je connais ne se privent pas de cigarettes. »

Encouragé par sa bonhomie, je *risque une question*. Une dimension présente au cœur du christianisme paraît assez étrangère au bouddhisme : l'élan vers l'« autre », la disposition charitable. Pasek fait la moue. « C'est vrai que le bouddhisme est axé tout entier sur la notion de salut individuel. On atteint seul le nirvâna, par la méditation. Mais il y a tout de même dans les pagodes l'idée de bienveillance à l'égard de tout être vivant. Elle n'est pas très *loin*, après tout, de notre charité. » Est-ce si sûr ? J'ai rencontré à Calcutta un vieux théologien belge qui étudie depuis qua*rante ans — et sur le tas* — les rapports entre l'Evangile, l'hindouisme et le bouddhisme. Je n'ai pas oublié la phrase qu'il m'avait murmurée en caressant sa barbe. « Au bout de tant d'années, je ne suis sûr que d'une chose. Si nous, chrétiens, nous pouvons leur apprendre la charité, ils nous apprennent chaque jour le détachement. »

Drôle de conversation et drôle de scène en vérité. Hier encore, j'imagine, elle eût été inconcevable. Les mission*naires évangélisaient*, les marxistes-léninistes conduisaient leurs guérillas et les reporters racontaient par « câble » les batailles d'Indochine. On conviendra qu'en *1979 toutes ces choses* sont suffisamment sens dessus dessous pour qu'une telle rencontre trouve son sens. Ce n'est pas, à Paris, où la redécouverte extasiée du monothéisme fait la « une » des hebdomadaires, qu'on me dira le contraire. J'aime, en tout cas, la mine goguenarde de Pasek quand je lui parle de ces retours très parisiens vers le Divin.

Et puis... Fascinés que nous sommes par la renaissance de l'islam et le « cas » iranien, *nous oublions peut-être* de voir que l'Asie, elle-aussi, et l'Extrême-Orient, tout entier, sont déjà remués par les mêmes sursauts religieux. De l'Irak à l'Indonésie, en traversant l'Inde et le Siam, il m'a semblé entrevoir une étrange coalition. Quelque chose comme Mahomet, Vichnou et Bouddha, reprenant bras dessus, bras dessous les chemins dévastés par tous les matérialismes en échec. Vision *romanesque* ? Peut-être. Je n'ai fait que prendre des notes. Pasek, *en tout cas, rallume sa cigarette* et me raconte sans chichis son expérience de la méditation bouddhiste.

La méditation discursive

Elle comporte trois degrés d'initiation, trois niveaux de sagesse, qui sont autant d'étapes patiemment franchies. Le premier procède d'une pure technique psychologique sans connotation religieuse : c'est l'apprentissage tout simple de la concentration. Nous sommes ordinairement frivoles dans nos pensées, sautillant d'un concept à l'autre, bien moins capables de « suivi » cérébral que nous l'imaginions. Il s'agit donc d'arrêter l'attention sur quelque chose de précis, d'isoler une parcelle de sensation ou d'idée, un objet même, pour s'y tenir obstinément à l'exclusion de tout le reste. La respiration, par exemple, ou, mieux encore, la seule perception physique du souffle d'air frôlant en cadence les cloisons nasales. Faire le vide de toute autre espèce de souci. Un quart d'heure, une heure, deux heures : les progrès sont lents, les yogis vous le diront. Pasek sourit un peu. *« Après des* semaines de cet exercice, difficile, croyez-moi, votre psychologie tout entière change. Vous reprenez lentement le contrôle de vous-même. »

Je ronchonne un peu dans mon for intérieur. Tout ça, c'est de la recette de cuisine, du mode d'emploi pour amateur d'hygiène corporelle ou de yoga. Paris en est plein. Forcément, ajoute Pasek, des tas de gens, même en Asie, font de la concentration un but en soi. Des hommes d'affaires, par exemple, tâchent d'y puiser un surcroît de puissance psychique, d'efficacité. Pour les bouddhistes, en revanche, ce n'est qu'un point de départ, un « moyen » assez vulgaire en somme pour en arriver au deuxième degré, qui est celui de la méditation discursive. Je rengaine aussitôt mes objections.

La méditation discursive, si j'en crois mon gourou improvisé, est bien simple dans son *principe. Cet objet ou cette* sensation unique que j'ai, isolé du monde, en me concentrant, il faut maintenant l'analyser concrètement et sous trois aspects. Comprendre d'abord que, quel qu'il soit, il est éphémère, changeant, fluide dans son existence. Réaliser par là même que rien dans l'univers n'est permanent. Le deuxième aspect à méditer, c'est la certitude de la douleur — largement entendue — accolée par ma faute à cet objet, sensation ou image. Pasek : « Si je ressens de la douleur, expliquent les bouddhistes, c'est précisément parce que je m'attache à cette chose et qu'elle est fuyante, changeante. La dou*leur, par conséquent, n'est rien* d'autre qu'une conséquence de mon illogisme. »

A ces deux premières évidences apprivoisées peu à peu, il convient d'ajouter le troisième et dernier élément de la méditation discursive : l'aspect non substantiel des choses. De l'univers entier, au bout du compte, je ne perçois jamais que des sensations personnelles, sans pouvoir, une seule seconde, savoir « in concreto » ce qu'il y a derrière. Pasek tapote le bois de la table *en souriant derrière ses lu*nettes. « Ces trois éléments, vous comprenez — la fugacité des choses, la douleur et l'immatérialité, — les bouddhistes s'efforcent de les vivre concrètement, d'en tirer un principe expérimental. Pour eux, la conséquence irréfutable de tout cela, la seule règle de vie possible, c'est le détachement. J'échappe à la douleur en refusant de m'attacher aux choses au-delà des nécessités physiques minimales ; celle de manger, par exemple... »

Par moments, je sursaute en me frottant les yeux. Est-ce la fatigue de ce voyage fou ? Le poids énorme de cette mousson qui tarde à venir ? Voilà que je gribouille sans arrêt sur mon carnet ; j'ai rarement pris autant de notes en si peu de temps. Concentration, méditation discursive : deux étapes sont franchies. Quel est donc le troisième stade initiatique, monsieur le curé ? Pasek lève la tête vers les nuages couleur de plomb. « J'en parle souvent avec les bonzes, murmure-t-il. Ils m'expliquent qu'à son dernier terme la méditation débouche sur une expérience psychique incommunicable, l'intuition fulgurante de la vérité. C'est leur nirvâna. » Nous commentons un bon moment, avec nos concepts occidentaux, cette belle définition du paradis selon Bouddha. Elle induit, par exemple, une intelligence particulière, très « géométrique », de la notion chrétienne *de péché. Pour les bouddhistes*, qui orientent leur vie entière vers l'accession au détachement absolu et au nirvâna, le péché est moins une faute au sens moralisateur du terme qu'une erreur de parcours, un détour regrettable qui retarde mon avancée vers l'absolu bonheur.

Pasek enfin, et c'est sans doute le point gamma de son expérience œcuménique, débat souvent avec ses bonzes de la certitude chrétienne de l'existence de Dieu, de la divinité du Christ et de la résurrection. « Certains d'entre eux, dit-il, ont une remarquable connaissance de nos évangiles et du christianisme. Pour eux, bien sûr, *le fait que nous* croyons en Dieu est une superstition fétichiste. Que l'on parle de Lui comme d'une entité personnelle les hérisse littéralement. Ils voient là une naïve illusion. » Dans les pagodes, on est convaincu que l'au-delà, l'absolu dont parlent les chrétiens, n'est pas définissable avec des concepts aussi concrets que l'espace et le temps. Quant à Bouddha, il n'est pas Dieu incarné ; rien qu'un vieux sage ayant, jadis, défriché le chemin, trouvé la *voie. C'est à cet endroit précis* que Pasek « lâche la main » de ses amis bonzes.

Je quitte Tapthaï dans la soirée, quand l'ami qui m'y avait conduit revient me chercher dans sa Toyota. Dans le rétroviseur, j'aperçois encore Pasek qui se balade benoîtement dans le village. Il s'arrête de maison en maison, pour une brève causette avec ses paroissiens. « La mousson, c'est sûr, ne va plus tarder. » A la gare d'Ubon, le train de nuit m'attend pour filer vers Bangkok. Dans le wagon de deuxième classe, entre les paniers d'une mémé chinoise et un businessman thaïlandais, il me vient de gros scrupules d'écriture. Comment, diable, vais-je raconter cette halte à Tapthaï, la plus « aventureuse » peut-être d'un long voyage ? Hésitation bien légitime. En comptant sur nos doigts, avons-nous, dans toute une vie, beaucoup de ces journées-miracles qui sonnent le plein d'un bout à l'autre ? Quand il vous en vient une à l'improviste, voilà qu'on divague de plaisir...

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août 1979.)*

Le Monde

étranger

LE DÉBAT AUX NATIONS UNIES SUR LE PROCHE-ORIENT

Le Conseil de sécurité s'apprête à se prononcer sur le texte précisant les droits des Palestiniens

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir de nouveau ce vendredi 24 août pour examiner, comme la veille, la question palestinienne, dans un climat dominé par les suites de l'« affaire Young ». *Le représentant démissionnaire des Etats-Unis à l'O.N.U. pourrait avoir à opposer son veto à un texte affirmant* les droits des Palestiniens.

De notre correspondant

New-York. — Le Conseil de sécurité a repris sans hâte, jeudi, son « débat palestinien ». Deux heures de discussions ont suffi pour épuiser la liste des orateurs inscrits pour ce premier jour et dont aucun n'appartenait aux grandes puissances. Le Conseil a entendu néanmoins les représentants des principaux intéressés : Israël, l'O.L.P. et l'Egypte. Malgré les efforts déployés en coulisse par M. Young, un vote paraît difficilement évitable sur le texte proposé, mais non encore déposé officiellement par la commission spéciale de l'Assemblée générale *« sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien »*.

Cette séance a été surtout l'occasion pour M. Young, représentant démissionnaire des Etats-Unis et président en exercice du Conseil, de faire sa rentrée officielle après l'affaire dont il a été la vedette. Le « profil bas » qu'il a adopté ne l'a pas dispensé d'être l'objet de l'attention générale, chacun de ses passages dans les couloirs provoquant une bousculade de journalistes et de photographes. En outre, tous les protagonistes de cette affaire, provoquée par sa rencontre avec le représentant de l'O.L.P., étaient présents, de M. Terzi lui-même, qui avait pris place à la table du Conseil, à M. Blum, ambassadeur d'Israël, qui donna l'alarme après avoir reçu les confidences de M. Young, en passant par M. Bishara, représentant du Koweït, organisateur du rendez-vous du 26 juillet.

Plusieurs participants firent allusion à l'incident. M. Terzi au début de son discours s'excusa d'*« embarrasser le gouvernement américain »* en s'adressant à son représentant, puis il cita le commentaire de l'O.L.P. rendant hommage à M. Young et dénonçant les *« pressions terroristes »* dont il est l'objet. M. Blum exalta pour sa part la *« chaude amitié personnelle »* qui le lie à l'ambassadeur des Etats-Unis et se dit *« très désolé »* de le voir partir. M. Young se borna à remercier les orateurs pour leurs *« bonnes paroles »*.

Le reste du débat, marqué par les excès de langage habituels sur ce sujet, a été parfaitement stérile. Pour Israël, l'idée même de cette discussion a été inspirée par *« ceux qui veulent saper le processus de paix »*. Ses initiateurs se sont fait les *« instruments »* de l'O.L.P., une organisation composée, selon M. Blum, de *« criminels internationaux de la pire espèce »*. L'ambassadeur d'Israël s'est opposé à toute correction ou additif à la résolution 242, texte dont le *« délicat équilibre »* ne doit pas, selon lui, être perturbé. M. Terzi s'est lancé pour sa part dans une longue critique des accords de Camp David et a dénoncé l'*« holocauste qui se prépare contre quatre millions de Palestiniens »*. Il s'est aussi étonné des propos de M. Strauss, l'envoyé spécial de M. Carter au Proche-Orient, qui, en annonçant un veto des Etats-Unis à toute résolution, a *« préjugé le débat en cours »*.

Le représentant de l'Egypte, M. Ismet Abdel Meguid, a été à la fois modéré et plus ambigu. Sans montrer d'enthousiasme particulier pour ce débat, il se dit prêt à soutenir toute résolution réaffirmant les droits légitimes des Palestiniens. Selon lui, cette attitude n'est pas contradictoire avec celle d'Israël qui, à Camp David et par la suite, a *« reconnu »* ces droits et s'est engagé à *« régler le problème palestinien dans tous ses aspects »*. M. Abdel Meguid s'est cependant gardé de définir précisément ces *« droits légitimes »* et de mentionner l'O.L.P.

Le représentant de la France, M. Leprette, n'avait pas pris la parole jeudi soir et la position de Paris ne semblait pas encore arrêtée. A moins que les représentants arabes veuillent faire un geste à l'adresse de M. Young personnellement et acceptent de renvoyer le vote à plus tard, la mise aux voix du projet du comité sur les Palestiniens pourrait intervenir ce vendredi.

MICHEL TATU.

Le colonel Kadhafi au président Carter

« VOUS INSULTEZ LES ARABES ET CRAIGNEZ LES JUIFS »

Dans un long et véhément message adressé, jeudi 23 août, au président Carter, le président libyen, le colonel Kadhafi, dénonce l'attitude du chef de la Maison Blanche à l'égard des Arabes et l'influence juive aux Etats-Unis.

Le colonel Kadhafi affirme : *« Vous continuez à faire fi des Arabes, vous les insultez alors que vous craignez et glorifiez les juifs, et alors que vous savez que l'argent qui se trouve dans les banques juives est de l'argent arabe. Sachez-le donc, et que le monde entier le sache également, les juifs ne forment pas à l'époque actuelle un peuple pouvant établir un Etat. »*

Le colonel Kadhafi propose au président Carter un plan en trois points qui sera, selon lui, *« tôt ou tard »* la solution du problème palestinien :

1) Arrêt de l'immigration des *« envahisseurs »* en Palestine ;

2) Retour des colons dans leurs pays comme l'ont fait les colons italiens quand ils ont quitté la Libye après soixante ans et les colons français qui ont quitté l'Algérie après plus d'un siècle ;

3) Création d'un Etat palestinien démocratique composé essentiellement de Palestiniens arabes et de juifs palestiniens.

Le colonel Kadhafi précise qu'il fait cette « proposition » non seulement à « l'Amérique » mais au « monde entier ». — *(A.P., A.F.P.)*

Israël

Des déclarations de M. Nahum Goldmann créent une vive émotion

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Nahum Goldmann aura souvent été l'homme par lequel le scandale arrive en Israël. Une nouvelle fois, l'anticonformisme de l'ancien président du Congrès juif mondial a causé une vive émotion dans les milieux politique de Jérusalem. Le *New York Times* a annoncé, le 24 août, que M. Goldmann pourrait rencontrer M. Yasser Arafat au cours des prochaines semaines. M. Goldmann, qui séjourne en Allemagne de l'Ouest, a déclaré que la nouvelle était prématurée et qu'aucun rendez-vous n'avait encore été pris, mais il a reconnu que *« beaucoup de personnalités aux Etats-Unis et dans le monde arabe »* l'encourageaient actuellement à avoir un entretien avec le dirigeant de l'O.L.P. Il a même indiqué que parmi ces personnalités se trouvait *« un membre de l'administration américaine à Washington »*.

Toutefois, on sait qu'il ne s'agit pas de M. Young, à qui M. Goldmann, pour bien marquer sa position, a par ailleurs déclaré avoir adressé un télégramme lui exprimant sa *« profonde admiration »* pour sa *« politique courageuse et réaliste »*, afin de *« trouver une solution au problème palestinien »*.

On laisse entendre dans les milieux gouvernementaux que l'attitude de M. Goldmann est aussi condamnable que l'était celle de l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Brandt, et du chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, lors de leur réunion à Vienne avec M. Arafat.

Cette nouvelle « affaire Goldmann » embarrasse évidemment les dirigeants israéliens, qui, au moment du débat au Conseil de sécurité, craignent qu'il ne s'agisse d'une manœuvre organisée par certains milieux américains pour créer un climat favorable à une *« ouverture »* vers l'O.L.P. Les mêmes accusations ont été récemment portées à Jérusalem contre les dirigeants de la revue israélienne *New Outlook*, qui doivent organiser, en octobre, à Washington, une conférence entre des personnalités israéliennes et des éléments modérés palestiniens.

FRANCIS CORNU.

LA GUERRE AU KURDISTAN IRANIEN

Guérilleros kurdes contre Phantom à Saqqez...

Saqqez *(Reuter)*. — Personne n'a fermé l'œil, cette nuit, à Saqqez. Toutes les cinq minutes, un Phantom de l'armée de l'air iranienne franchit le mur du son, en piqué. Les bangs ébranlent les maisons. Les détonations de mortiers viennent s'ajouter aux crépitements de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques, aux tirs assourdissants d'artillerie. Le vacarme terrifie les cinquante mille habitants de cette localité kurde tenue par quelque deux mille peshmergas (guérilleros kurdes).

Tandis que les habitants se terrent, les peshmergas, turban à frange sur la tête, pantalons bouffants, le fusil en bandoulière, patrouillent dans les rues désertes. Cloîtrés dans des ateliers improvisés, des volontaires fabriquent, à la chaîne, des cocktails Molotov. Dans la journée du jeudi 23 août, des armes de tous calibres ont été distribuées à la population, femmes et enfants compris.

La garnison de l'armée iranienne dans la ville avait été prise d'assaut, ses arsenaux avaient été pillés et ses camions de transport saisis par les combattants kurdes. Un officiel déclarait, peu après, désemparé : *« Nous n'y pouvions rien, nous manquons de pièces d'artillerie »*.

Au quartier général des rebelles, l'optimisme règne. *« La garnison* ,dit l'un des responsables *ne tardera pas à tomber. »* Les peshmergas, précise-t-il, disposent, entre autres, de lance-roquettes RPG 7, de deux canons de 106 mm sans recul, de mortiers. Les renforts gouvernementaux, qui affluent autour de la ville, ne lui font pas peur. Trente mille rebelles armés, soutient-il, ont pris position dans des localités au sud de Saqqez, notamment à proximité du bastion kurde de Baneh.

A 17 heures jeudi, l'armée iranienne, soutenue par les pasdars (milice islamique), lance une vaste offensive. Des hélicoptères mitraillent la ville et larguent des troupes d'élite aux abords de la localité. Des chasseurs Phantom plongent sur la cité, sans toutefois la bombarder. Une voiture transportant plusieurs journalistes occidentaux est prise dans le feu croisé entre l'armée régulière et les rebelles. Après une course folle à travers les champs, le véhicule finit sa course dans un fossé. Les journalistes se dirigent à pied vers la ville. Venus à leur rencontre, des peshmergas les escortent jusqu'à Saqqez et les mettent à l'abri tandis que les combats font rage. A quelques kilomètres de là, des paysans, imperturbables, continuent à cultiver leurs terres...



BIBLIOGRAPHIE

Les Kurdes et le Kurdistan

L'histoire oublie difficilement l'injustice faite aux peuples et tel problème qui paraît un jour « réglé » par la connivence des puissants ressurgit bientôt dans un contexte changé. Intact. Ainsi en va-t-il du drame kurde, qui aura sans doute été de toutes les tragédies d'après guerre la plus continuement ignorée de l'opinion internationale. En ces temps de soupçons idéologiques, il est vrai, la lutte *« destabilisatrice »* menée au Kurdistan irakien par Mustapha Barzani, avec l'appui intéressé de la C.I.A. et du chah d'Iran, pouvait troubler les progressistes d'Occident. Quel crédit accorder, quelle légitimité reconnaître à un combat national appuyé sur de telles alliances ?

De fait, en 1961 et 1975, durant les quatorze années que dura cette phase du soulèvement nationaliste kurde, le monde n'accorda qu'une attention fort distraite à cette guerre pourtant cruelle qui a pris officiellement fin le 6 mars 1975, grâce au rapprochement « réaliste » entre Bagdad et Téhéran. Durant la même période, et ce n'est pas un hasard, les luttes des chrétiens du Sud-Soudan, aidés par Israël et le Négus, ou celle des nationalistes érythréens teintée de panarabisme ne suscitèrent pas davantage de solidarité militante à travers le monde. Peu conformes aux schémas anti-impérialistes de l'époque, tous ces irrédentismes nationaux en admettant, le cas échéant, de s'allier avec le diable, acceptaient d'être idéologiquement « compromis », c'est-à-dire rejetés dans l'oubli.

On admet plus volontiers aujourd'hui qu'hier, comme le souligne Gérard Chaliand, présentant un ouvrage collectif consacré au problème kurde (1), qu'un mouvement minoritaire peut fort bien incarner des aspirations légitimes, même si les choix stratégiques, idéologiques ou tactiques de ses dirigeants ne coïncident pas avec l'idée que l'on se fait du progressisme... Un peuple qui revendique le droit à la différence, à la sauvegarde de son identité, de sa culture et de sa langue peut tout autant être opprimé au nom du jacobinisme socialiste et de la solidarité prolétarienne que par le fait de l'obsédant « complot impérialiste ».

C'est un des mérites de cet ouvrage, préfacé par Maxime Rodinson, et qui au lieu de proposer un discours savant, une parole « extérieure », laisse s'exprimer les intellectuels kurdes eux-mêmes, que d'examiner et de comparer sans indulgence la politique kurde de régimes aussi différents que ceux de Damas, de Bagdad, de Téhéran ou d'Ankara. Le baasisme irakien, par exemple, ne respecta pas davantage ses promesses d'autonomie kurde que ne le fit l'étatisme ottoman ou l'empire Pahlavi. En Iran aujourd'hui, l'affaiblissement du pouvoir central consécutif à l'incertitude révolutionnaire favorise une relance brutale de l'agitation autonomiste kurde que n'ont fait qu'exacerber la longue politique d'assimilation forcée et la répression culturelle menée hier par le régime impérial.

La République islamique de l'ayatollah Khomeiny, fondée sur l'interprétation chiite du Coran (les Kurdes eux-mêmes sont en majorité sunnites), ouvertement théocratique et peu portée, semble-t-il, à la tolérance, sera-t-elle plus respectueuse des nationalismes kurde, turkmène ou azerbeidjannais qui composent l'Iran ? On peut déjà en douter.

Dans le chapitre consacré au Kurdistan iranien, et rédigé avant le renversement du chah, M. Ghassenlou, universitaire kurde, passe en revue l'attitude des différents partis de l'opposition au régime Pahlavi — du Toudeh au Front national et aux Moujahidin — face à la question nationale kurde. Une seule force politique est oubliée dans cet inventaire : le mouvement religieux chiite... La C.I.A., en voilà une nouvelle preuve, ne fut pas la seule à n'avoir pas su prévoir l'imprévisible révolution iranienne.

Les quelque 15 millions de Kurdes, en tout cas, qui vivent en Turquie, en Irak, en Syrie et en Iran (une minorité existe également en U.R.S.S.), n'ont visiblement pas renoncé à poursuivre une lutte qui, avec des éclipses, dure depuis plusieurs décennies et ne connut qu'une fugitive consécration en 1946, lorsque, avec l'appui de l'U.R.S.S., fut fondée l'éphémère République de Mahabad. — J.-C. G.

(*) *Les Kurdes et le Kurdistan*, ouvrage collectif publié sous la direction de Gérard Chaliand. Editions Maspero, 1978.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● M. HENG SAMRIN, CHEF DE L'ETAT DU REGIME PRO-VIETNAMIEN DE PHNOM-PENH, est arrivé mercredi 22 août en visite officielle à Hanoï. Il s'était auparavant rendu au Laos. Le même jour, à Pékin, M. Penn Nouth, ancien premier ministre du GRUNC et l'une des personnalités cambodgiennes les plus proches du prince Sihanouk, a été reçu par M. Li Xiannian, vice-premier ministre chinois, et par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Han Nianlong. Cette rencontre intervient au moment où l'on estime, dans les milieux diplomatiques de Tokyo, que le prince Sihanouk pourrait quitter bientôt la Corée du Nord où il est depuis le mois de mai l'hôte du maréchal Kim Il Sung. — *(Reuter, A.F.P.)*

Espagne

● M. ADOLFO SUAREZ, chef du gouvernement espagnol, effectuera, à partir du 3 octobre, une visite officielle à Washington. Il se rendra aussi, sans doute, au Costa-Rica, à Panama et peut-être au Nicaragua. — *(Reuter.)*

États-Unis

● PLAINTE CONTRE LE *WASHINGTON POST*. — Le procureur de la ville de Philadelphie, M. Sheldon Albert, a déposé, mardi 21 août, une plainte contre le quotidien de Washington pour diffamation à l'égard de la police de la ville. Le *Washington Post* avait publié des reportages sur des brutalités policières commises contre des Noirs avec l'approbation du maire de Philadelphie, M. Frank Rizzo. — *(A.F.P.)*

Équateur

● LES ETATS-UNIS vont reprendre leur aide à l'Equateur, interrompue depuis le coup d'Etat militaire de 1972, a-t-on annoncé officiellement mercredi 22 août à Washington. M. John Sanbrailo a été nommé représentant à Quito de l'Agence pour le développement international (AID), un organisme dépendant du gouvernement américain. Le nouveau programme sera destiné à soutenir les efforts du président Roldos pour augmenter la production alimentaire, éliminer la pauvreté dans les zones rurales, et améliorer le niveau de santé et d'éducation. — *(A.F.P.)*

Ghana

● LE CAPITAINE JERRY RAWLINGS, chef du Conseil des forces révolutionnaires armées (C.F.R.A.), a confirmé, le 23 août, que le pouvoir serait remis, comme prévu, aux civils le 1er octobre prochain, rapporte l'agence de presse ghanéenne. M. Hilla Limann, président élu en juillet, sera le premier chef d'Etat civil au Ghana après sept années de régime militaire. — *(Reuter.)*

Ile Maurice

● LA POLICE PUIS L'ARMEE SONT INTERVENUES le jeudi 23 août à Port-Louis, capitale de l'île Maurice, où des groupes d'opposants manifestaient depuis l'aube pour soutenir l'action des grévistes. Le gouvernement a interdit tout rassemblement de plus de cinq personnes, tandis que plusieurs secteurs de la ville, dont le port, ont été déclarés « zones interdites ».

La ville est paralysée depuis le 13 août par une grève des dockers et des transports publics. Les dirigeants de la puissante centrale syndicale General Workers Federation, proche du parti d'opposition Mouvement militant mauricien (M.M.M.), observent depuis dimanche une grève de la faim.

Portugal

● LE PARLEMENT PORTUGAIS se réunira en session extraordinaire du 28 août au 1er septembre pour examiner des projets de loi portant sur le financement du budget de l'Etat par des emprunts intérieurs et internationaux. Ce n'est qu'à l'issue de cette session extraordinaire que le président de la République dissoudrait l'Assemblée de la République. Les élections législatives auront lieu trois mois après la dissolution, soit au plus tôt au début du mois de décembre, et pourraient être « couplées » avec les élections municipales afin d'épargner au budget de l'Etat, déjà fortement en déficit, le coût de deux campagnes électorales successives. — *(A.F.P.)*.

Suisse

● LE CONSULAT GENERAL D'IRAN A GENEVE, qui était occupé depuis le mercredi 22 août par une vingtaine de militants trotskistes suisses (nos dernières éditions datées du 24 août), a été évacué sans incident jeudi après-midi. La police helvétique n'a procédé à aucune arrestation. — *(A.F.P.)*.

Togo

● LE « PROCES DES MERCENAIRES » s'est ouvert jeudi 23 août à Lomé, devant la Cour de sûreté de l'Etat togolaise sur un incident de procédure au cours duquel deux juges titulaires, deux militaires, ont été récusés par les avocats de la défense (*le Monde* du 23 août). Un avocat français, Me Bochet, du barreau de Paris, engagé par les familles de certains accusés, n'a pas eu, quant à lui, l'autorisation de plaider en raison du fait qu'il n'est pas inscrit au barreau de Lomé. — *(A.F.P.)*.

Zimbabwe-Rhodésie

● LES TROUPES ET L'AVIATION DU ZIMBABWE-RHODESIE ont lancé six raids contre des bases de guérilleros en territoire rhodésien, a annoncé jeudi 23 août le commandement militaire de Salisbury. Le communiqué désigne l'un des objectifs comme la *« base Moscou »* et assure que les appareils engagés n'ont pas subi de pertes. Selon l'agence Reuter, un émissaire du Foreign Office se serait rendu en secret en Afrique du Sud, au début de la semaine, pour *« rassurer »* les autorités de Pretoria sur les conséquences de la politique britannique à l'égard du Zimbabwe-Rhodésie.

Par ailleurs, Salisbury a confirmé que l'ancien premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, fera partie de la délégation gouvernementale du Zimbabwe - Rhodésie à la conférence de Londres. Le seul autre délégué blanc sera le ministre des finances, M. David Smith, membre du Front rhodésien de M. Ian Smith. — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

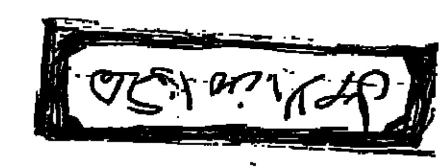
QUATORZE MILITANTS TROTSKISTES MENACÉS DE LA PEINE DE MORT

Le procès de quatorze militantes et militants du Parti socialiste des travailleurs (trotskiste), dont plusieurs syndicalistes du pétrole, s'est ouvert à Ahwaz, dans le sud de l'Iran, le mercredi 22 août. Arrêtés en juin dernier, accusés de « menées contre-révolutionnaires », ils sont passibles de la peine de mort. Deux avocats dépêchés par la Fédération internationale de la Ligue des droits de l'homme n'ont pas été autorisés à assister aux séances du tribunal révolutionnaire. Plusieurs organisations françaises ont adressé des protestations au gouvernement de Téhéran, ainsi qu'à l'ambassade d'Iran à Paris.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Téhéran (Reuter). — Une femme reconnue coupable d'adultère a été exécutée mercredi 22 août en Iran. Son partenaire n'a été condamné qu'à cent coups de fouet.

« La différence dans le degré de sévérité des peines est due au fait que l'homme était célibataire et la femme mariée », explique l'agence Pars en rendant compte de ce jugement.



AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

L'ancien vice-président du régime déchu révèle comment s'est déroulé le coup d'État

De notre envoyée spéciale

Malabo. — Etrange Guinée-Equatoriale ! Trois semaines après le renversement du président Macias Nguema, et alors que la capitale porte partout les stigmates de onze années d'une dictature féroce, le « *numéro deux* » du régime déchu se promène en toute liberté. L'ancien vice-président du tyran, M. Nguema Esono, grand, la cinquantaine élégante, descend d'une Lada rouge, alors que nous attendons d'hypothétiques chambres sur la terrasse d'un modeste hôtel qui vient à peine de rouvrir.

Le jeune Guinéen qui nous désigne l'arrivant lui manifeste un certain respect, et le chef adjoint du protocole du ministère des affaires étrangères use d'un ton déférent pour lui présenter la journaliste de passage. Très à l'aise, « *Monsieur le vice-président* » se prête volontiers à l'entretien. Il sort de chez le lieutenant-colonel Teodoro Obiang Nguema et « *a le plaisir* » de nous apprendre que l'homme fort de Malabo « *vient d'ordonner le paiement de tous les arriérés de salaires* ». Il est vrai que le nouveau régime a récupéré 800 millions d'ekuele — monnaie locale — dans le palais présidentiel de Bata. Dès qu'on l'interroge sur les récents événements, le « *vice-président* » est intarissable. Le coup d'Etat, pour lui, « *était dans l'air depuis le début de l'année* ». Il assure avoir été mis au courant dès le mois de mai, par le commandant Mba Onana, actuel responsable militaire de Bata.

Le président, lui-même, avait des soupçons, puisque, en janvier, il avait fait arrêter et torturer à mort le commandant de la place de Mongomo. Ses craintes sont devenues quasi-certitude, selon M. Nguema Esono, quand le président a appris que le lieutenant-colonel Obiang Nguema avait fait partir sa famille pour le Gabon à la fin du mois de juillet dernier.

La garde n'a offert aucune résistance

L'ancien vice-président apporte des précisions sur le déroulement du coup d'Etat : « *Comme j'étais allé à la résidence de Nzengyong, près de Mongomo, pour rendre compte au président des conclusions du sommet de l'O.U.A. de Monrovia, le chef de l'Etat m'a fait part de ses craintes. J'ai dû profiter de ma visite pour lui redonner confiance. Il affirmait qu'il était sûr de son fait et qu'en conséquence il fallait immédiatement faire occuper par des troupes sûres Malabo, où régnait en maître le lieutenant-colonel Obiang Nguema, gouverneur militaire de la capitale. Le 1er août, le président m'a remis une note pour son neveu le commandant Mo Maye, secrétaire général des forces armées à Bata, lui ordonnant de préparer un débarquement sur Malabo. Le lendemain, il m'a rappelé, pour la troisième fois en trois jours, à Nzengyong, mais j'ai refusé de m'y rendre en me disant malade. Alors, il a fait venir le commandant Mo Maye, et je suis resté seul patron de Bata avec le lieutenant de vaisseau Maye Ela. Bien que soupçonneux l'un envers l'autre, nous avons fini par nous parler à cœur ouvert et sommes convenus de tout déclencher le 3 août à l'aube. A Malabo, la dissidence était acquise, bien que pas encore publique.*

» *A Bata, la garde présidentielle n'a offert aucune résistance. Nous avons alors établi un barrage à 15 kilomètres de la ville pour arrêter la contre-offensive de la majeure partie de l'armée, basée à Mongomo. C'est là qu'a été tué, lors d'un bref combat, le commandant Mo Maye, que le président avait envoyé à Bata pour m'arrêter. La plus vive opposition s'est manifestée à Niefang, où des combats se sont déroulés du 3 au 8 août. C'est ce jour-là que Macias, lâché par ses derniers partisans, a pris la fuite.* »

Un seul coupable ?

A tout propos « *Monsieur le vice-président* » insiste sur les risques personnels qu'il estime avoir pris. Il ne manque aucune occasion de rendre hommage à la « *clairvoyance* » du lieutenant-colonel Obiang Nguema, choisi, selon lui, pour diriger le pays « *parce qu'il avait la confiance du peuple et était le plus haut gradé de l'armée* ».

Démentant des informations qui qualifiaient le nouveau maître du pays de « *cousin du président Macias* », il nous assure que le chef du conseil militaire suprême n'a aucun lien de parenté avec le chef d'Etat déchu et est seulement un Essengui de l'ethnie Fang comme lui. Quant à son propre rôle au service de la dictature, M. Nguema Esono a vite fait de se disculper : « *Macias n'écoutait rien. Il décidait tout seul. Le conseil des ministres ne s'était plus réuni depuis 1976 ; moi-même, je n'étais pas payé* », soupire-t-il indigné.

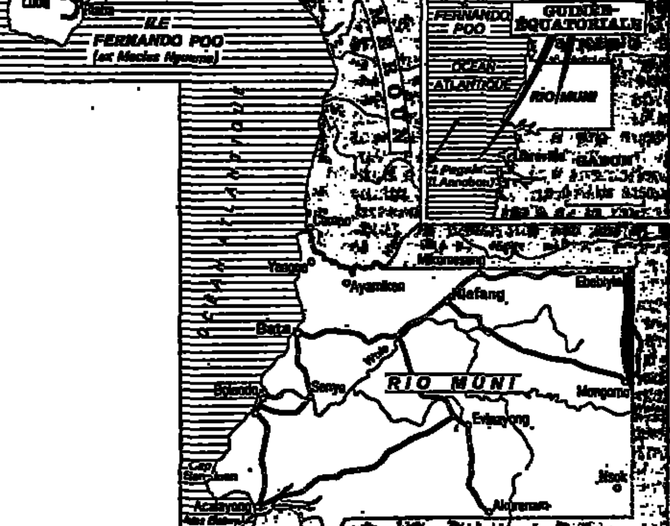
Alors pourquoi avoir attendu onze ans ? « *Cela montre que le peuple de Guinée-Equatoriale est pacifique et sans ambitions. Si Macias avait donné un minimum de facilités à la population, il aurait mené jusqu'à son terme son mandat de « président à vie ».* Seuls parmi les deux cents ou trois cents experts étrangers cubains, russes, roumains et chinois qui travaillent dans le pays, ces derniers trouvent grâce à ses yeux. « *Les Chinois ont construit une route dans la région de Mongomo, le centre de télécommunications de Malabo (en cours d'achèvement), une centrale électrique et une station de radio à Bata.* »

— Que font les Soviétiques ?

— *Je me le demande* », répond-il. Redevenu un simple citoyen « *collaborateur actif du conseil militaire suprême* », selon ses propres termes, M. Nguema Esono convient tout de même : « *C'est le peuple de Guinée-Equatoriale qui doit juger mon attitude passée.* »

Pour l'instant du moins, l'épuration n'a frappé personne. Il n'y a eu aucune exécution. La première femme du président déchu, qui est incarcéré dans l'attente de son procès, habite toujours au palais en attendant qu'on lui trouve un autre domicile. Aucune personnalité de l'ancien régime n'a été arrêtée. En Guinée-Equatoriale, Francisco Macias Nguema était-il donc le seul coupable de onze années de terreur ?

FRANÇOISE CHIPAUX.



L'île de Fernando-Poo avait été rebaptisée « Ile Francisco-Macias-Nguema », et retrouve son ancien nom. Le grisé recouvre une zone où la frontière n'est pas délimitée avec précision.

République Sud-africaine

LE RETOUR SANS GLOIRE DE M. ESCHEL RHOODIE

Johannesburg. — *L'ancien secrétaire à l'information, M. Eschel Rhoodie, devait comparaître ce vendredi 24 août devant les juges de Pretoria pour entendre les sept chefs d'accusation de fraude et vol retenus contre lui. Encore bronzé malgré son séjour de plus d'un mois dans les prisons d'Aix-en-Provence et de Marseille, la tête haute, irréprochable dans son costume marron, il est descendu de l'avion qui le ramenait de France, flanqué de deux policiers en civil et d'un officier en uniforme.*

Retour sans gloire pour cet homme qui aimait le panache et qui, avant sa chute l'an passé, se voyait déjà ministre des affaires étrangères avec son ancien « patron », M. Connie Mulder, comme premier ministre... Beaucoup de journalistes l'attendaient malgré l'interdiction de prendre des photos, mais peu de curieux. Deux femmes levaient timidement des pancartes le traitant de « chien » *en afrikaans, et assurant :* « Ton heure est venue ! ». *Mais, parmi les badauds, les commentaires étaient mitigés, et certains, sur un ton de pitié, déploraient de le voir traité en criminel, alors qu'il travaillait* « pour le bien du pays ». *D'autres exprimaient l'espoir qu'il aurait un « procès juste ».*

Avant son extradition, M. Rhoodie a plusieurs fois clamé son doute sur les intentions du gouvernement sud-africain de lui accorder un procès équitable. L'ancien secrétaire d'Etat s'estime victime d'une « vendetta politique » *et menace de faire paraître à l'étranger des révélations sur des opérations secrètes du gouvernement sud-africain auxquelles auraient participé des dirigeants actuels du pays.*

C. C.

La crise tchadienne

PARIS SE FÉLICITE DES PROGRÈS DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué jeudi 23 août, après la réunion du conseil des ministres, que le gouvernement avait « *pris connaissance avec intérêt des informations diffusées à l'issue de la conférence de Lagos, qui vient de réunir toutes les tendances politiques tchadiennes* ». M. Hunt a poursuivi : « *La France, dont l'action a toujours eu pour objectif la réalisation d'une authentique réconciliation nationale entre toutes les tendances du Tchad, se félicite de tous résultats positifs qui peuvent être atteints sur cette voie. En ce qui concerne la présence des troupes françaises, le gouvernement rappelle qu'il a annoncé, le 20 mars 1979, son intention de les retirer du Tchad. Ce n'est qu'à la demande formelle des autorités locales qu'elles ont été provisoirement maintenues sur place. La France est prête à les retirer dès que les nouvelles autrités tchadiennes en auront exprimé le désir (...), à apporter son concours et à répondre aux besoins de coopération économique qu'exprimera le gouvernement du Tchad.* »

LE CAMEROUN SOUHAITE LE MAINTIEN PROVISOIRE DES TROUPES FRANÇAISES

Dans un communiqué diffusé jeudi 23 août, à Yaoundé, le président Ahidjo se félicite de l'accord intervenu à Lagos entre Tchadiens, « *pour préserver l'unité de leur pays et former un gouvernement d'union nationale* », mais estime « *irréalistes et irréalisables, dans un proche avenir* » certaines clauses de l'accord, et notamment celles concernant la mise en place des forces neutres, « *sans espoir que soient mis en cause les pays chargés de les fournir* ».

En conséquence, le chef de l'Etat camerounais souhaite que les nouvelles autorités du Tchad sollicitent le maintien des troupes françaises « *jusqu'à la mise en application des principales décisions de Lagos* ». — (*A.F.P.*)

Empire Centrafricain

LE FILS AINÉ DE BOKASSA Ier ENTEND REGAGNER BANGUI

Le prince Georges, fils aîné de l'empereur Bokassa Ier, réfugié en France, a annoncé, mercredi 22 août à l'A.F.P. que « malgré tous les différends » qui l'ont opposé à son père, « il lui apporte son soutien filial ». Le prince Georges a précisé que « sa position avait un caractère strictement familial » et qu'il comptait « regagner Bangui dans les jours qui viennent afin de tenir son rôle de fils auprès de son père... qui, aujourd'hui, abandonné par tous, se trouve au banc des accusés ».

● *Une cinquantaine d'étudiants centrafricains au Maroc*, qui avaient occupé jeudi matin 23 août leur ambassade à Rabat et retenu en otages l'ambassadeur et plusieurs de ses collaborateurs, ont évacué les locaux dans la soirée. Ils entendaient protester contre le non-paiement de leurs bourses et l' « *indifférence* » du gouvernement de Bangui à l'égard de leurs revendications. — (*A.F.P.*)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La Mauritanie s'apprête à dénoncer ses accords de défense avec le Maroc

Les dirigeants mauritaniens se sont déclarés favorables, jeudi 23 août, à la dénonciation des accords de défense liant leur pays et le Maroc et qui avaient été signés le 13 mai 1977. Le comité militaire de salut national a transmis une recommandation en ce sens au terme d'une réunion extraordinaire de ses vingt-sept membres qui a débuté mercredi, et au cours de laquelle il s'est prononcé, en outre, pour « *une totale neutralité dans le conflit du Sahara* ». Le comité a également recommandé au gouvernement « *de concevoir et d'appliquer une nouvelle politique de défense propre, d'une part, à assurer l'intégrité territoriale, et, d'autre part, à dissuader tout agresseur potentiel* ».

● A ALGER

Révolution africaine, l'organe central du F.N.L., dans un éditorial particulièrement violent à l'égard du roi Hassan II et de sa conférence de presse de dimanche dernier, a écrit jeudi que « *l'Algérie rejette tout marchandage* ».

Qualifiant le roi de « bête traquée aux abois », l'hebdomadaire ajoute : « *Après avoir nié l'existence du peuple sahraoui, il la reconnaît aujourd'hui. Hier mercenaires à la solde de l'Algérie, ils ne sont à présent que des opposants mauritaniens à qui il promet l'aide nécessaire pour renverser le régime mauritanien et accaparer le pouvoir (...). La manœuvre est trop grossière pour être crédible. Et l'Algérie refuse d'aller au-devant d'une main ensanglantée.* »

● A RABAT

Le ministre d'Etat chargé des affaires étrangères et de la coopération, M. M'Hamed Boucetta, a affirmé jeudi que les déclarations au *Monde* du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Oreja (*le Monde* du 21 août), étaient « *une ingérence dans les affaires intérieures du royaume* ».

Le Maroc, a ajouté M. Boucetta devant la commission parlementaire des affaires étrangères, pourrait être amené à « *redéfinir ses relations avec l'Espagne* » à la lumière de cette déclaration. Les engagements internationaux de l'Espagne au Sahara ont pris fin le 28 février 1976, a ajouté le ministre marocain des affaires étrangères.

On annonce d'autre part que le Maroc a reçu six hélicoptères de transport fabriqués en Italie sous licence américaine, qu'il est autorisé à utiliser contre le Front Polisario.

● A MADRID

M. Oreja, dans une interview diffusée jeudi 23 août par l'agence Europa Press, reprend le point de vue qu'il avait défendu dans ses déclarations au *Monde*. M. Oreja affirme que « *dans l'attente de l'exercice de la libre détermination* (des Sahraouis), *la présence du Maroc au Sahara* (occidental) » ne peut signifier l'exercice d'une « *souveraineté* », mais répond à une tâche d'« *administration du territoire* ».

« *Le parti gouvernemental espagnol* (l'Union du centre démocratique), poursuit M. Oreja, *reconnaît le Front Polisario comme représentant du peuple sahraoui en lutte. L'Espagne n'a pas reconnu la République sahraouie pour une raison : (...) Si nous la reconnaissions, ce serait comme si l'exercice de la libre détermination* (des Sahraouis) *était déjà acquis (...). La libre détermination exige un référendum, comme l'a reconnu l'Organisation de l'unité africaine.* » — (*A.F.P., Reuter.*)

ASIE

Cambodge

La Croix-Rouge et l'UNICEF vont envoyer deux avions d'aide alimentaire et médicale à Phnom-Penh

Deux avions affrétés par le Comité international de la Croix-Rouge et par l'UNICEF doivent arriver à Phnom-Penh les 29 août et 5 septembre, avec à leur bord 15 tonnes de produits alimentaires (sucre, et lait en poudre fourni par les Neuf), et cinq tonnes de médicaments, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac. Selon le bureau de ces deux organisations à Genève, un médecin du C.I.C.R. et un spécialiste des secours de l'UNICEF accompagneront chacun des avions pour surveiller la distribution de cette aide et s'assurer que les bénéficiaires seront des civils et non des militaires.

Un accord à cet effet a été conclu entre les autorités de Phnom-Penh, le délégué du C.I.C.R., M. François Bugnon, et celui de l'UNICEF, M. Jacques Beaumont, après de laborieuses négociations. Il semble que la principale difficulté provenait de la réticence de Phnom-Penh à accepter un contrôle, et de celle du Vietnam de permettre que cette aide soit acheminée directement au Cambodge. Des pourparlers se poursuivent pour l'organisation de nouveaux vols. MM. Bugnon et Beaumont discutent actuellement au Vietnam sur l'installation d'une délégation permanente du C.I.C.R. au Cambodge et la mise au point d'un programme permanent de secours.

On estime à Genève, ajoute notre correspondante, que les informations publiées par l'envoyée spéciale à Hanoï du *Washington Post* (voir l'*International Herald Tribune* du 23 août), selon lesquelles Phnom-Penh a déjà accepté la mise en place d'un programme de secours d'un montant de 100 millions de dollars et l'installation possible dans la capitale khmère d'une mission permanente d'aide le mois prochain, sont encore prématurées. Selon cet article, le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh contrôlerait actuellement deux millions de personnes, contre huit cent mille pour les Khmers rouges.

Inde

Le parti Janata proteste contre la dissolution de l'Assemblée

La décision du président Reddy de dissoudre l'Assemblée nationale inienne et d econvoquer les électeurs pour le mois de novembre (*le Monde* du 23 août), a soulevé une vigoureuse protestation du principal parti d'op-d'opposition, le Janaka, de M. Jagjivan Ram. Disposant de 205 sièges sur 542, ce dernier considérait qu'il lui revenait d'être chargé de dénouer la crise gouvernementale qui secoue le pays depuis la démission, le 15 juillet, de M. Desai.

Le Janaka n ecroit pas à la volonté affirmée mercredi par M. Reddy, d'organiser les élections d'une manière « *juste et libre* ». Bien au contraire, son secrétaire, M. Murli Joshi, a demandé la « *destitution* » du chef de l'Etat pour « *violation de la Constitution* ». Le président du parti, M. Chandra Sekhar, l'a qualifié de « *fürer lilliputien* ». Une manifestation organisée par les partisans de M. Ram contre sa « *conspiration* » a été dispersée par la police.

Il est peu probable que le Janaka parvienne à réunir les deux tiers des parlementaires nécessaires pour destituer le président, et à empêcher les quelque 360 millions d'électeurs indiens de se rendre aux urnes. Toutefois, en décidant de dissoudre la Chambre, M. Reddy a pris une initiative exceptionnelle dans la vie politique indienne. Depuis plusieurs années, une vive rivalité oppose M. Reddy à M. Ram, qui est la principale figure des « *intouchables* » indiens. Celui-ci, âgé de soixante et onze ans, risque de perdre, avec les élections anticipées, sa dernière chance d'accéder au pouvoir. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

Chine

La visite du vice-président Mondale préparera le voyage officiel de M. Carter en janvier

Pékin (*A.F.P.*). — Le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, doit arriver le 25 août à Pékin pour une visite officielle qui illustrera la volonté de poursuivre au plus haut niveau les rencontres américano-chinoises (le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping, s'est rendu aux Etats-Unis en janvier dernier).

M. Mondale séjournera jusqu'à mercredi à Pékin où il rencontrera le premier ministre, M. Hua Guofeng, et M. Deng Xiaoping. Il visitera ensuite une ville de province, sans doute l'ancienne capitale impériale Xian, avant de quitter la Chine par Hongkong, via Canton, le 1er septembre. Il se rendra ensuite à Tokyo pour informer les dirigeants japonais des résultats de son voyage.

A Pékin, M. Mondale examinera en détail la situation en Indochine avec ses interlocuteurs chinois. Ces entretiens précéderont une importante session de l'ONU, où, une fois de plus, la Chine développera la question du Cambodge et des « *menaces* » que font peser sur toute la région, selon Pékin, les « *ambitions expansinnistes* » de Hanoï. Face à ces menaces, la Chine attend des Etats-Unis une vigilance accrue, en particulier pour le renforcement de la Thaïlande.

Pour ces raisons, la présence militaire américaine en Asie orientale et dans la région du Pacifique est loin d'être considérée comme négative par Pékin, même si les dirigeants chinois doivent exprimer à M. Mondale leur souhait de voir les forces américaines se retirer de Corée du Sud. Mais ils souligneront leur absence d'illusions sur le récent accord Salt-2 et demanderont sans doute à Washington plus de « fermeté » face à Moscou.

Sur le plan bilatéral, les Chinois réclameront l'adoption définitive par le Congrès de l'accord commercial accordant à la Chine le statut de la nation la plus favorisée, et critiqueront les relations Washington-Taïwan.

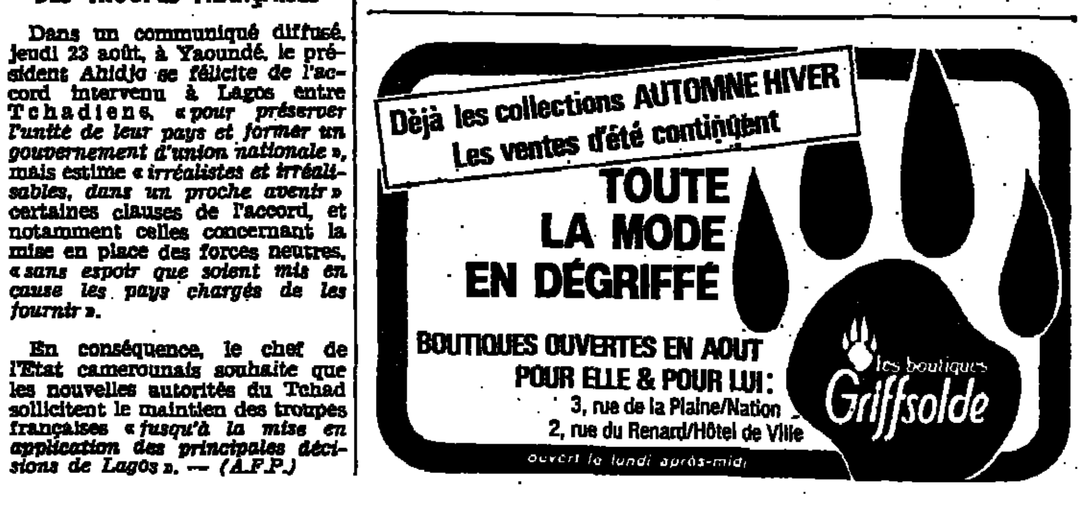
Enfin, M. Mondale s'emploiera à mettre au point les dates et le programme de la visite officielle de M. Carter en Chine, prévue pour le début janvier.

Mongolie

LE CHEF DE L'ÉTAT M. TSEDENBAL SE FAIT NOMMER MARÉCHAL

M. Tsedenbal, chef de l'Etat et du parti de la République populaire mongole, a été nommé maréchal au début du mois d'août ; il était auparavant général d'armée. M. Tsedenbal prend d'autre part la présidence d'un conseil de défense formé au début de l'été. La création de cet organisme est sans doute liée à l'aggravation de la tension entre la Chine et l'Union soviétique depuis le conflit sino-vietnamien. Des troupes soviétiques stationnent en Mongolie depuis la signature du traité d'assistance mutuelle soviéto-mongol de 1936.

En se faisant nommer maréchal, le dirigeant mongol suit l'exemple de M. Brejnev, devenu maréchal en 1976.



AMÉRIQUES

Nuées sur les Caraïbes

II. — Jeu de « dominos » dans les îles

par JEAN-PIERRE CLERC

La victoire de l'insurrection armée des sandinistes au Nicaragua peut avoir des répercussion en Amériques centrale, tout particulièrement au Salvador et au Guatemala, où les gouvernements autoritaires affrontent des mouvements révolutionnaires d'extrême-gauche. (« Le Monde » du 24 août). Dans les Caraïbes, les Etats-Unis sont de leur côté attentifs à l'évolution politique de certains Etats où la situation est effervescente.

Les Etats-Unis, préoccupés par l'Amérique centrale, voient s'ouvrir un « second front » dans leur zone d'influence la plus immédiate : les îles Caraïbes. En apparence, les symptômes sont dérisoires. Le plus notable est le coup d'Etat qui, en mars dernier, a permis au jeune leader du mouvement socialisant Jewel (1), M. Maurice Bishop, de renverser, sans coup férir, le très conservateur Sir Eric Gairy, qui gouvernait l'île de Grenade depuis pratiquement vingt-huit ans.

Est-il surprenant, préoccupant, se demandera-t-on, qu'une élite de jeunes diplomates des universités américaines ou de la London school of economics, tenue en lisière, voire brimée par une génération moins brillamment formée qu'elle, et pour qui le temps s'est apparemment arrêté à l'heure des indépendances, ait envie de saisir les rênes ? Banal conflit de générations ! Et, d'ailleurs, Grenade, où est-ce ? Il faut le secours des atlas pour apprendre qu'elle est l'antépénultième « petite Antille » avant le sous-continent sud-américain, dont la séparent Trinité-et-Tobago ; et celui du dictionnaire pour savoir que ces cent mille habitants tirent l'essentiel de leurs revenus de la banane, du cacao, de la noix de muscade, et du tourisme. Au demeurant, le nouveau dirigeant de Grenade n'a-t-il pas déjà mis de l'eau dans son whisky, c'est-à-dire une sourdine sur certains points par trop hardis du programme de Jewel...

Ce sont là les arguments des optimistes. Les pessimistes, qui peuplent d'ordinaire les allées du pouvoir, aux Etats-Unis comme ailleurs, en relèvent d'autres. Tout d'abord, notent-ils, le phénomène de contagion peut jouer, dans les Caraïbes comme en Amérique centrale. Il y a là, de la Jamaïque à Trinidad, une chaîne d'îles anglophones — indépendantes, dotées de l'autonomie interne ou sous statut colonial — que leur histoire commune, sous la domination britannique, la similitude de leur peuplement, leurs graves problèmes économiques, leur langue, leur culture, rapprochent plus étroitement que la seule géographie. Les hommes de la génération de M. Maurice Bishop se connaissent tous, pour avoir fréquenté les mêmes écoles ou pour avoir, comme l'actuel dirigeant de Grenade — naguère avocat politique de renom, — beaucoup circulé de l'une à l'autre. Dans les Antilles néerlandaises, c'est un représentant de la « nouvelle gauche », M. Don Martina, qui vient de remporter les élections.

La « contagion » redoutée à Washington a déjà commencé dans deux îles anglophones indépendantes depuis quelques mois. Sainte-Lucie et la Dominique, situées de part et d'autre de la Mratinique, se sont l'une par des élections, l'autre à la suite d'émeutes, dotées de gouvernements comparables à celui de M. Bishop. L'exemple ne sera-t-il pas suivi par Saint-Vincent, Antigua ou Saint-Kitts-Nevis-Anguilla, ayant des gouvernements très conservateurs et qui doivent accéder rapidement à l'indépendance ? Tout peut arriver, d'autant que les Anglais, qui ont d'autres soucis, paraissent surtout préoccupés de se retirer rapidement et aux moindres frais de « leurs » remuantes Antilles !

Il n'est pas probable que des leaders formés « à la britannique » ou « à l'américaine », même « radicaux », se rangent sous la bannière du marxisme. Ce qui, en revanche, préoccupe Washington, c'est qu'ils découvrent dans plusieurs possessions anglaises des modèles de « non-alignement » — à commencer par la Jamaïque et la Guyana. Or, les gouvernements de Grenade, de Sainte-Lucie et de la Dominique viennent de publier une déclaration commune dans laquelle ils se prononcent en faveur d'une politique étrangère « indépendante et non alignée ».

Pour faire pièce à cette évolution, les Etats-Unis ont, semble-t-il, pressé leurs amis de la région de se montrer un peu plus actifs. Chez les anglophones, les deux principaux d'entre eux sont MM. Tom Adams, premier ministre de la Bardade, et surtout Eric Williams, de la Trinité-et-Tobago. Avec la Jamaïque et la Guyana — à qui leur bauxite donne de considérables atouts, — ces deux pays sont les « plus développés » des douze membres du Caricom, le marché commun des Caraïbes. La Barbade équilibre ses comptes avec les rentrées de devises assez considérables que lui vaut un potentiel touristique mieux exploité qu'ailleurs. Quant à Trinité-et-Tobago, c'est le « riche » avec son pétrole et son gaz, sources d'excédents financiers importants.

Faute de pouvoir solliciter Kingston ou Georgetown, dont les regards se tournent plus volontiés vers Moscou, et qui sont, de toute façon, aux prises avec des difficultés économiques sérieuses, Washington attend donc des deux capitales « conservatrices riches », Port-of-Spain et accessoirement Bridgetown (la Bardade), qu'elles relancent, ou plutôt, réalisent, enfin, l'intégration économique entre les pays du Caricom.

Mais, au pouvoir depuis 1956, M. Eric William n'est pas un homme que l'on manie si aisément ! Sa méfiance envers l'étranger est extrême, même s'il est plus pressé de dénoncer l'« impérialisme vénézuélien » que celui des Etats-Unis. Pour lui, l'« intégration » est un tonneau des Danaïdes où les riches versent sans fin et sans profit, des subsides aux pauvres. Cette fois, pourtant, il a senti passer le vent du boulet.

Il a multiplié les entretiens avec ses homologues, en particulier avec M. Tom Adams, et avec le premier ministre de Saint-Vincent — ce M. Milton Cato qui avait sollicité une intervention militaire britannique après le coup d'Etat de mars dernier à Grenade. Il a, en particulier, négocié des ventes de pétrole contre des achats de produits agricoles tropicaux à la Barbade, et organisé une coopération entre les deux pays en matière de tourisme et de transport. En même temps il a, selon le toujours bien informé *Latin american economic report*, rappelé à leurs devoirs communautaires la Jamaïque et la Guyana, trop tentés, à ses yeux, de porter leurs regards au-delà des Caraïbes.

Cette tentative de constitution d'un « axe modéré » aura-t-elle le succès qu'espère Washington ? On voit mal, en tout cas, les Américains rester sans réagir si une nouvelle partie de « dominos » se jouait dans ces îles qui contrôlent l'accès de l'Atlantique au canal de Panama, et où se décharge, se raffine aujourd'hui près du quart de leurs importations de pétrole ? Ils ont d'autant plus de raisons d'être nerveux que le loup est déjà dans la bergerie : Cuba, et donc Moscou.

Sans voir, de façon maniaque, la main de M. Fidel Castro derrière chacune des grèves ou des barricades qui se sont multipliées ces derniers mois, dans les Caraïbes, il est certain que La Havane s'intéresse activement à cette région du monde. La préparation du sixième sommet des non-alignés, en septembre, lui donne évidemment, pour ce faire, de réelles justifications. Mais le succès, cet été, du « Quatrième Festival artistique Carifesta », qui a réuni à Cuba deux mille jeunes gens de toute la région, a inquiété jusqu'aux autorités françaises, qui constatent une dégradation rapide du « climat » à la Martinique et à la Guadeloupe.

Il est évidemment irritant pour Washington, qui, depuis le Vietnam, ne cesse d'amener le pavillon, de constater que, ces derniers temps, tout semble réussir à Cuba. Ce pays prend de plus en plus une stature mondiale. En Afrique, la présence de ses troupes est admise. Il tente de recoller les pots cassés entre frères ennemis, dans le Sud-Est asiatique et intervient même entre le Pakistan et l'Afghanistan. La Havane sera, après le sommet des non-alignés, capitale du tiers-monde pour trois années. Fidel Castro y recevra, en septembre, quelques nouveaux membres ou observateurs — parmi lesquels, bien entendu, le Nicaragua, tout auréolé de sa « *victoire populaire contre l'impérialisme* », ainsi que Grenade, et même le conservateur Surinam, qui vient, par parenthèse, de nouer des relations avec Cuba.

La Havane, qui brigue en outre un poste au Conseil de sécurité des Nations unies pour 1980, s'est donné le luxe, récemment, de féliciter, pour la première fois en vingt ans, l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) qui, en juin, a fait échouer une tentative américaine d'intervention militaire au Nicaragua, analogue à celle qui avait été menée, il n'y a que quatorze ans, contre Saint--Domingue.

M. Fidel Castro pouvait, en effet, être satisfait. La conjonction des votes de pays traditionnellement assez indépendants des Etats-Unis en politique étrangère, comme le Mexique, le Venezuela, ou la Jamaïque, et de régimes de droite irrités par la politique des droits de l'homme du président Carter a provoqué une déroute diplomatique pour Washington dans une enceinte où, longtemps, un froncement de sourcil de l'oncle Sam était pris pour un ordre. Qu'en sera-t-il si se multiplient les « mini-Etats » non-alignés, façon Sainte-Lucie, Grenade ou la Dominique ?

Avec intelligence et humanité, M. Jimmy Carter, contre l'avis de ses « faucons » du Conseil national de sécurité et de défense, a avalé la « couleuvre » nicaraguayenne. Il n'avait d'autre solution que l'usage de la force — qui aurait détruit la « grande idée du règne » : celle de la réhabilitation des droits de l'homme. Car on ne se met pas si facilement en travers d'un courant historique comme celui qui porte les peuples pauvres, les uns après les autres, non tant vers le communisme — comme on le croit parfois à Washington et ailleurs — mais plutôt à la conquête de leur indépendance et de leur dignité, autres droits fondamentaux de l'espèce. Mais pour parodier un mot de « Che » Guevara redevenu d'actualité, l'Amérique digérerait-elle « *deux... Nicaragua, dix Nicaragua...* »

FIN

(1) Union pour le bien-être, l'éducation et la libération (Joint Endeavor for Welfare, Education and Liberation). Le mot *Jewel* signifie, en anglais, « joyau ». Le Jewel a été créé en 1972. Il s'est uni en 1974 avec le Mouvement pour les assemblées populaires de M. Maurice Bishop, devenant le « nouveau Jewel » (N.J.M.).

(2) En incluant ce qui se décharge ou se raffine aux îles Vierge et à Porto-Rico, qui font partie du territoire américain. La raffinerie de Sainte-Croix, aux îles Vierges, est, aujourd'hui, avant celle d'Aruba, dans les Antilles néerlandaises, la plus grande du monde.

Le puzzle antillais

La géographie et l'histoire ont conjugué leurs effets pour faire des Antilles un véritable puzzle. Elles comprennent une cinquantaine d'îles habitées — non comptés les « acyos », ces innombrables îlots qui ourlent les côtes de Cuba. Avec les Bahamas, qui sont, à proprement parler, dans l'Atlantique, et non dans l' « arc caraïbe », et les Turks and Caicos, britanniques, qui les prolongent au sud-est, on avoisine la centaine d'îles habitées.

On distingue, tout d'abord, les Grandes Antilles : Cuba, la plus vaste ; la Jamaïque, à la population la plus dense ; Hispaniola, la plus peuplée, avec Haïti à l'ouest et la République Dominicaine à l'est ; et Porto-Rico, la plus riche. Puis viennent les Petites Antilles, qui vont comme buter sur la côte vénézuelienne, formant, avec leur prolongement « néerlandais » (Bonaire, Curaçao, Aruba), un demi-cercle presque parfait.

Les aléas de la découverte et des conquêtes ont fait des Caraïbes un ensemble politique, linguistique et culturel complexe.

Il comprend :

- Deux Etats hispanophones, Cuba et la République Dominicaine. A la différence de Cuba, le sentiment de faire partie d'un ensemble caraïbe est faible à Saint-Domingue, où est vive, en revanche, la conscience de la « hispanidad » ;
- Une île hispanophone associée (Commonwealth) aux Etats-Unis, Porto-Rico ;
- Un Etat francophone, Haïti, indépendant depuis 1804 ;
- Deux départements français, la Guadeloupe et la Martinique ;
- Six Etats indépendants anglophones, ex-possessions de la Couronne : du nord-ouest au sud-est, la Jamaïque, la Dominique, Sainte-Lucie, la Barbade, Grenade, Trinité-et-Tobago ;
- Trois anciennes colonies britanniques, aujourd'hui dotées de l'autonomie interne, et qui doivent très rapidement devenir indépendantes : Saint-Kitts-Nevis-Anguilla, Antigua et Saint-Vincent. L'indépendance de Saint-Vincent est prévue pour le 27 octobre prochain. Celle de Saint-Kitts-Nevis-Anguilla est compliquée par la quasi-sécession opérée par Anguilla ;
- Une colonie britannique, qui entend le rester, la minuscule Montserrat.

Ces dix îles anglophones forment, avec deux anciennes colonies britanniques « continentales » — la République de Guyana et Belize (autonome, mais dont l'accession à l'indépendance est entravée par la revendication du Guatemala), — le Marché commun des Caraïbes, ou Caricom.

- Des possessions britanniques (« dependencies ») les îles Cayman et une partie des îles Vierges ;
- Un territoire américain, les îles Vierges, rachetées au Danemark en 1917 (Saint-Thomas, Saint-John et Sainte-Croix) ;
- D'anciennes colonies néerlandaises, aujourd'hui dotées de l'autonomie interne, et promises à l'independance à une date non déterminée : Aruba, Curaçao et Bonaire, au sud (îles Sous-le-Vent) et Saint-Eustache (Eustatius), Saba et la moitié méridionale de Saint-Martin (îles Au-Vent) au nord-ouest. (Le nord de Saint-Martin dépend du département français de la Guadeloupe.) Ces six îles et portion d'île forment la Fédération des Antilles néerlandaises, qu'inquiète le poids démographique de Curaçao, et dont Aruba (la plus riche, grâce à sa raffinerie de pétrole) aimerait se détacher.

[*Le Monde* a publié dans ses éditions du 24 août une carte des Caraïbes et de l'Amérique centrale.]

Colombie

Grèves et manifestations dans plusieurs villes

Bogota (*A.F.P.*). — La situation est tendue en Colombie, où une grève illimitée des employés du ministère des finances, suivie par seize mille personnes, a été lancée jeudi 23 août alors que des troubles violents, consécutifs à des hausses des prix de produits de base, affectent plusieurs villes du pays.

Les porte-parole syndicaux des employés du ministère des finances, qui sont en grève pour obtenir des augmentations de salaires et protester contre la « *persécution patronale* », ont annoncé que le mouvement de revendication serait poursuivi jusqu'à ses ultimes conséquences. Les porte-parole gouvernementaux ont déclaré, de leur côté, que la grève serait déclarée illégale car elle affecte un service public.

Devant l'effervescence sociale qui menace de s'étendre à tout le secteur public, chacune des quatre principales centrales syndicales du pays s'est réunie pour mettre au point une stratégie.

D'autre part, l'augmentation des prix de produits de première nécessité, comme le lait, a provoqué des troubles dans plusieurs villes. A Mamatoco, dans le département de Magdalena, un sous-officier et sept policiers ont été blessés au cours d'affrontements avec des étudiants, indique-t-on de source officielle.

Des affrontements entre étudiants et forces de l'ordre se sont également produits dans le port de Santa-Marta, sur la côte caraïbe, ainsi qu'à Sincelejo, dans le département du Sucre. Plusieurs personnes ont été blessées.

A Bogota, à Medellin et à Monteria, où une personne a été tuée et plusieurs autres blessées, des escarmouches se sont produites entre des civils et les forces de l'ordre. A Bucaramanga, dans le département de Santander, des élèves du secondaire ont entamé une grève de la faim de quarante-huit heures pour protester contre les hausses de prix.

DIPLOMATIE

L'inauguration du nouveau siège des Nations unies

Vienne devient la troisième ville de l'ONU

De notre correspondante

Vienne. — Devant un parterre de diplomates, le chancelier Bruno Kreisky, a remis officiellement, jeudi 23 août à Vienne, les bâtiments du nouveau siège des Nations unies à son secrétaire général, M. Kurt Waldheim. Au même moment, les couleurs des Nations unies étaient hissées sur l'aire qui mène aux portes d'entrée de ce gigantesque complexe moderne édifié sur les bords du Danube. Vienne était devenue la troisième ville de l'ONU, après New-York et Genève.

Avec l'ouverture du Centre international de Vienne — le VIC pour les fonctionnaires des organisations des Nations unies, l'ONU-City pour les Autrichiens, — Vienne réaffirme sa vocation de ville de rencontres et de dialogues. Cette cité de l'ONU concrétise les efforts de la diplomatie autrichienne depuis une trentaine d'années, visant à consolider la neutralité du pays par diverses garanties internationales. Le chancelier Kreisky a pour habitude de dire que la présence sur le sol de l'Autriche de l'organisation des Nations unies est « *sa meilleure politique de défense* ». Ce n'est pas simplement une boutade.

La superficie totale des bureaux est de 80 000 mètres carrés, et les locaux pourront accueillir quatre mille six cents fonctionnaires internationaux. Les travaux ont coûté près de 9 milliards de schillings (1 schilling vaut environ 0,31 F), soit 4 milliards de moins que prévu à l'origine. Le financement a été assuré à raison de 65 % par l'Etat fédéral autrichien et 35 % par la ville de complété à l'avenir par un centre de conférences pouvant accueillir près de cinq mille personnes.

Pour attirer le plus grand nombre d'organismes de l'ONU à Vienne, le gouvernement autrichien n'exige qu'un schilling symbolique par an pour la location des bureaux. Malgré cela, et un certain nombre d'autres avantages, les efforts de Vienne pour que soient transférés aux bords du Danube les organismes actuellement installés à New-York et à Genève n'ont pas été entièrement couronnés de succès : un millier d'agents sur les quatre mille six cents attendus manquent encore à l'appel. Avec quelque mille six cents fonctionnaires, l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a son siège à Vienne depuis 1957, fournit le plus gros contingent. Vient ensuite l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, installée dans la capitale autrichienne depuis 1967, avec environ mille deux cents agents. De Genève doivent venir les départements spécialisés dans les problèmes de la drogue et le bureau des affaires sociales. De New-York, on attend deux autres organismes, dont le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires.

ANITA RIND.

ÉLIMINER SANS POLLUER MOUSTIQUES et INSECTES VOLANTS INDÉSIRABLES

Appareil breveté utilisant à la fois une source lumineuse pour attirer les insectes et une source électrique pour les anéantir. Aucun produit chimique. Pour intérieur-extérieur et en camping. (avec adapteur 12 V)

L'INSECTRAP (220 V). 340 F. Franco 360 F.

THIEBAUT

Spécialiste de la lutte contre les insectes.

30, PLACE DE LA MADELEINE - 75008 PARIS - Tél. 742-29-03

Ouvert tous les jours. Documentation gratuite sur demande.

Bienheureux les retardataires.

(ils paieront moins cher leur voyage vers l'Irlande).

De quelque façon qu'ils s'y prennent, ceux qui ont attendu pour partir que tout le monde ou presque soit rentré seront récompensés.

Veulent-ils laisser leur voiture en France écouter de belles histoires de bouchon ? A partir du 1er septembre, ils auront, s'ils sont au moins 2, un jet Aer Lingus et une voiture à kilométrage illimité pour explorer l'Irlande pendant 6 jours avec le volant à droite, histoire de changer un peu. Le tout pour 1.475 F par personne.

Veulent-ils aller directement en Irlande avec leur voiture ? Toujours à partir du 1er septembre, il leur suffira de partir à 4 pour qu'elle ne paye rien sur le Saint-Patrick et le Saint-Killian, les bateaux qui partent tous les jours du Havre ou de Cherbourg vers l'Irlande (s'ils ne sont que 2 ou 3, elle paiera demi-tarif).

Bref, si on n'est pas parti, il n'y a vraiment aucune raison de rester. Et plein de raisons d'aller voir un Agent de Voyages et de lui parler de l'Irlande à cet homme.



Allez loin sans aller loin.

J'aimerais recevoir votre documentation "Irlande pour les retardataires" LM 3

Nom

Adresse

Envoyez ce coupon au Tourisme Irlandais ou venez nous voir 9 Bd de la Madeleine 75001 Paris ou téléphonez au 261.84.26



EUROPE

Union soviétique

Quarante-cinq ressortissants des trois pays baltes réclament le droit à l'autodétermination

Moscou *(A.F.P.)*. — Un groupe de quarante-cinq ressortissants des pays baltes a rendu publique, jeudi 23 août, une déclaration appelant à la *« liquidation des conséquences du pacte germano-soviétique »* et demandant pour les Lituaniens, les Lettons et le sEstoniens le droit à l' « autodétermination ». Le texte a été remis à des correspondants occidentaux à Moscou, à l'occasion du quarantième anniversaire de la signature du pacte germano-soviétique.

« Nous considérons le 23 août 1939 comme un jour de honte, écrivent les signataires. *Le pacte Molotov-Ribbentrop a marqué la conjuration des deux plus grands tyrans de l'histoire, Staline et Hitler, contre la paix et l'humanité, et a donné le coup d'envol à la seconde guerre mondiale. »*

Les signataires, parmi lesquels on compte plusieurs prêtres catholiques, rappellent les différentes clauses du pacte et de son protocole secret concernant le partage des sphères d'influence dans les pays baltes, en Finlande, en Pologne, en Bessarabie et en Bukovine du Nord, ainsi que les accords complémentaires conclus entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne nazie, notamment celui du 10 janvier 1941, par lequel l'Allemagne renonçait au profit de l'U.R.S.S. à la partie occidentale de la Lituanie en échange d'une somme de 7,5 millions de dollars d'or (1).

Les signataires du texte demandent que ces divers protocoles secrets soient rendus publics par le gouvernement soviétique. Ils demandent également que les gouvernements de l'U.R.S.S. et de la R.F.A. déclarent officiellement qu'ils considèrent le pacte germano-soviétique et ses annexes comme nul et non avenu, de la *même manière que l'Allemagne* fédérale a déclaré nuls dès leur origine les accords de Munich.

Une occupation militaire

Enfin, les signataires en appellent à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, qui s'étaient engagés, en 1941, en signant la Charte atlantique, à n'entériner aucune modification de territoire faite sans le libre consentement des peuples concernés. Ils en appellent également à l'Organisation des Nations unies (héritière de la Société des Nations, dont la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie étaient membres) pour qu'elle fasse respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cinq dissidents, non Baltes (Malva Landa, Victor Nekipelov, Tatiana Velikanova, André Sakharov et Arina Guinzbourg), ont apporté leur soutien à cet appel. Ils ajoutent, pour leur part, que les pays baltes ont été annexés à l'U.R.S.S. à la suite d'une occupation militaire et sans tenir compte de la volonté des populations concernées ; ils estiment que l'autodétermination de ces peuples devrait être obtenue par un *référendum*.

(1) Déjà, fin septembre 1939, le protocole des accords germano-soviétiques d'août avait été modifié. Ce n'est donc pas, comme nous l'avons écrit par erreur, dans *le Monde* daté 19-20 août, à l'insu des Allemands que le Soviétiques occupérent la Lituanie, mais parce qu'elle avait été échangée contre la région de Lublin (Pologne centrale), qui, suivant le pacte du 23 août 1939, devait être occupée par les Soviétiques.

A l'occasion de son soixante-dixième anniversaire

M. Gromyko est décoré pour la sixième fois de l'ordre de Lénine

De notre correspondant

Moscou. — *A l'occasion de son* soixante-dixième anniversaire, M. Andréï Gromyko s'est vu remettre, le 23 août, au Kremlin, par M. Léonid Brejnev, pour la sixième fois l'ordre de Lénine et pour la deuxième la médaille d'or de la faucille et du marteau de héros du travail socialiste. Il est le septième des treize membres du bureau politique (après MM. Brejnev, Kirilenko, Kossyguine, Pelche, Ustinov et Souslov) à avoir franchi le cap des soixante-dix ans, *« un chiffre digne de respect »*, comme l'a souligné M. Brejnev.

En le décorant, le secrétaire général du P.C. soviétique s'est non seulement adressé à lui en le tutoyant, mais a tenu également à saluer le rôle capital qu'il joue dans la politique étrangère de *l'U.R.S.S. depuis quarante ans* (M. Gromyko avait été nommé, fin 1939, conseiller à l'ambassade à Washington).

Dans sa réponse, le chef de la diplomatie soviétique a rendu un hommage particulièrement vibrant au numéro un soviétique (qu'il a cité sept fois en l'appelant la plupart du temps Léonid Illitch, forme particulièrement affectueuse). M. Gromyko a exalté le *« travail inlassable, titanesque de l'éminent marxiste-léniniste Léonid Brejnev »*, avant d'affirmer : *« Derrière chacune de ses paroles, les Soviétiques, des millions de gens dans les autres pays, sentent la puissante démarche du socialisme qui progresse avec assurance dans la voie indiquée par Lénine »*.

(Intérim.)

Italie

DEUX TERRORISTES D'EXTRÊME DROITE SONT ARRÊTÉS EN AMÉRIQUE LATINE

Rome *(A.F.P., Reuter)*. — Le ministère italien de l'intérieur a annoncé jeudi 23 août l'arrestation de deux extrémistes de droite recherchés par la police pour leur participation à différents attentats meurtriers en Italie. Il s'agit de M. Franco Freda, arrêté lundi à San-José (Costa-Rica), qui s'était évadé de prison à Milan en octobre 1978, et de M. Giovanni Ventura, interpellé quelques jours plus tôt en Argentine, et qui avait fui l'Italie en janvier 1979. *Leur double évasion* avait suivi de peu leur condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité.

Remis par les autorités argentines et costaricaines à la police italienne les deux hommes devaient arriver ce vendredi à Rome.

Roumanie

Un défilé militaire a été organisé pour la fête nationale

Pour la première fois depuis 1975, le traditionnel défilé populaire organisé en Roumanie à l'occasion de la fête nationale a été accompagné, le jeudi 23 août, d'une parade militaire. Selon un commentaire de la radio de Bucarest, les armes présentées — voitures amphibies, *blindés, unités de fusées — seraient « en grande* partie de fabrication roumaine ». Parmi les hôtes étrangers qui figuraient à la tribune d'honneur, aux côtés du chef du parti, M. Ceausescu, et de sa femme, Elena, on notait la présence de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, et de M. Robert Mugabé, coprésident du Front patriotique du Zimbabwe. Au cours d'une cérémonie solennelle, M. Ceausescu avait déclaré *mercredi que* « l'armée roumaine doit être mise en état de défendre l'indépendance et la souveraineté du pays ; s'il le faut, quel qu'en soit le prix ».

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Plusieurs circonstances peuvent expliquer que la direction roumaine ait jugé utile d'organiser cette année un défilé militaire à l'occasion des fêtes du 23 août. Depuis la *« guerre de l'essence »* déclenchée par Bucarest à la fin du mois dernier au sein du Comecon, les relations entre la Roumanie et plusieurs de ses alliés, notamment la Hongrie, se caractérisent par une certaine nervosité. Dans ces conditions, il n'est sans doute pas mauvais, du point de vue de M. Ceausescu, de proclamer haut et fort, une fois de plus, la volonté d'indépendance de la Roumanie et d'affirmer qu'elle dispose des moyens militaires de se défendre, même si, en réalité, la question des rapports entre Bucarest et ses partenaires ne se pose pas en ces termes. Une dramatisation contrôlée de la situation ne peut pas nuire aux intérêts de Bucarest, au contraire.

D'autre part, l'anniversaire célébré cette année est le trente-cinquième depuis le renversement, au mois d'août 1944, de la dictature militaro-fasciste du maréchal Antonescu. L'événement devait être marqué d'une façon plus spectaculaire que ces dernières années.

Dans quelques jours, en outre, l'Europe se rappellera le début, il y a quarante ans, de l'agression hitlérienne contre la Pologne, premier acte de la deuxième guerre mondiale. A l'époque, la Roumanie n'avait pas encore fait le choix de ses alliances. Elle devait même, le 7 septembre 1939, déclarer sa neutralité. Mais l'accord économique signé au mois de mars avec le Reich avait considérablement aggravé sa dépendance à l'égard de Hitler, avec lequel Antonescu devait finalement se liguer.

A l'approche de la célébration du souvenir de cette date tragiquement historique, il importe sans doute pour les dirigeants roumains de souligner que, si leur pays fut jusqu'en 1944 dans le mauvais camp, il apporta dans les derniers mois de la guerre, après le coup d'Etat du 23 août, une contribution militaire notable à l'effondrement de la puissance hitlérienne. Ce souci constant de la diplomatie roumaine est exprimé depuis quelque temps dans une formule dont le fait qu'elle ait été reprise mercredi par M. Ceausescu montre qu'elle a reçu l'aval des plus hautes autorités du pays. Le chef du parti a déclaré : *« Par les forces armées engagées et par sa participation à la lutte contre l'Allemagne, la Roumanie a occupé la quatrième place après les premiers pays (Grande-Bretagne, Etats-Unis, U.R.S.S.) dans la coalition anti-hitlérienne. »*

Pour justifier une telle affirmation, l'historiographie roumaine actuelle fait état des effectifs militaires retournés contre la Wehrmacht en août 1944 : 540 000 hommes, et du nombre des victimes jusqu'en mai 1945 : 170 000 morts. Le choix d'une telle thèse historique est-il bien heureux ? En premier lieu en ce qui concerne les chiffres, un ouvrage très officiel publié en 1964 (1), donc avant l'arrivée au pouvoir de M. Ceausescu, estimait à 360 000 et non à 540 000 le nombre de soldats et officiers roumains qui combattirent l'Allemagne hitlérienne. Ensuite, les historiens roumains peuvent-ils faire comme si la coalition anti-hitlérienne n'avait uni, de juin 1941 à août 1944, que trois pays ? Cette coalition ne comprenait-elle pas, politiquement et militairement, d'autres forces dont l'engagement contre le nazisme fut antérieur à celui de la Roumanie : par exemple les Forces françaises libres du général de Gaulle ou les partisans de Tito en Yougoslavie ? Certes, ni de Gaulle ni Tito ne se battirent au nom du gouvernement en place dans leur pays mais ces résistants de la première heure, et d'autres comme les combattants de l'armée intérieure en Pologne, n'incarnaient-ils pas une certaine légitimité historique ?

D'un point de vue très formel, la thèse avancée aujourd'hui par Bucarest n'est sans doute pas inexacte (2). Nul ne songe, d'autre part, à contester l'importance que le retournement d'alliance effectué en août 1944 par la Roumanie eut dans l'effondrement du dispositif militaire en Europe du Sud-Est. Mais, à trop souligner la participation de leur pays à la coalition anti-hitlérienne, les historiens et dirigeants de Bucarest ne risquent-ils pas de perdre le sens de la mesure ? Après tout, la lutte de l'armée roumaine contre l'Allemagne nazie dura au total deux cent soixante jours, son combat aux côtés de cette même Allemagne nazie quatre fois plus de temps.

MANUEL LUCBERT.

(1) *La Roumanie pendant la guerre mondiale*, éditions de l'Académie de la République populaire roumaine.

(2) Cependant, à la conférence de Paris, en 1946, la Roumanie, malgré sa demande, ne se vit pas reconnaître par les alliés le statut de cobelligérant.

Yougoslavie

M. MILOVAN DJILAS CONSACRE LE SECOND VOLUME DE SES MÉMOIRES AUX ANNÉES D'APRÈS-GUERRE

M. Milovan Djilas, rapporte l'*International Herald Tribune*, s'apprête à écrire le deuxième volume de ses Mémoires. Sous le titre *Le pouvoir*, il va évoquer ses souvenirs des années de l'après-guerre, son exclusion du parti, ses prisons, le conflit de la Yougoslavie avec l'U.R.S.S.

L'ancien compagnon de Tito, tombé en disgrâce en 1954 et amnistié en 1966 après avoir été condamné à huit ans de prison en 1962, est, depuis, régulièrement critiqué par la presse yougoslave. Le 21 mars dernier, la police lui a même adressé un *« dernier avertissement »* en raison de ses *« activités hostiles »* au pays.

Pour Adam et Eve,
Sri Lanka c'était le Paradis.

Sri Lanka, le pays enchanteur. Serendib. Le Paradis Terrestre.

Ou l'Eden d'Adam et d'Eve. Certains croient qu'en ce lieu Adam et Eve ont été créés et qu'ils ont vécu là. D'autres pensent qu'un bon ange les y a amenés, Sri Lanka étant sur la Terre ce qui ressemblait le plus au Paradis.

Qu'importe. Ils ont vécu là une existence heureuse. Adam passait des heures interminables au sommet du Pic d'Adam, si captivé par la beauté des terres se déroulant en bas que la roche même de sa montagne garda l'empreinte de son pied.

De nos jours, un temple musulman à la belle et curieuse architecture indique l'emplacement des tombes d'Adam et d'Eve.

Il n'est pas rare que des visiteurs soient complètement stupéfaits par la beauté de notre île.

Nos plages qui s'étendent sur des centaines de kilomètres n'ont pas de rivales dans le monde entier.

Nos anciens royaumes de montagnes sont les plus riches en reliques, légendes et ruines survivantes d'époques révolues.

A chaque détour de chemin, sur chaque montagne, une nouvelle merveille attend le visiteur pour faire naître sur son visage un sourire radieux.

Ce même sourire, vous le découvrirez sur le visage des voyageurs faisant appel aux services de notre compagnie aérienne, Air Lanka.

Car c'est elle qui vous donnera l'avant-goût du Paradis.

A partir du 1er Septembre, vous pourrez prendre nos avions pour aller d'Europe au Moyen-Orient, aux Indes, en Asie du Sud-Est ou chez nous à Sri Lanka, nous prendrons soin de vous à la manière douce et chaleureuse que seuls connaissent à ceux qui vivent au Paradis.



Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler votre Agent de voyages ou l'Agent général de vente d'Air Lanka, Singapore Airlines.

AIRLANKA
Un avant-goût du Paradis.

ALS

politique

Nous voulons l'union avec le parti socialiste même si nous avons des politiques différentes

écrit M. Marchais

Sous la pression des déclarations unitaires du parti socialiste et des critiques auxquelles se heurte l'attitude de la direction confédérale de la C.G.T., le parti communiste est amené, depuis une semaine, à préciser sa conception de l'union des forces syndicales et politiques contre le gouvernement. M. Georges Marchais a ainsi indiqué à plusieurs reprises que cette union devant être sans exclusive, les socialistes peuvent y avoir leur place. Le secrétaire général du P.C.F. ajoute, vendredi, dans *l'Humanité*, que cette entente avec le P.S. est voulue par les communistes. Mais il souligne que les deux partis ont actuellement « *des politiques différentes* », et il ironise sur « *les déclarations d'intention et les documents bavards des dirigeants socialistes* ». Il est donc clair que le parti communiste ne se reconnaît pas dans la politique de relance et d'élargissement de la base de l'union exposée au début de la semaine par M. François Mitterrand. Cela ne permet pas, toutefois, de préjuger de la réponse que le P.C.F. doit faire, la semaine prochaine, à la proposition de « rencontre bilatérale » que lui a adressée le P.S.

La confrontation entre les deux partis ne prend pas le P.C.F. au dépourvu. Il avait maintes fois indiqué qu'un des aspects principaux de l'« union de la base », qu'il préconise, est le débat public qui doit s'instaurer entre les formations de gauche. Il s'agit, pour les communistes, de faire apparaître une différence fondamentale d'orientation entre le P.C.F. et le P.S., le second partageant, affirme de nouveau M. Marchais, les objectifs de la majorité et ne contestant que la manière dont le gouvernement cherche à les atteindre. Pour le P.S., la politique de M. Barre est un échec, pour le P.C.F. elle est un succès au profit des groupes capitalistes et au détriment des travailleurs.

Aussi le parti communiste ne modifie-t-il en rien sa position lorsqu'il déclare souhaiter l'union avec le parti socialiste. Cela avait déjà été dit par M. Marchais lors du vingt-troisième congrès du P.C.F., au début du mois de mai. C'est plutôt sur le terrain syndical qu'il faut guetter un éventuel infléchissement de la direction tracée, au début d'août, par MM. Marchais et Georges Séguy, car, à l'intérieur de la C.G.T., la nécessité d'une action de masse est vivement ressentie par de nombreux militants. — P. J.

M. Georges Marchais consacre un long article, dans *l'Humanité* du 24 août, au bilan de l'action de M. Raymond Barre. « *Doit-on, comme le fait François Mitterrand, parler d'échec ou d'impuissance de la politique Barre ?* écrit le secrétaire général du P.C.F. *Eh bien, non ! Dire cela, c'est semer la confusion, c'est faire croire que les objectifs du pouvoir étaient bien d'améliorer la situation des Français et du pays, mais qu'il n'a pas su s'y prendre. C'est, au fond, considérer comme fatale la politique d'austérité et d'abandons nationaux.* » Pour le P.C.F., la politique menée par M. Barre est une « *politique délibérée* », au service des « *privilégiés* » et des « *maîtres du capital* ».

Le dirigeant communiste précise enfin les conditions dans lesquelles pourrait se réaliser l'union du P.C.F. avec le P.S. : « *Nous avons tiré de l'expérience du programme commun et de l'attitude du parti socialiste des leçons essentielles*, écrit M. Marchais. *Il ne faut pas, il ne faut plus que les travailleurs s'en remettent aux états-majors politiques pour assurer leur présent et leur avenir. Il ne faut pas, il ne faut plus qu'ils renvoient aux échéances électorales toutes les satisfactions, tous les changements nécessaires. Il ne faut pas, il ne faut plus qu'ils considèrent les discussions de sommet, les déclarations d'intention et les documents bavards des dirigeants socialistes comme des garanties sûres. Faute de quoi s'ouvrent les chemins de la désillusion et de l'amertume.*

» *Nous l'avons dit, nous voulons l'union avec le parti socialiste même s'il est vrai — et c'est vrai — que nous avons les uns et les autres des conceptions différentes, des analyses différentes, et au surplus actuellement des politiques différentes.*

» *C'est précisément parce qu'existe cette différence qui n'est pas près de s'effacer, parce que le parti socialiste est ce qu'il est, que l'union ne peut se réaliser, se maintenir, aller au bout des objectifs qu'elle proclame, que si elle se fonde sur l'union agissante des travailleurs eux-mêmes, sur leur action permanente et tenace conduite sur tous les terrains, sur leur vigilance et leur clairvoyance sans cesse approfondies. C'est cela que nous appelons l'union à la base. C'est cela qui est indispensable, prioritaire.* »

LE P.C.F. SOUHAITE DONNER A L'ACTION CONTRE LE POUVOIR LE « MAXIMUM D'AMPLEUR »

Le bureau de presse du P.C.F. a rendu public, vendredi matin 24 août, le communiqué suivant :

« *Depuis le début, dans le cadre de la politique définie par son vingt-huitième congrès, le parti communiste français multiplie les initiatives pour donner à la riposte qui s'impose contre l'agression du pouvoir et du patronat, le maximum de vigueur, d'ampleur, d'efficacité.*

» *Ainsi, Georges Marchais a rappelé mercredi que le parti communiste français est toujours « disposé à l'unité d'action avec » toutes les forces qui le veulent, » contre la politique du pouvoir, » pour des objectifs conformes » aux intérêts des travailleurs. » La politique du parti commu- » niste français, c'est l'union dans » l'action sans compromission ni » illusion ». Et il a souligné ce matin dans l'Humanité : « Toute » l'activité des communistes est » et doit être consacrée au déve- » loppement impétueux des lut- » tes, au renforcement de l'unité » d'action à la base, pour mettre » en échec patronat et gouverne- » ment... C'est cela qui est indis- » pensable, prioritaire. »*

» *C'est dans cet esprit constructif que le bureau politique du parti communiste français fera, lors de sa prochaine réunion, le point de la situation, prendra les initiatives opportunes et apportera sa réponse à la lettre qu'il vient de recevoir du parti socialiste.* »

● RECTIFICATIF. — Une erreur dans nos premières éditions datées du 24 août nous a fait dire, dans l'article consacré à l'élaboration du « *projet socialiste* », « *elle prépare le terrain d'une offensive tournée vers M. Mauroy* » au lieu de « *le terrain d'une ouverture vers M. Mauroy* ».

LE BILAN DE TROIS ANNÉES DE « PLAN BARRE »

M. CHINAUD (U.D.F.) : pas tout à fait satisfaisant, mais positif.

M. Roger Chinaud, président du groupe de l'U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré dans une interview diffusée par l'Agence France-presse : « *M. Barre avait dit en 1976 qu'il lui fallait trois ans pour remédier à certaines difficultés de fond. C'est un fait que sur le plan de l'examen brutal des choses le bilan n'est pas tout à fait satisfaisant. Seulement qui peut, de bonne foi, affirmer que pendant trois ans la situation économique mondiale n'a pas fantastiquement changé.* »

Selon M. Chinaud, le bilan de la politique menée par M. Barre est positif, car au cours des trois dernières années « *la monnaie est restée solide, le commerce extérieur s'est redressé, ce qui a permis d'absorber une partie notable du relèvement du coût des matières premières et de l'énergie importées.*

» *Personne ne peut nier que globalement ces trois dernières années ont vu le pouvoir d'achat des Français augmenter. S'il reste encore à faire dans le domaine de la réduction des inégalités, jamais la France n'a connu une progression aussi forte des revenus les plus bas et jamais les actions en faveur des personnes âgées et de la famille n'auront été de manière continue aussi importantes.* »

LE GOUVERNEMENT NE CÉLÈBRE PAS SES ANNIVERSAIRES

« Le gouvernement n'a pas l'habitude de célébrer ses anniversaires. Il a travaillé « comme de coutume », a *déclaré M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, au terme du conseil des ministres.*

C'est par cette phrase que le porte-parole a répondu aux journalistes qui lui demandaient si le conseil des ministres avait rappelé, d'une manière ou d'une autre, la nomination le 25 août 1976 de M. Raymond Barre à l'hôtel Matignon.

Tous clignotants allumés

(Suite de la première page.)

Dira-t-on qu'une analyse semblable peut être faite pour de nombreux partenaires étrangers ? C'est inexact pour le Japon. C'est inexact pour l'Allemagne, où, réserve faite d'un ou de deux clignotants, notamment celui du budget, et en moindres proportions que chez nous, les indices sont favorables, surtout quand on les compare aux nôtres. On peut, certes, déclarer que l'Allemagne n'échappe pas à un certain dérapage de son indice des prix. Il sera moitié moindre du nôtre et suit six années où l'Allemagne fut, avec la Suisse notamment, un modèle de gestion économique. Le profit qu'elle tire de cette gestion, profit social, technologique, culturel et politique est désormais considérable.

Dira-t-on qu'on ne peut faire mieux que ce qui est fait ? C'est le langage tenu depuis quelques mois et contre lequel je n'ai cessé de m'élever. Si telle était la vérité, ce serait à désespérer de la France. Il est vrai que l'effort à accomplir est à la fois dur et difficile. J'ai comparé, il y a plusieurs années, la lutte contre nos causes internes d'inflation à la lutte pour arrêter une voiture engagée sur une forte pente. Au début, un coup de frein arrête sans mal le véhicule. Rapidement, la situation empire jusqu'au moment où, pour éviter le précipice, il faut mettre un arbre au travers de la route, ce qui peut créer quelques dégâts — bien moindres toutefois que ceux occasionnés par la chute ! La pause constatée en 1976 n'a été qu'un répit, et, si la hausse des prix du pétrole a aggravé l'alarme, la détérioration de notre situation a recommencé, hélas, pour des causes internes.

Or la vérité doit être dite et proclamée. Alors que les États-Unis ont investi, et recommencent à investir, alors que le Japon et l'Allemagne, et bien d'autres pays, nos concurrents, ont investi et continuent — *la France, depuis plusieurs années, voit gravement stagner ses investissements productifs* — à l'exception de grands secteurs protégés par des commandes d'Etat ou animés par la volonté de diminuer la main d'œuvre. Cette situation constitue le clignotant le plus grave... *C'est cette situation qu'il faut renverser.*

∴

Richelieu, qui est l'un des grands hommes de notre histoire auprès de qui l'on peut prendre des leçons, a écrit qu'on ne change pas tout d'un coup la direction de l'Etat, sinon « *on viole les lois de la prudence, qui ne permettent pas qu'on passe d'une extrémité à l'autre, sans milieu* ».

Il est vrai : on ne peut revenir, en quelques mois, à l'équilibre des finances publiques et sociales, à des rémunérations alignées sur la croissance de la production, à un grand renversement de la courbe des investissements, donc de l'emploi. Mais il devient d'une extrême urgence de modifier notre politique afin d'atteindre ces objectifs et non de leur tourner le dos. *La révision des dépenses publiques et sociales, la détermination d'une politique des revenus, la protection de notre marché intérieur* (à l'imitation des Allemands, des Anglais, des Italiens), à défaut d'un renversement de la politique douanière désuète de la Communauté, constituent désormais les orientations impératives de l'action, auxquelles s'ajoute la politique particulière en faveur de nos productions agricoles déficitaires et de l'industrie agro-alimentaire, qui est en passe de devenir, alors que nous sommes favorisés par la nature, le domaine réservé des Anglo-Saxons et des Allemands.

Qu'il faille en outre *un effort prioritaire en faveur de l'énergie nucléaire* afin de diminuer notre tragique dépendance ; qu'il faille également plusieurs lois programmes qui soient l'expression d'une volonté de développer l'investissement dans plusieurs secteurs industriels clairement et raisonnablement choisis : voilà qui est à la fois certain et urgent.

Que ce tournant demeure difficile, fût-il pris avec prudence, nul ne peut en douter. Qu'il doive être accompagné de mesures d'équité et de solidarité, allant d'un prélèvement exceptionnel sur la fortune, en vue d'aider le redémarrage des investissements, à un service civil des jeunes, garçons et filles, qui ne sont pas appelés au service militaire, et dont le sommet doit être une politique familiale moderne, voilà qui représente plus qu'un complément : une part capitale d'un plan global de redressement.

C'est pourquoi nouvelle droite, réunification de la gauche, pacte de non-agression entre formations de la majorité, apparaissent, comme on disait au Grand Siècle, d'un ridicule achevé. La réalité et la vérité sont ailleurs. Il en est de même d'une intégration européenne où la France est vouée au rôle de servante, à qui l'on concédera quelques miettes en compensation du silence gardé sur un armement atomique dont nous aiderions l'Allemagne à se doter ! Il en est de même d'une réduction généralisée des trente-cinq heures dont la réclamation s'apparente exactement aux affirmations des pacifistes de 1939, « *plutôt la servitude que la guerre* », — comme si le choix se présentait ainsi ! La guerre est ouverte et il faut éviter qu'elle ne réduise la France à la servitude.

∴

La vérité, c'est que, dans la guerre économique, « *dont on ne veut pas davantage parler que l'on ne voulait parler avant 1939 de danger fasciste ou nazi* », la France est sur le chemin des faiblesses, donc des capitulations, alors que le seul devoir de la classe politique est de la remettre, quelles que soient les difficultés, sur le chemin qui la placera dans le camp des vainqueurs. C'est là l'objectif d'un gouvernement de salut public qui ne peut être ni de gauche, ni de droite, ni du centre, car il s'agit là de la nation française.

La nation française, notre patrie, aujourd'hui en danger comme l'indiquent tous les clignotants de notre économie.

MICHEL DEBRÉ.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi 23 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Le communiqué suivant a été publié :

● PERSONNES HANDICAPÉES

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat ont présenté le bilan et les perspectives de la politique menée en faveur des personnes handicapées, en application de la loi d'orientation du 30 juillet 1975.

Ils ont rappelé que deux millions de personnes environ ont actuellement un handicap léger ou profond et que la collectivité nationale se doit de développer un effort particulier de solidarité en leur faveur.

Ils ont souligné qu'environ 18 milliards de francs leur ont été consacrés en 1978, soit une augmentation de 80 % en francs courants par rapport à 1975. La prévention périnatale obtient des résultats remarquables.

Le secrétaire d'Etat a précisé que les mesures d'application de la loi d'orientation sont maintenant entrées en vigueur, grâce à l'intervention de quarante-huit décrets et au renforcement des administrations départementales.

Pour l'avenir, ils ont présenté au gouvernement, qui l'a retenu, un programme de travail qui comportera :

— Un effort d'information et de simplification des dispositions applicables aux handicapés : un guide pratique gratuit vient d'être distribué à un million d'exemplaires. Sa diffusion sera encore élargie ;

— Une intensification de la politique de qualité des appareillages et de réduction de leur délai d'attribution, en concertation avec le secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

Le ministre du travail et de la participation a, pour sa part, rappelé les résultats obtenus en matière d'insertion professionnelle des handicapés. Déjà 544 000 d'entre eux travaillent dans les entreprises du secteur privé occupant plus de dix salariés, et près de 38 000 en milieu protégé. L'aide de l'Etat au titre de complément de rémunération pour ces derniers s'élèvera cette année à 695 millions de francs, soit plus de 39 % d'augmentation sur 1978.

Des mesures sont à l'étude pour améliorer le dispositif existant et accroître les capacités d'accueil.

De son côté, le ministre des anciens combattants a souligné le rôle très efficace des écoles publiques de rééducation gérées par son département.

A l'issue d'une année de plein fonctionnement, l'activité des Commission techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) s'est révélée satisfaisante.

Le président de la République a constaté que l'application de la loi d'orientation de 1975 a été menée à bien dans un souci permanent de concertation avec les intéressés eux-mêmes et les associations les représentant. Il a souligné que l'effort de solidarité ainsi entrepris doit s'accompagner d'une évolution des comportements des Français pour assurer une pleine insertion des personnes handicapées dans notre société.

Dans le domaine de l'emploi, il a souhaité que les entreprises effectuent un effort particulier. Il a demandé, par ailleurs, à chacun des ministres de lui rendre compte des recrutements de personnes handicapées dans les administrations et de poursuivre leurs efforts.

● FONDS SPÉCIAL D'ADAPTATION INDUSTRIELLE

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur le Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.).

Créé lors du conseil des ministres du 6 septembre 1978, ce fonds constitue un instrument exceptionnel d'aménagement du territoire ; placé sous l'autorité du premier ministre et du ministre de l'économie, bénéficiant d'une dotation de 3 milliards de francs, le F.S.A.I. a pour mission de favoriser la réalisation d'investissements et la création d'emplois industriels nouveaux dans les zones touchées par les mutations des industries sidérurgiques et navales.

Moins d'un an après son institution, ce fonds a apporté une contribution importante au renouveau économique des bassins sidérurgiques de la Lorraine et du Nord en contribuant au financement de nombreux investissements nouveaux qui doivent permettre la création de plus de 12 000 emplois.

C'est ainsi que près de 6 800 emplois industriels seront créés dans la Lorraine sidérurgique, dont 3 500 dans le bassin de Longwy, tandis que, pour le Nord, 5 500 créations d'emplois sont prévues dans le bassin de Denain.

En outre, dans les zones de conversion navale, les créations prévues représentent près de 1 000 emplois dans la Basse-Loire et plus de 1 800 dans l'Est marseillais.

Depuis sa mise en place, le Fonds spécial d'adaptation industrielle a donc permis de réaliser 74 projets d'investissements industriels d'un montant global de 5,75 milliards de francs, correspondant à la création de près de 15 000 emplois industriels directs dans les zones de conversion sidérurgique et navale.

Sur les 74 projets déjà retenus, les deux tiers intéressent des entreprises petites et moyennes, tandis que 14 d'entre eux constituent des créations d'entreprises nouvelles. 31 sont en examen dont plusieurs intéressent Boulogne, Saint-Etienne et Nantes.

Ainsi, le Fonds spécial d'adaptation industrielle permettra de rénover le potentiel économique des zones touchées par les conversions sidérurgiques et navales. (Lire page 18.)

(Lire page 18.)

● L'ARCHITECTURE

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté au conseil un bilan d'application de la réforme décidée en 1977. Il a notamment rappelé les grandes orientations qui sont progressivement mises en œuvre sur l'organisation, le fonctionnement et le contenu pédagogique de cet enseignement. (« Le Monde » du 22 octobre.)

Le nombre des enseignants sera augmenté et leur qualité améliorée grâce notamment à l'établissement d'une liste nationale d'aptitude et à l'élaboration d'un statut.

L'effort budgétaire en faveur de l'enseignement de l'architecture prévu pour 1980 sera poursuivi jusqu'en 1983 et portera principalement sur la création de nouveaux postes, l'installation des unités pédagogiques et l'augmentation de leurs moyens de fonctionnement.

Les effectifs d'étudiants seront adaptés aux systèmes pédagogiques retenus par les établissements ; le « tronc commun » des études dispensées à tous les futurs architectes, portera sur le projet architectural et les connaissances théoriques qu'il suppose.

Une formation plus spécialisée préparant les architectes à des modes d'intervention de plus en plus nombreux et diversifiés sera assurée lors du troisième cycle, où les étudiants pourront découvrir les différents secteurs d'activité, en particulier grâce à des stages ; cette formation sera complétée, après le diplôme, par des instituts spécialisés dans les domaines tels que l'aménagement urbain et paysager, les monuments historiques, le traitement des quartiers anciens ou l'architecture solaire.

Enfin, l'Institut français d'architecture ouvrira ses portes à la rentrée de 1980.

● DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) a analysé l'évolution économique, sociale et culturelle des départements d'outre-mer.

Il a souligné les progrès remarquables accomplis depuis la départementalisation en ce qui concerne le niveau de vie, et il a présenté des propositions pour rapprocher davantage la situation de ces départements de celle des départements métropolitains.

Un important effort est engagé pour intensifier le développement des Antilles à la suite du colloque économique tenu dans ces départements à la fin de l'année 1978.

Le secrétaire d'Etat a défini les objectifs précis à atteindre au cours des prochaines années, pour répondre notamment aux besoins d'emploi des jeunes. Ces objectifs ont été dégagés en accord avec les élus et les représentants socio-professionnels des départements intéressés, qui ont engagé une collaboration efficace dans le cadre de la conférence interrégionale Antilles-Guyane.

● CONVENTIONS

Le conseil des ministres a adopté cinq projets de loi autorisant l'approbation ou la ratification de diverses conventions.

Deux d'entre elles ont été signées respectivement le 20 septembre 1978 et le 31 juillet 1978 avec la République du Salvador et la République démocratique du Soudan et portent sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

Un autre projet de loi tend à autoriser la ratification de la convention entre la France et l'Autriche sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de faillite signée le 27 février 1979.

Le conseil des ministres a également approuvé un projet de loi autorisant la ratification de la convention franco-allemande, signée le 3 février 1977, sur l'assistance mutuelle entre les deux pays en cas de catastrophe ou accidents graves.

Enfin le conseil des ministres a approuvé un projet de loi autorisant la ratification de l'accord franco-canadien sur l'extradition signé le 9 février 1979. Tout en comportant les garanties traditionnelles en la matière, cet accord permettra à notre pays de demander plus fréquemment et plus aisément l'extradition des personnes recherchées par la justice française.

« LE FIGARO » : la défiance.

« *Le jeu de nos institutions veut que le premier ministre mandaté par le président de la République prenne les coups. Raymond Barre a admis, d'emblée, que son poste était « le plus exposé ». A partir de là, il doit être clair que, politiquement, c'est au chef de l'Etat de tirer les conclusions du bilan. S'il maintient Raymond Barre dans ses fonctions, c'est qu'il refuse de le désavouer et donc qu'il approuve sa politique ; qu'il estime qu'il n'y en a pas d'autre possible. (...)*

» *La flambée du napoléon, la reconstitution rapide d'une épargne de précaution, la recherche de « la pierre et de la terre » illustrent une volonté de refuge. Ce n'est guère sain, mais c'est ainsi. Il s'agit d'anticipations sur le pire dont l'explication n'est que dans un manque de confiance. (...)*

» *Au-delà des bilans de l'expérience Barre, et à plus forte raison si elle est poursuivie, la politique voulue et appliquée court un risque. Celui de ne pas mieux passer la rampe : parce que le but n'en serait toujours pas clairement perçu, tandis que certains de ses résultats — à travers de mauvais chiffres — accroîtraient la défiance.*

(XAVIER MARCHETTI.)

« L'AURORE » : l'heure a sonné de s'effacer.

« *(...) De quoi a été victime Raymond Barre ? De ses illusions. Illusion de croire qu'il arriverait à gouverner sans le consensus d'une opinion qu'il pouvait donc braver, illusion quant à la capacité d'adaptation de notre économie, illusion sur des syndicats qu'il jugeait capables de jouer loyalement la carte du bien commun.*

» *Raymond Barre a tenté de promouvoir une société de responsabilité dans le domaine économique, tout en perpétuant dans le secteur social une mentalité d'assistés. (...)*

» *Ce qui est politiquement grave dans cet amer bilan c'est qu'il permet à l'opposition d'instruire le procès du libéralisme, c'est-à-dire de notre société de liberté. Il y a là un problème politique majeur dans la perspective des présidentielles de 1981.*

» *Le premier ministre n'est pas homme à s'accrocher au pouvoir, il a toujours affirmé que le moment venu il s'effacera sans bruit. L'heure a peut-être sonné de rendre au président de la République ce dernier service.* »

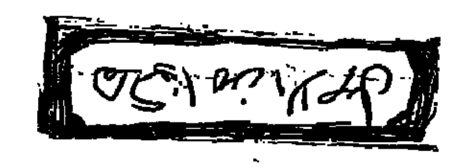
(GUY BARET.)

« DIE ZEIT » : on ne peut faire en France de politique avec des éléments rationnels

Après le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* consacre, jeudi 23 août, une très large place à l'analyse de la situation économique en France. L'organe libéral constate que les difficultés dans lesquelles se débat le pays tiennent autant à la mentalité française qu'à la politique de l'actuel gouvernement. Il s'inquiète également des répercussions possibles de cette situation sur la politique européenne.

Notant qu'une faible partie seulement des hausses de prix est imputable aux produits pétroliers, *Die Zeit* conclut à un échec du pari du premier ministre concernant une reprise de l'activité économique en 1979. L'hebdomadaire estime cependant que le président français mène une politique économique conséquente mais inapplicable. « *M. Giscard d'Estaing demande aux Français de* « se serrer la ceinture, mais se heurte à un mur lorsqu'il parle d'austérité ». *On ne peut en effet faire en France de politique avec des éléments rationnels.* »

Si l'économie française vacille, ajoute l'hebdomadaire, ce n'est pas sans conséquences pour la R.F.A. « *Une chute du franc ébranlerait tout le système monétaire européen. En outre, si le gouvernement français doit se concentrer de plus en plus sur ses problèmes intérieurs, c'est toute la politique européenne qui sera menacée.* » — (A.F.P.)



Le Monde

société

JUSTICE

La révolte des « répudiées »

Une « Association pour la révision de la loi des six ans sur le divorce » (Arelsa) vient de voir le jour. Son but : exiger du Parlement la modification d'un article du code civil permettant à l'un des époux d'obtenir le divorce après six ans de séparation. Cette forme de divorce pour « rupture de la vie commune » a été introduite dans le code civil par la loi du 11 juillet 1975. On l'a parfois qualifié de divorce-constat. l'Arelsa parle de « loi de répudiation ».

L'association assure que les femmes *« vieillissantes »* en sont les *« principales victimes »*. Que la rupture intervient très souvent à une période où il leur est difficile de refaire leur vie et de rivaliser avec une femme plus jeune. Sans compter les difficultés à trouver un emploi à cinquante ans, après trente années de bons et loyaux services domestiques.

L'association est née de la rencontre de deux voisines de quartier aux prises avec les mêmes difficultés. Elle compte, assure sa présidente, deux cents membres aujourd'hui. Les statuts en ont été déposés officiellement il y a un an, et les derniers mois mis à profit pour alerter les ministères, les parlementaires et les journaux. Sans grand écho jusqu'ici.

Dans l'appartement de l'une d'entre elles, où est fixé le siège de l'association, dans le seizième arrondissement (1), des adhérentes, vibrantes d'indignation, énumèrent les causes de leurs malheurs : le mari envolé un beau jour avec une « jeunesse », les pensions dérisoires, les chausse-trapes de la justice, la rigueur des jeunes magistrats, l'esprit de lucre de certains avocats, le chômage, la solitude, le sentiment de n'être, tout à coup, plus rien.

Le divorce pour rupture de la vie commune est une des dispositions de la loi de 1975 qui ont été le plus critiquées. Elle permet au juge de prononcer le divorce, même sans l'accord d'un des conjoints, dès lors que les deux époux vivent séparés depuis six ans. Le mari qui n'habite pas le domicile conjugal n'étant pas fautif, selon le code civil, l'épouse qui refuse le divorce, est, de ce fait, désarmée.

La loi prévoit néanmoins un « devoir de secours » à la charge du conjoint qui a demandé le divorce et la possibilité pour les tribunaux de refuser le divorce si celui contre lequel il est demandé établit que la rupture aurait pour lui, *« compte tenu notamment de son âge et de la durée du mariage (...) des conséquences matérielles ou morales d'une exceptionnelle dureté »*.

On sait ce qu'il en est des pensions alimentaires, à quoi se résume ce « devoir de secours ». Elles sont, trois fois sur dix, impayées et d'un montant sans commune mesure avec le train de vie antérieur du couple. Quant à « la clause de dureté », elle est interprétée de manière très différente par les tribunaux. Celui de Montpellier l'a, par exemple, retenue en janvier 1977 en faveur d'une femme âgée de soixante-douze ans séparée de fait depuis trente ans. En décembre 1978, celui de Créteil l'a, au contraire, refusée à une épouse de soixante-quinze ans séparée elle aussi de son mari depuis trente ans.

Lors de la discussion de la loi de 1975, le gouvernement s'était opposé à un amendement de M. Marc Lauriol, député (U.D.R., à l'époque) des Yvelines, tendant à limiter le divorce pour rupture de la vie commune aux époux âgés de moins de quarante ans et sans enfants mineurs. La réforme que propose l'Arelsa fixe la barre à cinquante ans. Une proposition de loi, déposée par M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, au cours de la dernière session de printemps, est plus nette encore : elle suggère la suppression pure et simple de cette clause de divorce. Le ministère de la condition féminine précise cependant qu'il n'est pas question, pour l'instant, qu'elle vienne en discussion.

La révolte des « répudiées » risque ainsi de rester longtemps sans réponse. Pour une raison simple : le divorce pour rupture de la vie commune est la seule possibilité pour le conjoint qui n'a rien à reprocher à l'autre d'obtenir la dissolution de liens qui n'ont, à son sens, plus de raison d'être. Cette clause de divorce a même été introduite dans le code, à côté du divorce pour faute et du divorce par consentement mutuel, pour cela. Cette clause, n'a beau concerné qu'un nombre réduit de couples (3,5 % des demandes de divorce en 1976, 3 % en 1977 et 3,5 % en 1978), elle crée parfois des situations douloureuses, dont l'existence de l'Arelsa témoigne. Le gouvernement serait, pour cette raison, *avisé de mener rapidement* à bien la réforme du recouvrement des pensions alimentaires (*le Monde* du 22 mars), qui ne résoudrait pas tout, mais rendrait ces situations moins insupportables.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 127, av. de Versailles, 75016 Paris.

LE SECRET BANCAIRE SUISSE COUTAIT CHER A QUELQUES CLIENTS FRANÇAIS

Après quatre jours de procès à huis clos, deux anciens employés de banque suisses ont été condamnés, jeudi 23 août, à Bâle, à cinq ans et demi et trois ans d'emprisonnement pour avoir exercé un chantage sur des clients français. Ils les menaçaient de dévoiler aux autorités françaises les montants des fonds versés à la banque pour laquelle ils travaillaient, sommes qui échappaient au fisc français.

Au terme du procès, les deux hommes ont été reconnus coupables d'avoir ainsi extorqué près de 2 millions de francs. Deux autres anciens employés de cette banque — la banque Fides, à Bâle, filiale du Crédit suisse, l'une des trois plus grandes banques helvétiques — ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement pour complicité.

Selon un résumé de l'audience communiqué à la presse, les accusés — dont le plus âgé a vingt-six ans — *« habillés dans le style de* Hair », ont affirmé avoir agi *« par aversion contre tous ces fraudeurs du fisc français »*. L'un des clients victimes du chantage, un industriel habitant Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), dont l'identité n'a pas été révélée, a dû payer 1 million de francs aux maîtres chanteurs en février 1977, puis 500 000 francs en septembre 1977. A la troisième demande de 500 000 francs, en janvier 1978, l'industriel se décida à alerter la police.

FAITS ET JUGEMENTS

Un pharmacien du Val-d'Oise inculpé d'escroquerie.

Un pharmacien de Magny-en-Vexin (Val-d'Oise), M. Jean Simon, trente-six ans, a été inculpé, mercredi 22 août, de faux, usage de faux et escroquerie à l'égard de la Sécurité sociale et de différentes mutuelles. Il a toutefois été laissé en liberté — sous contrôle judiciaire — afin d'assurer un service de garde avant le retour de vacances du deuxième pharmacien de Magny-en-Vexin.

Depuis 1977, M. Jean Simon falsifiait les imprimés d'aide médicale gratuite destinés à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Lorsqu'un *client bénéficiant de cette aide* lui commandait des médicaments, le pharmacien modifiait, sur cet imprimé, la quantité de produits vendus, rajoutant, pour se faire rembourser, des vignettes provenant d'autres médicaments. Ces derniers étaient vendus peu après sans ordonnance et sans vignette à d'autres clients, principalement des personnes âgées ou des travailleurs immigrés.

Il ajoutait aussi sur ce même imprimé des honoraires d'urgence de nuit qui, bien entendu, étaient faux, et qui ont permis de le confondre, les clients concernés ayant avoué qu'ils ne s'étaient jamais présentés de nuit chez le pharmacien. Ce sont certains acheteurs, mécontents de voir leurs remboursements refusés par la Sécurité sociale en raison d'absence de vignettes, qui sont à l'origine de la découverte de cette escroquerie, qui porterait sur plusieurs dizaines de millions de francs. — *(Corresp.)*

● *La maison — placée sous scellés — des frères Schlumpf*, à Malmerspach (Haut-Rhin), a été « visitée », mardi 21 août, par des inconnus. Les « visiteurs » n'ont apparemment commis aucune effraction. L'intérieur et les combles ont été fouillées. Les documents, seuls, intéressaient les inconnus car les meubles les contenant ont été fracturés et les papiers éparpillés. Aucun des objets de valeur inventoriés n'a été dérobé. De même aucune empreinte de pas n'a été relevée dans la maison ou dans le parc.

● *M. Juan-José Echave, l'ancien dirigeant de l'ETA*, qui a fait l'objet, le vendredi 17 août, d'un arrêté d'expulsion (*le Monde* daté 19-20 août), a interrompu la grève de la faim qu'il avait commencé le 9 août dernier à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). En revanche, vingt-huit militants basques continuent la grève de la faim entreprise le lundi 20 août dans l'église d'Hendaye pour demander, en faveur des Basques espagnols, vivant en France, le rétablissement du statut de réfugié abrogé depuis janvier dernier, après un accord entre le gouvernement français et le gouvernement espagnol.

ÉDUCATION

Les concours d'entrée dans les écoles normales supérieures

Pas de dispense sportive pour les femmes enceintes

Les modalités d'organisation des concours de recrutement des futurs instituteurs ont été modifiées cette année. Désormais, pour devenir élève d'une école normale primaire, il faut subir trois séries d'épreuves, chacune constituant une barrière à franchir en obtenant la moyenne pour avoir accès à la série suivante (*le Monde* du 26 avril).

La *deuxième série comporte* une épreuve, de coefficient 4, permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à enseigner l'éducation physique et sportive. Le futur instituteur doit, selon les textes officiels, faire *« un parcours en terrain aménagé, un parcours en piscine et d'autre part participer à un jeu collectif de type scolaire traditionnel »*.

Les textes ne prévoient aucune dispense pour les candidats présentant, lors des épreuves, un handicap momentané à l'exercice de l'une de ces disciplines physiques. Que se passe-t-il, par exemple, si une candidate est enceinte au moment de l'examen ?

C'est la question que s'est posé une enseignante de Sète, Mme Brunon, en constatant qu'une de ses anciennes élèves en sera à son septième mois de grossesse lors du concours.

« Mon élève a donc demandé à l'inspection académique si des aménagements étaient possibles, nous écrit ce professeur. *On lui a répondu que cette éventualité n'avait pas été prévue. »*

Mme Brunon a alors informé la déléguée à la condition féminine de l'Hérault, le docteur Françoise Fassio. Celle-ci *« a trouvé le problème important »*, est intervenue auprès du recteur de l'académie de Montpellier et a communiqué le dossier au ministère à la condition féminine. Ces différentes interventions ont provoqué une réponse du ministère de l'éducation qui, dans une lettre au recteur, précise : *« S'agissant d'un concours, les candidats ne peuvent être dispensés de participer aux épreuves d'éducation physique et sportive. Ils doivent les subir suivant leurs possibilités physiques. »*

Le 11 septembre, date du concours, une jeune femme, enceinte de sept mois, aura, sans doute, moins de chance que les autres candidates de devenir élève-institutrice. — S. B.

CORRESPONDANCE

Les normaliens, l'agrégation et l'enseignement secondaire

La libre opinion de M. Claude Ribbe, intitulée « Qui a peur des normaliens ? » (le Monde *du 9 août), a suscité de vives réactions, plus souvent indignées qu'éloquentes. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits.*

M. Jean-Pierre Guicciardi, professeur certifié de lettres, enseignant au collège Descartes de Fontenay-le-Fleury (Yvelines) et chargé de cours à l'université Paris-VII, proteste contre « le mépris » affiché par M. Claude Ribbe :

Les dizaines de milliers de professeurs agrégés, certifiés et professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) qui enseignent *dans « les provinces les plus inhospitalières, dans les C.E.S. les plus obscurs, dans les classes les plus réfractaires aux humanités »* n'auront pas manqué d'apprécier à leur juste valeur les considérations d'un « archicube » déçu par la qualité de leur travail. Comme ils ne sont pas moins intelligents que d'autres, ils auront vite compris que si tous leurs élèves sont des « analphabètes », ce ne peut être que de leur faute, à eux qui n'appartiennent pas à l' « élite » enseignante. La conclusion se tire d'elle-même : il faut presser le ministère de l'éducation d'envoyer d'urgence, toujours plus nombreux, dans les lycées et les collèges de la base, les précieux produits de ce que la nation possède de mieux dans le domaine de la formation : les écoles normales supérieures. Le niveau d'ensemble ne tardera pas à s'élever, et le pays disposera enfin des cerveaux dont il a besoin, et de candidats au baccalauréat... qui auront de l'orthographe (...).

Ce n'est pas parce qu'un individu a passé quatre ans dans les turnes de la rue d'Ulm, qu'il est *ipso facto* un bon chercheur. Une telle activité exige des aptitudes particulières — l'imagination, ingéniosité, finesse, — et une pratique — lectures immenses, labeur ininterrompu, — dont tous les normaliens ne sont pas forcément capables, et il en est de même pour l'enseignement supérieur. Il n'est d'ailleurs pas souhaitable que, fût-il habile, bon écrivain, excellent érudit, un chercheur vive toute sa carrière totalement coupé de l'enseignement : il existe, on le sait, un « syndrome » du C.N.R.S.

Ce qui serait souhaitable, c'est qu'un enseignement alterné sérieux fût organisé pour ceux qui se sentent des aptitudes à la recherche : quatre ou cinq ans de C.N.R.S., quatre ou cinq ans d'enseignement supérieur, puis, pourquoi pas ? une année sabbatique... et deux ans d'enseignement dans le second degré, pour reprendre contact avec les réalités. Les chercheurs sont d'ailleurs de plus en plus nombreux dans les lycées et les collèges, et ils témoignent d'un certain courage : car il n'est pas facile de consacrer, chaque semaine, trente ou quarante heures de son temps libre — ou de sa vie de famille — à pâlir sur les fichiers de la Bibliothèque nationale, après avoir fait face aux élèves et aux parents, corrigé des copies, assisté aux conseils de classe ! Si les normaliens se sentent des vocations de chercheurs, que n'en font-ils autant... au lieu de demander des sinécures ?

Un régime de faveur

M. Paul-Henri Labesse, de Saint-Mandé, observe pour sa part :

L'agrégation est un concours de recrutement pour l'enseignement du second degré et s'y présenter — comme le font tous les élèves de l'Ecole normale supérieure pour lesquels ce concours constitue l'unique diplôme de sortie (aberration ?), — c'est accepter toutes les nominations possibles. Mépriser ceux *« qui enseignent l'orthographe aux analphabètes »* est d'un orgueil prouvant une inaptitude fondamentale à tout enseignement.

Mais il y a plus. Alors que les postes mis au concours se raréfient d'année en année et que la poignée de normaliens finit par les rafler à peu près tous au nez de plusieurs milliers de candidats, il y aurait mauvaise grâce à se plaindre. Quand on connaît le régime de faveur des normaliens, grassement payés, ayant tous les livres du programme et des critiques à leur disposition — alors que l'exemplaire souvent unique de la bibliothèque de la Sorbonne est pratiquement inconsultable, — suivant des cours presque particuliers — face aux amphis surchargés, — quand, donc, on compare ce régime de faveur aux conditions de travail des autres concurrents, le plus souvent maîtres-auxiliaires ou certifiés, travaillant professionnellement quarante heures par semaine, il faut reconnaître que M. Claude Ribbe est mal venu de se plaindre.

M. Jacques Dupont, ancien élève de l'E.N.S. de la rue d'Ulm (promotion 1970) renchérit sur le point de vue de M. Claude Ribbe :

On n'a pas « peur » des normaliens : on se moque d'eux. Depuis quelques années, après avoir passé l'agrégation, après avoir suivi des enseignements de haut niveau, que ce soit à l'école même, au Collège de France, à l'Ecole pratique des hautes études, ou dans les universités parisiennes, ils se voient affectés sur des postes, parfois refusés par des maîtres-auxiliaires, généralement dans des collèges (voire des C.E.G., comme cela fut *mon* cas), où ils doivent évangéliser des illettrés partiels ou totaux. A quand les maternelles, à quand le balayage ?

Les Ponce Pilate du ministère, alertés, se retranchent derrière le barème qui préside aux affectations, dont le fonctionnement extravagant donne avant tout des points aux procréateurs invétérés, quels que soient leurs diplômes, leurs titres ou leur compétence. Ajoutons-y le silence indifférent ou complice des mandarins syndicaux qui — derrière une façade revendicative fort écaillée — cogèrent le ministère et défendent une idéologie égalitariste qui conduit tout droit à la médiocrité.

Ne serait-il pas raisonnable de mettre un terme à ce gaspillage scandaleux (la formation d'un normalien coûte fort cher aux contribuables), soit en modifiant le barème, soit en confiant à l'inspection générale un contingent annuel de postes « convenables » dans les lycées (où, de toute façon, des agrégés fournissent moins de 20 % des professeurs) ?

Diviser pour mieux régner

Enfin M. Eric Beaumatin, secrétaire de la section SNES de l'E.N.S. de Saint-Cloud, proteste contre les projets de restructuration des écoles normales supérieures, annoncés le 8 août par le ministre des universités, Mme Saunier-Séïté :

C'est en plein mois d'août que l'on apprend les projets gouvernementaux concernant les écoles normales supérieures. Si, une fois de plus, on ne consulte ni les élèves, ni les enseignants, ni les chercheurs, ni les personnels administratifs et techniques, c'est qu'on ne peut décemment leur présenter ces projets, à la fois trop vagues pour ne pas être suspects et trop clairs pour ne pas confirmer une politique de mise à mort de l'enseignement et de la recherche :

— Lorsque l'on attribue aux écoles d'Ulm et de Sèvres les humanités classiques et la biologie ; à Fontenay les lettres et les langues ; à Saint-Cloud les sciences et à Cachan la technologie, est-ce « redéfinir les compétences », ou diviser pour mieux régner ?

— Lorsque les besoins en effectifs dans l'éducation nationale sont à ce point flagrants et que l'on diminue le nombre de postes à l'entrée des E.N.S., au lieu de l'augmenter au CAPES et à l'agrégation, se montre-t-on « rationnel », ou bien prend-on délibérément le problème à l'envers ?

— Lorsque l'on refuse de mentionner dans les projets de transfert les cinq centres pédagogiques de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, à la pointe de la recherche internationale en ce domaine, cherche-t-on à « restructurer », ou à démanteler ?

— Lorsque l'on prétend transformer les derniers centres de formation de maîtres du second degré en élevages d'administrateurs, quelle est la « réforme de l'enseignement » que l'on veut faire passer ?

En finir avec des débats anesthésiques sur l'élitisme d'un côté, et sur la démographie de l'autre ; lutter pour la vie et l'extension des écoles normales supérieures, pour une formation des maîtres pluridisciplinaire et unifiée par le haut, pour une augmentation massive des postes au CAPES et à l'agrégation, et pour favoriser la recherche et son libre développement ; peut-on croire, hors de ces propositions, à un enseignement démocratique et de qualité ?

RELIGION

LE NOUVEL ÉVÊQUE DE PÉKIN JUGE « SOUHAITABLE » LE RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA CHINE ET LE VATICAN.

Pékin *(A.P.)*. — Mgr Michael Fu-tieshan, nouvel évêque catholique de Pékin (*le Monde* daté 12-13 août), a déclaré, lors d'une interview accordée le 23 août à des journalistes occidentaux, que *« des relations diplomatiques entre la Chine et le Vatican sont non seulement possibles mais souhaitables »*, à condition d'adopter *« une politique de non-intervention dans les affaires intérieures »*.

« C'est au Vatican de reconnaître l'indépendance de l'Eglise catholique chinoise, a-t-il ajouté. *Mais il ne peut y avoir de dialogue entre la Chine populaire et le Vatican sur les questions religieuses. »* Mgr Fu-tieshan a reconnu que deux envoyés officieux du Vatican étaient à Pékin et avaient des contacts avec l'association catholique patriotique qui l'a élu le 24 juillet. L'évêque a enfin estimé à deux millions le nombre de catholiques chinois.

En Guinée

Mgr TCHIDIMBO EST REMPLACÉ A LA TÊTE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE CONAKRY

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Mgr Raymond-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, libéré le 8 août dernier, après huit ans de prison, a démissionné le 23 août, apprend-on au Vatican. Selon les observateurs, son remplacement à la tête de l'archidiocèse de Conakry était la condition imposée pour sa libération par les autorités guinéennes. Mgr Tchidimbo se trouve depuis mercredi 22 août en France, où il restera un mois avant de repartir pour Rome.

Son successeur, nommé le 23 août par Jean-Paul II, est l'abbé Robert Sarah, curé d'une paroisse de Conakry. Mgr Sarah, trente-quatre ans, a fait ses études en Guinée, en France, au Sénégal, à Rome et à Jérusalem. Ordonné prêtre le 20 juillet 1969, il a été professeur et curé de paroisse à Conakry.

D'autre part, le pape a accepté la démission de l'évêque de N'Zérékoré (Guinée), Mgr Eugène Maillat, Père blanc suisse, qui a été remplacé par Mgr Philippe Kourouma, quarante-sept ans, prêtre depuis dix-sept ans, et actuellement vicaire général du diocèse.

DÉFENSE

Nominations militaires

Le général Henri Atlan reçoit sa quatrième étoile

● TERRE

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Georges Longeret, Jacques Merlet, Jacques Saunier, Jean Jarrige ; intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Lucien Lacroze ; général de brigade, les colonels Jean Oulanier, François Bichet, Jean Bock, Michel Guillermet, Robert Delbos, Daniel Cledière, Jehan Poudelet, Norbert Molinier, Michel Lartigue, Gilbert Robert.

● AIR

Sont promus : au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Henri Atlan ; général de division aérienne, le général de brigade aérienne Pierre Flachard ; général de brigade aérienne, le colonel du corps des officiers de l'air François Mermet.

● ARMEMENT

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Max Aucher, qui est nommé chef du groupe « Bassin d'essais de carènes » au service technique des constructions et armes navales ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Serge Bindel, Jean Boisson, Jacques Delorme.

Sont nommés : chargé de mission auprès de l'inspecteur de l'armement, l'ingénieur général de première classe, Lucien Toche ; directeur des constructions et armes navales de Toulon, l'ingénieur général de première classe André Minvielle ; mis à la disposition du directeur des recherches, études et techniques d'armement, et chargé des fonctions de sous-directeur de la défense nucléaire, biologique et chimique, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Ricaud ; adjoint au chef du service central des télécommunications et de l'informatique, l'ingénieur général de deuxième classe Yves Garnier ; directeur régional de l'Ouest du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Roger Roudil.

● SANTÉ

Est promu : aux rang et prérogatives de général de division avec appellation de médecin général inspecteur, le médecin général Jean Bastien, qui est nommé directeur de l'Ecole d'application du service de santé pour l'armée de l'air.

Sont nommés : inspecteur technique des services chirurgicaux des armées, le médecin général inspecteur Pierre Tournoux ; médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, le médecin général Jean-Pierre Thomas.

LE XXXIIe CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE INTERALLIÉE DES OFFICIERS DE RÉSERVE

Le trente-deuxième congrès de la Conférence interalliée des officiers de réserve (CIOR), organisé par l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), aura lieu à Avignon du 26 août au 1er septembre. Quinze cents congressistes, parmi lesquels huit cent cinquante étrangers venus de douze pays occidentaux, assisteront, lundi 27 août, à une cérémonie placée sous la présidence de M. Yvon Bourges, ministre de la défense.

Le programme de ce congrès, organisé pour la cinquième fois par l'UNOR prévoit : une présentation dynamique des armées de la nation organisatrice avec journées militaires à Toulon, à la base de l'armée de l'air d'Orange, et visite de l'Ecole d'artillerie de Draguignan et du camp de Canjuers ; des compétitions sportives auxquelles participeront à Fontainebleau une quarantaine d'équipes de trois officiers ; enfin, des exposés d'information sur les réserves de la nation organisatrice.

Le Monde

Ceux qui font vos vacances

ACCUEIL A LACANAU

Madame-le-maire-à-tout-faire

[illegible]

RÉSERVATIONS

Gîtes

« Consigné » sur place



Le Monde des loisirs et du tourisme

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publions des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

La semaine dernière, l'immobilier. Aujourd'hui, les stations, la semaine prochaine, les agents de voyages.

ACCUEIL A LACANAU

Madame-le-maire-à-tout-faire

LE téléphone sonne. Au bout du fil, le directeur d'un camping privé. « *Mon tout-à-l'égout est bouché. Que pouvez-vous faire pour moi ?* » Marinette Fournier, maire de Lacanau en Gironde, n'en finit pas de lui expliquer que, un samedi, elle n'a pas d'ouvriers sous la main et que, au demeurant, la commune n'est pas tenue de dépanner les particuliers. Il insiste. Il aura gain de cause.

Mme le maire administre, depuis le printemps dernier, cette station de la côte Aquitaine, étirée sur 22 000 hectares entre forêt et océan. C'est, pour ainsi dire, sa première « saison », son baptême du feu. Un rude apprentissage. Il est saisissant et parfois angoissant de voir un gros bourg enfler aux dimensions d'une ville moyenne, « sauter » presque sans transition de deux mille à vingt-cinq mille habitants.

Du sang-froid et de la détermination, Marinette, comme on l'appelle au pays, n'en manque pas. « *Il faut avoir les nerfs solides*, souligne-t-elle. Pour un oui ou pour un non, on la sollicite. *Hier soir, à l'heure du dîner, un touriste m'a appelée chez moi pour que je lui trouve une chambre. L'autre jour, j'ai perdu un temps fou à négocier la suppression d'une contravention ; j'ai dû me faire expliquer les faits par mon garde-champêtre, inciter le commandant de gendarmerie à la clémence et l'automobiliste à la sagesse.* »

Sa devise : « *Tenter le maximum* » ; son secret : « *Aimer les gens* ». Beaucoup de Canaulais d'occasion n'hésitent pas à abuser de ses bonnes dispositions. Elle se laisse souvent faire, mais n'en juge pas moins sans complaisance leur attitude. « *Que d'irresponsabilité et de sans-gêne ; tout leur est dû. C'est aberrant !* »

« Consigné » sur place

Le premier magistrat de Lacanau est « sur le pont » sans désemparer, du matin au soir. « *Il n'y a ni commencement ni fin à mon travail*, note-t-elle. *Mes journées sont coupées d'imprévus : une noyade, un suicide, un incendie, une disparition et que sais-je encore.* » Et puis, il y a le tout-venant du métier : la présidence de la commission de sécurité, le contrôle de pesée des bennes à ordures, l'inauguration d'une journée forestière, une remise de coupes par-ci, un vin d'honneur par-là.

Pas question, l'été, de s'absenter de la commune plus de deux heures. Le maire de Lacanau est bel et bien « consigné » sur place. « *Il faut tout mener de front*, affirme-t-elle. *Lorsque je conduis mes deux enfants à la plage, j'en profite pour visiter mes postes de surveillance. Lorsque j'ai rendez-vous chez mon notaire pour mes affaires personnelles, j'emporte avec moi des dossiers municipaux que je consulte dans la salle d'attente.* »

(Dessin de PLANTU.)

« *Je vis sur un rythme que je ne veux pas imposer à mon personnel*, insiste Marinette Fournier. *Il faut être humain. Et puis, vous connaissez la façon de voir actuelle, les quarante heures...* »

Autour d'elle, une trentaine d'employés. « *On tourne avec le même effectif été comme hiver : il faudrait le doubler* », convient Michel Peyrondet, premier adjoint. Pour tenir en état la station, deux équipes de voirie seraient nécessaires, mais sur un budget de fonctionnement de 5,8 millions de francs, les charges salariales « mangent » déjà 2 millions.

« Trop, c'est trop »

La brigade de gendarmerie, elle, reçoit en renfort des saisonniers. Depuis l'an dernier, une brigade des mineurs l'assiste : « *Nous avons sollicité son concours, car on « fumait » dans quelques villas isolées*, raconte-t-on à la mairie. *Tout commence, aujourd'hui, à rentrer dans l'ordre.* » Des estivants se plaignent-ils de l'envahissement des naturistes, le maire de Lacanau admet qu'« *il va falloir discrètement les éloigner et, à l'avenir, leur offrir un camp et leur réserver une plage* ».

Les étrangers ? La population estivale en compte deux bons tiers, et certains touristes français jugent que « *trop, c'est trop* ». « *Pourtant*, confie le premier adjoint, *les Allemands sont assez disciplinés et consomment autant sinon plus que nos compatriotes.* »

A cet égard, le comportement des commerçants locaux laisse parfois à désirer. Les touristes prennent à témoin la mairie de leurs déboires avec les loueurs de meublés malhonnêtes ou des boutiquiers peu scrupuleux. « *D'un bar à l'autre, le pastis passe sans justification de 3,50 F à 10 F*, reconnaît M. Peyrondet, *il y en a qui ne jouent pas le jeu. Nous n'y pouvons pas grand-chose ; nous transmettons simplement en haut lieu le cahier de réclamations que remplissent les consommateurs abusés. Mais c'est, en définitive, à eux de trier les bons et les mauvais.* »

Convaincus d'alimenter la prospérité de la commune et de ne pas en tirer tout le bénéfice souhaitable, certains commerçants de Lacanau-Océan nourrissent l'idée de se couper du vieux village, situé à l'intérieur des terres. Ils essayent de rallier à leur projet de sécession les résidents secondaires. L'argent manque pour contenter tout le monde et dissiper ces querelles de clocher.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 10.)

RÉSERVATIONS DANS LES STATIONS

Gîtes en fiches

REUSSIR ses vacances, ce n'est pas simplement faire le choix d'une station de montagne ou de bord de mer pittoresque, ce n'est pas uniquement jouir d'un beau temps persistant. Il dépend aussi de la qualité du logement loué qu'un séjour soit agréable ou complètement gâché.

Trouver l'appartement ou le gîte idoine n'est pas toujours évident. Il faut écrire vingt lettres aux adresses communiquées par un syndicat d'initiative ou dénichées dans une publication professionnelle. Peu de correspondants répondront, et en omettant, de surcroît, de décrire avec précision la localisation et les caractéristiques de la location. Quiproquos, malentendus, frustrations et contentieux naîtront de ce système peu fiable de réservation. Pour remédier à cet état de choses, les services du tourisme aident peu à peu à mettre en place des services départementaux de réservation « loisirs accueils » qui apportent aux vacanciers et à leurs hôtes sécurité et facilité.

C'est le Service d'étude et d'aménagement du tourisme en espace rural (SEATER) qui a eu l'idée de cette création. En effet, l'offre et la demande d'hébergement existent en dehors des grandes stations. Malheureusement, elles sont très peu homogènes et ne passent ni par l'intermédiaire des agents immobiliers ni par l'intermédiaire des agents de voyage. Il s'agissait, aussi, d'accroître la rentabilité de gîtes ruraux créés avec l'aide de l'Etat.

25 % d'arrhes

Depuis le mois de janvier 1979, douze services de réservation fonctionnent. Il s'agit d'associations départementales parce qu'il faut pouvoir dire si les volets de la villa louée sont verts et si le propriétaire apprécie les étrangers. Au niveau régional, on ne peut pas contrôler aussi précisément le « produit ».

Chacun de ces organismes gère environ deux mille lits sous forme de gîtes et d'hôtels. Ils commercialisent des séjours à thème (stages d'artisanat, randonnées à cheval). Le propriétaire s'engage à mettre son appartement ou ses chambres — répondant à certaines normes de qualité — à la disposition du service de réservation. Il s'engage aussi sur des prix et reverse à l'organisme de 8 à 10 % du loyer. L'ensemble de ces locations, auxquelles s'ajoutent les produits des agents de voyage locaux, trouvent place dans les guides Loisirs accueil vendus en librairie. Un coup de téléphone, 25 % d'arrhes à la réservation, le solde un mois avant l'entrée dans les lieux, et les vacances peuvent être considérées comme assurées.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 10.)

LES ILES DU NOUVEAU MONDE

Une semaine au départ de Paris

1 Comores ... 4.045 F A/R
2 Madagascar. 3.870 F A/R
3 Maurice ... 4.485 F A/R
4 Nairobi ... 2.875 F A/R
5 Nossy-Be .. 3.870 F A/R
6 Seychelles .. 3.980 F A/R

Incluant chèque prestations :
1/690 F - 2/540 F - 3/768 F
4/385 F - 5/540 F - 6/638 F

Pour deux, trois ou quatre semaines nous consulter :

NOUVEAU MONDE
8, rue Mabillon - 75006 PARIS
Tél. (Eric) 329-40-40
Lic. 1.171

ANIMATION A LASSAY

Un village sur les tréteaux

DES la fin de l'après-midi, les habitants de Lassay-les-Châteaux, petite commune de deux mille six cents habitants, aux confins de l'Orne et de la Mayenne, scrutent le ciel gris du Maine avec inquiétude. On invoque en souriant saint Fraimbault, enterré à Lassay, qui a le pouvoir d'éviter la pluie. On écoute la météo et on consulte les baromètres. S'il pleuvait, il ne serait plus question de faire un spectacle en plein air. Or, tous les Lasséens, ou presque, vivent au rythme de « leur » Son et Lumière...

L'« aventure » de Lassay commence en mars 1977, à la suite d'une réunion à la salle des fêtes au cours de laquelle François Brou, l'organisateur du spectacle du Lude, expose son projet : monter ici un Son et Lumière, avec la seule participation bénévole de la population. Il est vrai que le site, avec son château médiéval du quatorzième siècle, admirablement conservé au bord d'un étang, se prête parfaitement à une telle entreprise. Aussitôt, une centaine de personnes se portent volontaires et le propriétaire du château donne son accord. Gérard Thébault, l'agent d'assurances de la ville, est nommé « chef de la figuration » et se charge avec enthousiasme de recruter cent cinquante nouveaux participants. Les répétitions peuvent alors commencer sous la direction de François Brou, et les travaux d'aménagement sont entrepris. Le budget initial de 1,7 million de francs est couvert par des subventions départementales et régionales et par un emprunt garanti, non sans quelques hésitations, par la commune. La première représentation des Tragiques et Féeriques Soirées de Lassay *est donnée au début du mois de juin 1978. Au cours de l'été, cinquante-trois mille spectateurs viendront applaudir les Lasséens.*

Pour rencontrer un « artiste », il suffit de se rendre sur la place du village et d'entrer au hasard chez les commerçants. La marchande de chaussures est guichetière. Sa voisine, la charcutière, danse sur scène le menuet. Voilà son mari, Victor Hugo au théâtre, qui sort de la chambre froide... Quant à la cliente qui achète deux tranches de jambon, elle est « couturière-habilleuse ». En face, le coiffeur, qui annonce avec fierté tenir six rôles différents durant le spectacle, est en train de tailler la barbe à un grenadier de Napoléon. Une demi-heure avant le début du spectacle, tous les participants se réunissent au vestiaire. Rires, embrassades et commentaires amusés des derniers articles parus dans les journaux. Mais le silence revient immédiatement lorsque François Brou monte sur un tabouret pour commenter la dernière prestation : « Je félicite tout le monde pour la représentation du 15 août. Mais, mesdames du Moyen Age, il faut vous appliquer un peu plus... »

M. Bigot apprend le menuet

22 heures. Saint Fraimbault n'a pas trahi les Lasséens, et plus de mille cinq cents personnes ont pu prendre place sur les gradins. Le château s'illumine et se reflète dans l'étang. « Il était une fois l'histoire du château de Lassay qui fut aussi celle de la France... » *Le texte simple et souvent plein d'humour de François Brou permet aux différents tableaux du spectacle de « sautiller » allègrement dans l'histoire, du Moyen Age au Second Empire. Le tournoi est un peu long, les grenadiers trop lointains et le ballet final peut paraître emphatique. Mais l'ambiance y est, et les 210 mètres du plateau ne paraissent jamais vides. Le public assiste bien à la « féerie » que les prospectus lui ont annoncée : chevaux au galop, batailles, danses en costumes, jets d'eau multicolores.*

M. Brou est formel : « Les spectateurs ne viennent pas par sympathie vis-à-vis de l'expérience tentée par les Lasséens, mais pour le spectacle qui leur est promis. La réussite repose donc avant tout sur la qualité de la représentation et sur son organisation. » *Et en effet, tout semble réglé avec minutie par les onze services qui se partagent le travail. Chacun sait avec précision ce qu'il doit faire. Le planning des présences est fixé longtemps à l'avance selon les disponibilités de chacun. En cas d'empêchement de dernière minute, huit « remplaçants généraux » assurent la relève.* « Mais malgré les servitudes, il n'y a eu aucune démission depuis le début », *assure-t-on avec fierté.*

L'expérience de Lassay, c'est aussi et avant tout la volonté de mettre le spectacle à la portée de tous. Aucune sélection n'a été opérée parmi les volontaires : maigres ou gros, jeunes ou vieux, plus ou moins doués, tout le monde a trouvé un rôle. Depuis cette année, des week-ends sont organisés pour les spectateurs qui veulent vivre la fête « de l'intérieur ». Par exemple, on leur explique en détail le fonctionnement de la régie qui commande quatre cent soixante-dix projecteurs, quarante jets d'eau et dix haut-parleurs. Le soir, des volontaires peuvent aller faire un pas de danse sur scène avec les villageois.

Certes, depuis que le Son et Lumière existe, les cafés et les restaurants de Lassay ont plus de clients et les jeunes du pays reviennent régulièrement de Mayenne ou de Laval participer aux répétitions. Mais, surtout, on constate unanimement que « l'ambiance a bien changé dans le village depuis deux ans ». *Des gens qui se saluaient à peine sont devenus amis.* « Je ne me sens vraiment intégrée au pays que depuis que je participe au Son et Lumière, *indique Mme Cordier, institutrice parisienne à la retraite. Mme Bigot a enfin réussi à convaincre son mari d'apprendre à danser pour qu'il puisse monter sur scène avec elle. Depuis, on les voit souvent valser ensemble aux bals du pays. Et puis, ce printemps, on a ressorti le carrosse de Louis XIV pour célébrer le mariage de Rémi et Elisabeth, qui ont fait connaissance durant les répétitions...*

Lassay, réussite exceptionnelle ? « Lorsque j'ai monté le spectacle de Lude, *explique François Brou*, on m'a affirmé que je ne retrouverai nulle part ailleurs une population aussi disponible et enthousiaste. Pourtant, tout a aussi bien fonctionné ici et je suis persuadé que si l'on accepte un partage des responsabilités, toutes les communes rurales sont capables de créer leur propre animation. Avec un peu d'imagination, de l'enthousiasme, et une organisation efficace. » *Sans oublier, bien sûr, l'aide de saint Fraimbault.*

Ph. V.

★ Le spectacle Son et Lumière de Lassay a lieu tous les mardi, samedi et dimanche, à 22 heures, jusqu'au 9 septembre. Pour tout renseignement : Syndicat d'initiative de Lassay, téléph. (43) 04-72-33.



Pour une documentation gratuite, retournez ce bon* à

TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu • 75001 Paris • 296.02.25 et 296.14.23

Nom ....

Adresse..........

* ou adressez-vous à votre agence de voyages — lic. A 661

TIRRENIA CAR FERRIES RÉVOLUTION DES PRIX EN MÉDITERRANÉE

TUNISIE à partir de **358F** — Jusqu'à 710F aller/retour en couchette cabine seconde classe, au départ de Naples, Cagliari, Trapani, Palerme. Transport de voitures à partir de 534F aller/retour.

SARDAIGNE à partir de **150F** — Jusqu'à 350F aller/retour en couchette seconde classe au départ de Gênes, C. Vecchia, Naples, Palerme. Transport de voitures à partir de 348F aller/retour. Remise exceptionnelle sous forme de remboursement de 20 000 lires du 10 septembre au 31 décembre.

SICILE à partir de **232F** — Jusqu'à 296F aller/retour en couchette cabine seconde classe, au départ de Naples, R. Calabre, Cagliari. Transport voitures à partir de 404F aller/retour et réduction de 50 % de septembre à fin décembre.

MALTE à partir de **248F** — Jusqu'à 368F aller/retour, sans couchette au départ de Naples, R. Calabre, Catane, Syracuse. Transport de voitures à partir de 340F aller/retour.

EXCEPTIONNEL DÈS OCTOBRE — 20 % de remise supplémentaire sur présentation de la carte vermeil (3e âge) - 20 % pour les étudiants voyageant seuls, et 40 % pour les groupes de 30 étudiants - 30 % pour les groupes de 30 personnes sauf du 15 au 31 décembre.

Documentation

tirrenia Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages. CAR FERRIES, 12, rue Godot de Mauroy, 75009 PARIS.

NOUVEAU: Réservation directe par Terminal Paris/Naples.

Madame-le-maire-à-tout-faire

(Suite de la page 9.)

« Notre station est si fréquentée et notre territoire si vaste que nous sommes obligés de construire deux stations d'épuration. Nous avons encore 30 millions de francs à dépenser pour achever notre réseau d'assainissement. Nous devons, en outre, consacrer en moyenne 300 000 F par an à la défense contre la mer. » En trois ans, de 1975 à 1978, le coût du ramassage des ordures ménagères a presque triplé : il est passé de 270 000 F à 680 000 F.

Lacanau a fait ses comptes. Cette saison, elle aura rapporté au Trésor 15 millions de francs de devises au lieu de 10 millions l'an dernier. *« Notre contribution est loin d'être négligeable,* remarque le premier adjoint, *nous pourrions nous attendre de la part de l'Etat à une juste compensation. »*

La municipalité a demandé le classement de la commune en station touristique. Elle voudrait redorer son blason, perdre son air trop *« popu »*. Un golf est déjà en construction ; d'aucuns songent à ouvrir un casino. *« Ça nous chagrine d'être le havre des banlieusards bordelais, un peu la poubelle de la grande ville,* dit-on à la mairie. *Faire du social, oui, mais jusqu'à un certain point... »*

« Quand on va à Bordeaux, on paie le parking, se plaint M. Peyrondet. *Ici, on offre tout gratuitement aux Bordelais. Nous allons modifier notre attitude et peut-être installer des parcmètres sur le front de mer. »*

Dans l'immédiat, pour répondre à la demande, Lacanau se préoccupe d'augmenter sa capacité hôtelière, réduite à cent cinquante chambres seulement. A plus long terme, elle voudrait, s'aidant de la proximité de Bordeaux, accueillir des activités tertiaires. *« Il n'y a pas d'histoires, il va bien falloir que nos deux zones industrielles marchent »*, indique le maire.

« Nous voudrions ainsi grossir jusqu'à dix mille habitants, de manière à posséder tous les services publics qui permettent à une commune de vivre convenablement douze mois sur douze. » Mais l'administration ne semble pas l'entendre de cette oreille. Lacanau, à ses yeux, est condamnée à vivre du seul tourisme, puisque *« le pin ça ne donne plus »*.

Beaucoup de Canaulais — qui ne sont pas tous commerçants — refusent ce choix. Le long silence de l'hiver leur pèse autant que la brève agitation de l'été.

JACQUES DE BARRIN.

Gîtes en fiches

(Suite de la page 9.)

« Pour notre première année de fonctionnement, nous disposions de mille huit cent quatre-vingt-sept lits dans l'arrière-pays, explique M. Bernard Cornet, directeur départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine. *Gîtes de France, villages de vacances « éclatés », petits hôtels de campagne : l'ensemble représente 1 % de la capacité d'accueil du département. Nous proposons aussi des randonnées en roulotte ou à bicyclette. Nous avons travaillé avec les services du tourisme français à Londres. Par exemple, le gîte de M. Dupont a été réservé en priorité au marché britannique en mai et juin. Nous l'avons retiré de Londres et réservé au marché français pour les mois de pointe afin d'arriver à un remplissage maximum. Nous comptabilisons, du 1er avril au 30 septembre, cent vingt jours d'occupation par gîte, soit quatre mois sur six. »* La fourchette des prix s'établit de 350 à 700 F par semaine pour un gîte de six personnes.

« Nous avions un peu peur de demander aux clients de payer le solde un mois à l'avance, raconte M. Alfred Weber, directeur départemental du tourisme de Haute-Saône. *Ça s'est très bien passé puisque nous avons enregistré seulement deux réclamations sur plus de mille contrats passés cet été. Grâce à cette contrainte, nous disposons d'un argument supplémentaire vis-à-vis des propriétaires qui redoutent toujours de voir leurs clients se désister à la dernière minute. Sur toute l'année, notre moyenne d'occupation s'élève à soixante-dix-sept jours par gîte. Notre service de réservation est tout à fait au point. Il offre, de plus, des forfaits « pêche en étang », « cyclo-tourisme », « gastronomie ». Notre problème est maintenant de faire connaître ce service. »*

En 1980, vingt services de réservation supplémentaires verront le jour. Celui de la Lozère, qui refuse aujourd'hui des clients, inaugurera un ordinateur assurant la comptabilité, la facturation et la réservation. Le recours à la machine permettra d'augmenter de moitié le parc immobilier en gestion. Le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs ainsi que celui de l'industrie, prennent en charge les frais du logiciel assuré par CAP-SOGETI et SEMA. La centrale de réservation a acheté, elle-même, son matériel (125 000 F — Logabax). *Du sérieux.*

Le tourisme français sort lentement de l'artisanat.

ALAIN FAUJAS.

Hippisme

De fabuleux destins

VEDETTES de la semaine, à Deauville : *Princesse Lida*, Nelson-Banker Hunt, Mahmoud Fustok, Stavros Niarchos, Jean-Paul Binet et Frédéric Sauque.

Princesse Lida avait causé grande impression lors de ses débuts victorieux du prix Yacowlef, le 5 août. A mi-course, son jockey se retournait déjà, pour s'assurer qu'il pouvait « poser les mains », ce qu'il avait fait et qui n'avait pas empêché la pouliche de gagner de quatre longueurs. Dimanche, pour sa seconde sortie, dans le prix Morny, *Princesse Lida* affrontait le gotha de la jeune génération : l'américano-brésilien *Choucri*, gagnant, chez nous, du prix Robert Papin ; l'anglais *Varingo*, lauréat, chez lui, des Coventry Stakes et second des Richmond Stakes ; un autre excellent anglais, *Durandal*, à la lame déjà affûtée par des victoires dans les Chesterfield Stakes et les Star Stakes ; l'irlando-française *Fyrial*. *Princesse Lida* n'a fait qu'une bouchée de ce joli monde. Certes, au lieu des quatre longueurs de sa précédente victoire, le juge à l'arrivée n'en a plus affiché qu'une demie (sur *Varingo*, lui-même suivi par *Firyal* au même écart). Mais l'autorité ne se mesure pas au mètre et *Princesse Lida*, encore en troisième position tout près de l'arrivée, en a alors démontré une qui la destine au trône dans son âge mûr. Il y a de la *Three Troikas*, de la *Pistol Packer* et de la *Ivanjica* (dans l'ordre décroissant de notre dévotion de sujet) dans ces sabots-là.

Nelson-Banker Hunt, de Dallas (Texas), est le personnage le plus extravagant du monde des courses. Une fortune colossale, qui vient, dit-on, de gravir encore plusieurs marches à l'occasion d'un banco sur le marché à terme du soja et qui plante des derricks aux quatre coins de l'Alaska ; la casaque et *l'élevage les plus prestigieux* : par exemple, ayant décidé cette année de vendre la production de ses haras, il a, le mois passé, à Keeneland (Kentucky) empoché 12 350 000 dollars (près de 6 milliards de centimes) pour soixante-neuf yearlings. Mais, en marge de ces milliards — et en dépit d'eux, — une allure de pépère mal fagoté et apparemment débonnaire.

Un visage d'une épaisseur churchillienne et des yeux d'une vivacité de même. Mais un Churchill qui aurait oublié de passer chez le cordonnier retirer ses chaussures ressemelées et qui aurait, par erreur, décroché l'imperméable du voisin en sortant du buffet de la gare. Tel quel, chaussures fatiguées, imperméable étriqué, mais tour de taille optimiste et crédit illimité *ouvert dans toutes les Banques*, Nelson-Banker Hunt avait traversé l'Atlantique, entre deux avions, pour « défendre » un des premiers rejetons, *Palace Gold*, d'un de ses « fils », *Empery*. Car, quand les premiers produits d'un nouvel étalon passent en vente, il appartient au propriétaire de leur père de ne pas les laisser adjuger à vil prix, de *les « défendre », comme la galerie* d'art défend les œuvres du peintre qu'elle a sous contrat.

Crédit illimité

Vous avez deviné : cette semaine, c'étaient les ventes de yearlings.

Formidable carrefour où se croisent, chaque année, d'étonnants destins de notre temps.

En voici d'autres, pour accompagner quelques heures le fils du petit planteur de coton de la Louisiane des années 20. Mahmoud Fustok est le beau-frère du frère du roi d'Arabie Saoudite. Ne pas confondre avec les cousins à la mode de Bretagne. Là aussi, crédit illimité. L'intéressé n'y a même pas fait appel pour construire à Chantilly une écurie qui rivalise avec celle de l'Aga Khan et pour investir en trois ans, dans l'achat de chevaux, une trentaine de millions. L'étonnant est qu'il réussit (généralement, dans ce domaine, l'argent vite employé l'est mal). Un physique sans âge, mais de toute manière jeune (la quarantaine ?) ; dans les enchères, un flegme qui donne le frisson à qui pourrait tout de même sortir 1 000 francs de sa propre poche ; l'imperturbabilité des horizons du désert, revue et complétée par Oxford.

Stavros Niarchos est plus connu ; pardon : moins inconnu. Soixante-dix ans. Une fortune qu'on disait déjà, à l'époque, supérieure à celle de son premier beau-frère, Aristote Onassis, et qui, depuis, n'a pas dû trop souffrir de la dureté des temps.

Cette fortune ne s'est découverte une vocation hippique que sur le tard, mais, alors, elle l'a suivi, au triple galop : achat du haras de Marcel Boussac à Fresnay-le-Buffard et de 1 million et demi de dollars de yearlings, le mois passé, à Keeneland.

Et voici, chronologiquement, le *petit dernier*. Chronologiquement car, en deux foulées, il s'est trouvé dans le peloton de tête. Il est vrai que ces foulées étaient celles de *Frère Basile* et de *Dicken's Hill*. Une chance insensée : trouver, parmi les premiers chevaux qu'on achète, un gagnant de prix Garray et un second de Derby d'Epsom, de Derby irlandais et de King George. *Jean-Paul Binet* — fortune dans l'importation de café (souvenez-des cours, voilà deux ans...) — a connu cette réussite.

Il vient de revendre sa participation dans *Dicken's Hill* (il n'était plus propriétaire exclusif du cheval) sur une base d'estimations de 4 millions de dollars pour le jeune champion. Cela donne une marge de *réemploi. Il l'a utilisée, en particulier*, à acheter le fils d'*Empery* : 1 190 000 francs. Hunt, le million atteint, avait « décroché ». Fustok, cette fois-là, s'était abstenu. Niarchos avait enchéri jusqu'à 1 150 000.

Une demi-douzaine de yearlings ont dépassé le cap du million. Deux d'entre eux étaient présentés par un ancien gentleman-rider récemment installé courtier. Mais nous avons le temps de parler de lui : il n'a pas trente ans.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Cave de mousquetaire

TOUT a été dit sur André Daguin, animateur de la « Ronde des Mousquetaires », leader des cuisiniers gersois, et dont la carte, en son *Hôtel de France* (place de la Libération, à Auch, tél. 05-00-44) est sans doute la plus originale, la plus sage aussi, la plus folklorique, la plus subtile, la plus « méditée ». Je ne signalerai donc, cette fois, avec les chambres améliorées et insonorisées, que la création du bar *Le Neuvième* où l'on sert jusqu'à minuit passé des plats du jour (25/30 F) permettant de confortables et peu onéreuses dînettes.

Mais je voudrais revenir à sa carte des... liquides.

D'abord, après la longue énumération des belles bouteilles (la collection des bordeaux et madiran est impressionnante) ce paragraphe lui aussi original : si vous voulez... « *Boire frais et rouge* » (suivent quelques vins dont un madiran rugueux, un buzet distingué, un fronton léger — les qualificatifs sont de Daguin)... « *Essayer un très grand bordeaux dans une petite année* » (Ducru-Beaucaillon 72)... « *Ou au contraire un petit bordeaux dans une bonne année* » (Sociando-Mallet 1974)... « *Goûter une curiosité* » (une goulée de Bajolle au nez de Banyuls, notamment)... et enfin « *Retrouver le goût ancien des vins non égrappés* » (un madiran 1962 de longue cuvaison). On voudrait beaucoup de ces cartes d'intelligentes suggestions.

Mais le Gers est le pays d'Armagnac et là encore Daguin innove en proposant une dégustation d'armagnacs « *des trois terroirs et des quatre cépages* » (combien d'amateurs ignorent qu'outre la *folle blanche*, le colombard et le saint-émilion on fait de l'armagnac avec un hybride, le baco 22 A ?).

Mais ne quittez pas le Gers sans découvrir les autres « Mousquetaires » de ce d'Artagnan de la fourchette, le *Ripa-Alta* de Plaisance-du-Gers (du bon Coscuelle dont j'ai signalé la perte inadmissible de l'étoile au dernier Michelin) et la *Table des Cordeliers* de Condom dont j'ai également parlé ici l'autre semaine. Et puis le *Relais d'Armagnac* de Luppé-Violes (tél. 09-04-54), *Maigné* à Samatan (tél. 07-30-24) et enfin le petit dernier de « la bande », *l'Oustal* à Masseube (tél. 66-00-38) avec ses menus à 40 F et 65 F, sa carte et ses sept petites chambres.

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Le vin vert

Il y a bien quatre lustres que j'ai découvert, à la carte du « Poste et Golf » (allées d'Etigny, à Luchon), le vin vert du Roussillon d'Henry Vidal.

Ce blanc, obtenu de vignes en hauteur et formant voûte (les grappes mûrissant à l'abri du soleil), selon la formule des fameux vinho verde portugais, est merveilleusement léger, acidulé, frais aussi. Sur la carte, riche en vins régionaux, du « Poste et Golf », il témoignait d'une recherche intelligente. Le cher M. Vidal, fort âgé, a cédé la place à M. *Emmanuel Munoz*, qui, avec le même esprit d'amitié, cultive ses vignes et prépare un « vin vert Henry Vidal » dont le millésime 78 est remarquable.

Mais j'ai découvert aussi, au « Poste et Golf », un haut-roussillon (cru délimité par jugement du tribunal civil de Perpignan en 1932 et 1937). Ce « Reflet des Aspres », rouge de 12 degrés, est gouleyant et complète son compagnon blanc.

Notez donc l'adresse : Emmanuel Munoz, à Bages (66670), et régalez-vous à petit prix.

L. R.

Philatélie

N° 1599

Au Musée postal le hall d'entrée fait peau neuve



Les travaux d'aménagement du hall d'entrée du Musée postal sont en voie d'achèvement ; nous pensons que d'ici à la fin de ce mois d'août il seront terminés.

Au cours du mois de septembre, le bureau de poste pourra réintégrer sa place. Mais, cette fois, dans un cadre plus agréablement aménagé, digne de notre Musée postal, que les visiteurs les plus difficiles découvriront certainement avec satisfaction.

Le directeur du musée a également procédé à la rénovation de la salle d'exposition et il prépare déjà activement deux grandes manifestations pour la fin de l'année. L'une sera consacrée à Salvador Dali, « Série de bijoux en or », du 1er au 25 novembre ; l'autre à Chapelain-Midy, du 1er au 31 décembre, « La vie est un théâtre », avec un spectacle audio-visuel de « la Flûte enchantée », de Mozart (les costumes seront prêtés par l'Opéra de Paris).

Comme il se doit — pour le Musée postal, — ces deux expositions coïncideront avec les émissions de timbres de Dali et de Chapelain-Midy.

Nouvelles brèves

● CANADA : *après les émissions consacrées aux Inuit, en 1977, la chasse, et, en 1978, les voyages, cette année les quatre valeurs de 17 cents traiteront, par deux timbres, le « gîte » et la « communauté ». Nous verrons, par exemple, sur une des valeurs, cinq Esquimaux construisant un igloo.*

● COSTA-RICA : *timbre « express » de 2 c., deux valeurs 1 et 5 c. pour le XXXe anniversaire de l'Institution électrique costaricaine et deux figurines en hommage de Sir Rowland Hill (1879-1979), 5 et 10 c.*

● ETHIOPIE : *Année internationale de l'enfant; cinq valeurs, 10, 15, 25, 60 et 70 c.*

● GRANDE-BRETAGNE : *cent cinquantième anniversaire de la fondation de la police métropolitaine, 10; 11 1/2, 13 et 15 pence. Les sujets sont, dans l'ordre : protection des enfants, la circulation, la police montée et la police maritime.*

● HONGRIE : *septième centenaire de la petite ville de Vasvár, près de la frontière d'Autriche, 40 filler.*

● LUXEMBOURG : *début septembre, deux timbres « art rococo », 6 et 12 F ; Année internationale de l'enfant, 2 F, et Cinquante ans de radiodiffusion au Grand-Duché, 6 F.*

● MADAGASCAR : *Soixante-cinquième anniversaire de la naissance du poète malgache Rasa-Kandraina Jean Verdi Salemon, 1913-1978, 25 fmg.*

● MALI : *« Sir Rowland Hill 1879-1979 », cinq timbres sur timbres, 120 (Mali, 1961), 130 (Saxe, 1850), 180 (France, 1849), 200 (U.S.A., 1847) et 300 F (Grande-Bretagne, 1840). Dessins et maquettes de Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux*

● PAYS-BAS : *le timbre « poste aérienne », prévu dans le programme de l'année, est ajourné en raison de la suppression des vols spéciaux cette année. L'émission est reportée à 1980.*

● TAIWAN : *Série « poteries chinoises », quatre timbres, 2, 5, 8 et 10 dol.*

Bureaux temporaires

⊙ 63100 Clermont-Ferrand (faculté de médecine), du 2 au 7 septembre. — Cinquième symposium sur la physiologie des ruminants.

⊙ 67000 Strasbourg, du 6 au 17 septembre. — Foire européenne.

⊙ 59190 Hazebrouck, les 8, 9 et 10 septembre. — Trente-quatrième foire agricole.

■ Nouveau, une exposition philatélique internationale « WIPA » à Vienne, du 22 au 31 *mai* 1981, où se déroulera également le congrès de la Fédération internationale de la philatélie. — Comité d'organisation WIPA 1981, Getreidemarkt 1, A-1060 Wien (Autriche).

ADALBERT VITALYOS.

Rive gauche

RELAIS ST-LOUIS 5, rue Budé 326-19-92 - Fermé mardi
Une cuisine de qualité dans l'authentique décor de caves du XVIIe siècle
DEJEUNER - DINER AUX CHANDELLES. MUSIQUE D'AMBIANCE. MENUS 50F, 85F s.n.c. et carte
Restaurant - Bar américain - Salon de thé
Service jusqu'à minuit



LE CONGRÈS
PORTE MAILLOT 574-17-24
80, av. de la Grande-Armée - T.l.j.
BANC D'HUITRES
TOUTE L'ANNÉE
SES POISSONS
Spécialités de Viandes de BŒUF 1er choix grillées à l'os
de 12 à 2 h. mat. - Cadre confort

Rive droite

« La côte de bœuf »
4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris.
Fermé samedi soir et dimanche.
227-73-50

WEPLER PLACE CLICHY 522.53.24
La 1re HUITRIÈRE de PARIS
TOUTE L'ANNÉE
Ses Poissons
Son Foie gras
Ses Grillades
JUSQU'A 2 H. DU MATIN

Brasserie Lorraine
Ouverte jusqu'à 2 h. du matin
PLACE DES TERNES CAR. 80.04
au printemps et en été
avec ses terrasses fleuries
depuis cinquante ans le rendez-vous
du monde des lettres et des arts...
le grand buffet
des hors-d'œuvre
la cuisine française
de grande tradition

(Publicité)

VACANCES EN SEPTEMBRE AVEC TOURISME S.N.C.F.

A LA MER
MAXIMA 2000 à 1,500 km de SAINTE-MAXIME
Pension complète : Prix par personne (une semaine) voyage en train compris : 1 628 F
BOULOURIS - Séjour en studio - Location (voyage en train compr.) : Prix par personne (une semaine) : 524 F - Semaine suppl. : 210 F
MARINA VIVA en CORSE
Séjour en pension complète, vin aux repas - Prix par personne (une semaine, transport par avion compris) : 1.480 F

A LA CAMPAGNE
NAJAC EN AVEYRON - Pension complète
Prix par personne, au départ de PARIS, pour une semaine, voyage en train compris : 790 F.

A LA MONTAGNE
CHAMONIX - Deux possibilités
Soit en location en appartement - Prix par personne : 390 F
Soit en demi-pension - Prix par personne : 728 F
Sur demande : possibilité de prix au départ de plusieurs villes de FRANCE
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : « TOURISME S.N.C.F., » Lav 17 A - Tél. 566-49-44 - Grandes gares S.N.C.F de Paris et 127, av. des Champs-Elysées - 16, bd des Capucines - 11, bd des Batignolles - Maison de la Radio - Gares R.E.R. : Châtelet, Nanterre, Vincennes, Saint-Germain-en-Laye.

A Neuvy-sur-Loire (Nièvre)
Nationale 7
RESTAURANT DE LA LOIRE
6, rue du Port
Tél. (86) 39-21-67
Chef des cuisines : Daniel Martin

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Montagne
05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)
Les Chalets du Villard (92) 45-82-08 Ch. grand confort avec cuisinettes. Piscine, tennis. Px spéc. juin et sept.

Station thermale
66160 LE BOULOU (Pyr.-Or.)
La Station du Foie et de la Vésicule, migraine, allergies, séquelles d'hépatite, goutte, diabète, eczémas.
HOTEL DES SOURCES ** NN.
HOTEL DU GRILLON D'OR ** NN.
HOTEL DU CANIGOU * NN.

Suisse
AROSA (Grisons)
HOTEL VALSANA - Semaines forfaitaires en montagne dès 320 F Piscine couverte et plein air 4 courts tennis. Télex 74232.

RÉSIDENCES | secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

N° 639 : Chalet vacances neuf, séjour, cuisine, 2 chambres, cabinet de toilette, W.C., carport, avec 2.500 m2 boisés
Région BARBOTAN-LES-THERMES (32)
PRIX : 165 000 F
IMMOBILIER SERVICE
32150 CAZAUBON Tél. : (62) 09-55-34

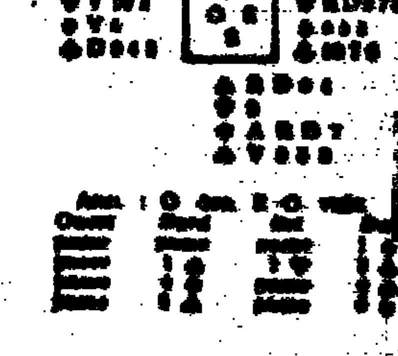
PROMOTION sans précédent
BARBOTAN-LES-THERMES
OPERATION CLES EN MAIN
STUDIOS ET DUPLEX
Livrables 1er trimestre 1980
IMMOBILIER SERVICE
32150 CAZAUBON.
Tél. : (62) 09-55-34.

ET DU TOURISME

Jeux

échecs

CLOUAGES RÉCIPROQUES

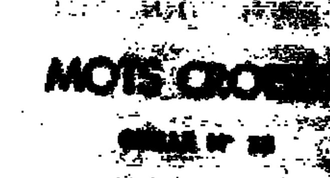


bridge

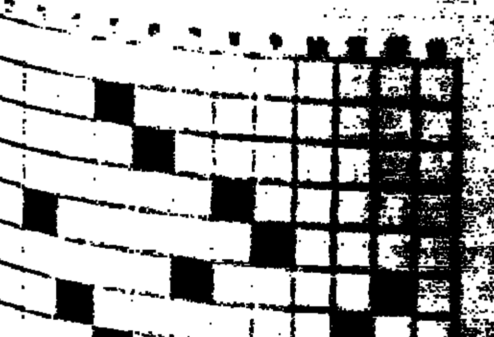
GRANDES MANŒUVRES

scrabble

DROIT DE CITÉ



les grilles du week-end



Jeux

échecs N° 828

CLOUAGES RÉCIPROQUES

(VIIes Spartakiades, août 1979.)

Blancs : S. FOKIN

Noirs : V. OSNOS

Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	
2. ç4	é6	
3. Cf3	Fb4+	
4. Cb-d2 (a)	b6 (b)	
5. g3 (c)	Fb7	
6. Fg2	ç5 (d)	
7. a3	F×d2+	
8. D×d2 (é)	ç×d4	
9. D×d4 (f)	Cç6	
10. Df4 (g)	Ca5 ! (h)	
11. b4	Cb3	
12. Tb1	C×ç1	
13. T×ç1	0-0	
14. 0-0	a5 ! (i)	
15. Tf-d1	a×b4	
16. a×b4	Ta2 ! (j)	
17. Td2 (k)	Ta4 !	
18. Dd6 ! (l)	Da8 ! ! (m)	
19. D×b6	Tb8 (n)	
20. Dd4 !	Fç6 ! (o)	
21. b5 !	F×b5 (p)	
22. Cé5 !	d5 ! (q)	
23. Dç5	Fé8	
24. ç×d5	Ta5 !	
25. Dç7 (r)	é×d5	
26. Ff3	Ta7	
27. Dç2	Cé4 !	
28. Td4	Fa4 !	
29. Dd3	Fb5 !	
30. Dé3	Té7 ! (s)	
31. Df4	Tb-é8	
32. Cg4	h6 ! (t)	
33. Rg2	Da2 !	
34. Cé3	g5 ! (u)	
35. Df5 (v)	Té5	
36. Dh3	C×f2 !	
37. D×h6 (w)	F×é2 ! (x)	
38. F×d5	Ff3+ !	
39. Rg1 (y)	F×d5	
40. Tç2 (z)	Da1+	
41. Abandon. (aa)		

NOTES

a) Une autre possibilité est 4. Fd2, Fé7 ; 5. g3, d5 ; 6. Fg2, 0-0 ; 7. 0-0, ç6 ; 8. Dç2, Cb-d7 ; 9. Td1, b6 ; 10. a4, Fa6 ; 11. b3, Cé4 ; 12. Ff4, Tç8 comme dans la partie Polugaïevsky-Kortchnoï, Evian, 1977 ou 4. Fd2, a5 ou 4. Fd2, F×d2+ ou encore 4. Fd2, Dé7.

b) Le fianchetto de l'aile — D semble plus précis que les suites 4..., Cç6 ; 4..., ç5 et 4..., d6. Une idée curieuse mais non négligeable consiste dans la variante 4..., d5 ; 5. Da4+, Cç6 ; 6. a3, Fé7 ; 7. é3, Fd7 ; 8. Dç2, a5 ; 9. b3, 0-0 ; 10. Fb2, Ca7 ; 11. Fd3, h6 ; 12. 0-0, Tç8 ; 13. Cé5, ç5 ; 14. d×ç5, F×ç5 ; 15. Cd-f3, d×ç4 ; 16. b×ç4, Fé8 avec égalité (Petrossian - Gipslis, Moscou, 1967).

c) A considérer est aussi la continuation 5. é3, Fb7 ; 6. Fd3! Si 5. a3, F×d2+ ; 6. C×d2, Fb7 ; 7. Dç2, d6 ; 8. b4, 0-0 ; 9. Fb2, ç5 ; 10. é3, Cb-d7 ; 11. d×ç5, d×ç5 ; 12. Fd3, Dç7 ; 13. 0-0, Cé5 avec égalité (Bogoljubov-Winter, Londres 1927).

d) Larsen a tenté ici sans succès 6..., a5 et tomba en infériorité après 7. 0-0, 0-0 ; 8. Dç2, d-5 ; 9. Cé5, Dç8 ; 10. C×d5, F×d5 ; 11. é4, Fb7 ; 12. Cd-ç4, Ca6 ; 13. a3, Fé7 ; 14. Fé3, Dé8 ; 15. Ta-ç1, Db5 ; 16. Tf-d1 (Gheorghiu - Larsen, Manille 1974). Simple est 6..., 0-0 ; 7. 0-0, d5 ; 8. a3, Fé7 ; 9. b4, ç5 ; 10. b5, a6 ; 11. d×ç5, b×ç5 ; 12. Fb2, Cb-d7 ; 13. a4, d×ç4 ; 14. C×ç4, a×b5 ; 15. a×b5, Tb8 ; 16. Da4, Cb6 (Peev - Partos, match Bulgarie-Roumanie, 1972).

é) Ou 8. F×d2, 0-0 (si 8..., ç×d4 ; 9. Fb4, Ca6 ; 10. Fd6, Cé4 ; 11. Dd4, C×d6 ; 12. D×d6, Dé7 et les Noirs égalisent selon Kortchnoï) ; 9. d×ç5, b×ç5 ; 10. b4, a5 !

f) Après 9. 0-0, 0-0 ; 10. D×d4, Cç6 ; 11. Dd3, d5 ; 12. b4, d×ç4 ; 13. D×ç4, Tç8 les Blancs n'obtiennent rien.

g) On a souvent essayé 10. Dh4, Tç8 ; 11. Cd2 (11. Fg5, Ca5 ; 12. Tç1, Cb3 ; 13. Td1, b5 ; 14. ç×b5, Da5 ; 15. Db4, D×b4 ; 16. a×b4, Tç4 n'est pas très clair (Farago - Daly, 1971), 0-0 ; 12. b4, Cé8 (Uhlmann - Portisch, Moscou 1967).

h) Dégageant la diagonale a8-h1 et menaçant 11..., Tç8 et 11..., Cb3.

i) Ouvrant une colonne à la Ta8. Naturellement, si 14..., d5 ; 15. Tf-d1 !

j) A noter la stratégie active des Noirs qui vont jouer avec le pion d7 arriéré pendant un certain temps. L'attaque du pion é2 permet le passage de la D sur a8.

k) Si 17. é3, Da8 !

l) Sans craindre 18..., Cé4 à cause de 19. D×d7!

m) Elégant sacrifice du pion b6, la menace 19..., Cé4 devenant effective.

n) Au prix d'un pion, les Noirs ont obtenu le maximum d'activité de leurs forces et menacent par ce premier clouage de gagner par 20..., F×f3. Si 20. Dd6 ou 20. Dç5, Cé4.

o) Tal, Ta4 mais le clouage qui résulte de 22. T×a4, D×a4 ; 23. Tb2 ! ne plait pas aux Noirs (si 23..., Da1+ ; 24. Ff1 ! et si 23..., Da8 ; 24. Db6).

p) Si 21..., T×b5 ; 22. ç×b5 !, T×d4 ; 23. b×ç6 !, T×d2 ; 24. ç7 ! et les Blancs gagnent.

q) Une gigantesque bataille de clouages et déclouages.

r) Si 25. Dd6 (Dd4), Td8.

s) Nouveau clouage : si 31. F×é4, d×é4 (et non 31..., T×é3 ? ; 32. F×b7+) ; 32. T×é4 (si 32. D×é4, D×é4 ; 33. T×é4, Tb-é8). Tb-é8.

t) Avec une arrière-pensée maligne.

u) Si 34..., F×é2 ; 35. F×é2, D×é2 ; 36. C×d5.

v) Si 35. Dg4, C×f2 !

w) Si 37. R×f2, T×é3.

x) En quelques coups, la forteresse du R blanc s'effondre. Si 38. R×f2, F×f3+ ; 39. Tç2. Db3 et si 38. Tç2, F×f3+ ; 39. R×f2 (R×f3), Db3 (+).

y) Si 39. F×f3, Cg4+!

z) Si 40. C×d5, Té1+ ; 41. T×é1, T×é1+ ; 42. Rg2, Cg4+ et ç et si 40. T×d5, T×d5 ; 41. C×d5, D×d5 ; 42. R×f2, Dd2+ et 43..., D×ç1.

aa) Si 41. R×f2, D×d4.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 827.

A. DUNDER.

« Suomen Shakkilehti », 1938.

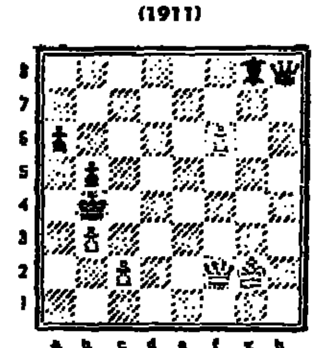
(Blancs : Ré7, Fé6 et f6, Cç2, Pa2, a5, b2 et h3. Noirs : Rç5, Df1, Pa7, a4, g6, g5.)

1. Fd4+, Rç6 ! ; 2. Fd5+ !, Rç7 ; 3. Fé5+, Rç8 ; 4. Cé3, Db5 ! ; 5. Fé6+, Rb7 ; 6. a6+, D×a6 ; 7. Fd5+, Rb6 ; 8. Fd4+, Ra5 ; 9. Cç4+, Rb4 ; 10. a3+, Rb5 ; 11. Cd6+, Ra5 ; 12. Fç3+, Rb6 ; 13. Fç4 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. et M. PLATOV

(1911)



BLANCS (5) : Rg2, Df2, Pb3, ç2, f6.

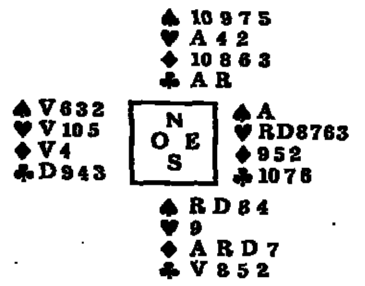
NOIRS (5) : Rb4, Dh8, Fg8, Pa6, b5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 825

GRANDES MANŒUVRES



♠ 10 9 7 5
♥ A 4 2
♦ 10 8 6 3
♣ A R

♠ V 6 3 2
♥ V 10 5
♦ V 4
♣ D 9 4 3

♠ A
♥ R D 8 7 6 3
♦ 9 5 2
♣ 10 7 6

♠ R D 8 4
♥ 9
♦ A R D 7
♣ V 8 5 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	passe	1 ♦
passe	1 ♠	2 ♥	3 ♠
passe	4 ♦	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	6 ♦...

Quand on fait des enchères un peu trop audacieuses, il est bon de compenser le risque ainsi couru par une technique très au point.

Réponse :

Il est facile de reconstituer la main d'Est : six cœurs par roi dame, le 9 de carreau troisième, l'as de pique probablement sec et trois trèfles. Il faut donc prévoir que le valet de pique ne va pas tomber et qu'il manquera une levée pour le chelem, même si Sud coupe une seconde fois cœur. Cependant, Ouest ayant la garde à pique et à trèfle, Coon a pu le squeezer pour trouver une douzième levée : après être monté au mort à trèfle, *il a coupé le dernier cœur* du mort avec la dame de carreau, puis il est retourné en Nord grâce à l'as de trèfle, et il a tiré le 10 de carreau sur lequel il a défaussé un pique tandis que *Ouest a été squeezé :*

♠ 10 9 7 ♦ 10 8

♠ V 6 3 ♣ D 9

♠ R D 8 ♣ V 8

Si Ouest défausse un pique, le déclarant tire roi et dame de pique, puis il coupe un trèfle pour reprendre la main et faire le 10 de pique affranchi. Si, au contraire, Ouest jette un trèfle, Sud prend la main avec la dame de pique, puis il affranchit le valet de trèfle en coupant et il revient chez lui avec le roi de pique.

COURRIER DES LECTEURS :

Sans aucune incertitude (816) :

Ce beau chelem a été commenté de diverses façons par certains lecteurs. Les uns ont proposé une seconde solution qui est moins bonne à cartes fermées. D'autres (A. Roy...), ont estimé qu'il pouvait y avoir « incertitude » car le déclarant pouvait être à la devine si Est avait *trois* trèfles. Mais ce cas est le plus rare.

DEUX CORDES POUR UN ARC

Dans cette donne jouée dans un tournoi, l'expert américain Kauder devait se protéger contre une mauvaise répartition des trèfles, mais il fallait d'abord deviner où se trouvait la longue à trèfle.

♠ 7 5
♥ 9 7 3
♦ A V 6 4
♣ 7 5 4 2

♠ 6
♥ A R D V 10 4
♦ 8 5
♣ D V 10 8

♠ 10 9 8 3
♥ 8 6
♦ D 10 9 7 3 2
♣ 3

♠ A R D V 4 2
♥ 5 2
♦ R
♣ A R 9 6

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
4 ♥	passe	passe	4 ♠...

Ouest a attaqué la tierce majeure à cœur et Est a défaussé au troisième tour le 7 de carreau. *Comment Kauder, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense, Ouest ayant le 6 de pique sec ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 4 cœurs » d'Ouest n'est pas classique. La couleur n'a que six cartes alors qu'elle devrait en avoir au moins sept et, d'autre part, il a trop de points d'honneur. En première et en seconde position, il n'y a aucun intérêt à barrer un partenaire qui n'a pas passé.

Sur « 4 cœurs », Sud, qui aurait pu ouvrir normalement de « 2 piques », n'avait guère le choix. Estimant que le chelem était exclu, il a dit « 4 piques ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 66

DROIT DE CITÉ

DEUXIEME FESTIVAL DE VAL-THORENS

Individuel première manche 29 juillet 1979

Outre le code postal, la deuxième partie du PLI donne le nom des habitants des villes citées ; la première partie, fief du scrabbleur, reprend certains de ces noms, soit parce qu'il s'agit de très grandes villes (PARISIEN, MARSEILLAIS et PHOCEEN, LYONNAIS, BORDELAIS), soit pour des raisons historiques (ALBIGEOIS, ORLEANAIS, VICHYSSOIS), soit enfin parce que leur dérivation n'est pas évidente (ANGEVIN, BISONTIN, BITERROIS, BLAISOIS, BRIOCHIN, MANCEAU, MESSIN, PALOIS, POITEVIN, REMOIS, TOURANGEAU, SENONAIS). Ces sains principes souffrent des entorses dont nous reparlerons ultérieurement.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	Pts
1	T T V L I O ?			
2	H N Z A U E E	VOLT(A)IT	H 4	76
3	— C O G S O U U	ANHELEZ	6 D	47
4	G S U + L S E E	COCU	5 B	24
5	P R N L A U U	GESTUELS (a)	10 E	63
6	— V T S N I E E	PUREAU (b)	1 3	23+10
7	H M L O A A E	VESICANTE (c)	D 1	88+10
8	L A + F R E I ?	AMOCHE	B 2	40
9	F S R O U E K	ER(A)FLAI	A 6	87
10	R K O + P R N E	FUSEZ	J 2	38
11	K E + B A O E E	PRONE	11 C	24
12	B O E + D J I I	FREAK	2 J	34
13	B I J + D N R E	VIDEO	1 D	27
14	B + T E I A A Q	JARDINE	M 1	32
15	A Q + O T M Y U	ABETI (d)	8 K	46
16	Q T U O M + L A	AY	12 D	39
17	M L + D N I I W	TOQUAT	N 8	29
18	L D I N W + L E	MI	C 2	18
19	L N I W L + N S	DOBER	5 G	15
20	W I L N N + M G	SOL	9 M	24
21	L M N + X T S E	SWING	L 10	30
22	M X L S + A B	ER(A)FLAIENT	A 6	36
23	B A	SMILAX (e)	12 J	26
24		BAI	9 F	15
25				
26			TOTAL	901
27				

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

(a) Cf. activité gestuelle. Peinture gestuelle : spontanée. (b) Partie d'une ardoise qui n'est pas recouverte par l'arête supérieure. Solo de Lahmi. (c) Qui fait naître des ampoules sur la peau. Solo de Clerc qui bat EVINCATES de 6 points. (d) JARDINER est transitif. (e) ou SALSEPAREILLE, liliacée volubile du Mexique à rhizome dépuratif.

Résultats : 1. Clerc, 871 ; 2. Del, 860 ; 3. Selis (Belgique), 847.

Résultats du festival (homologué) : 1. Del, 2. Nino, 3. Lavigne (B), 4. Laik, 5. Clerc, 6. Lahmi, 7. Hannuna, 8. Moliard, 9. Bellot J.-M., 10. Selis.

PENTASCRABBLE N° 66

de Mme Aimelet

(Joué-lès-Tours)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

EEEILS? — AEILNSZ — BCGHIIR — AEINTX? — BAEEGMR

Solution proposée : plus de 550 points.

Solution du problème n° 65.

ABYSSIN, H 2, 108 — (O)UTARDES, 5 A, 66 — ASSETTE, 9 B, 78 — IMBRIQUA, 3 A, 118 — ZIRC(O)NIUM (métal gris), A 1, 286 — Total : 256.

● Dans le problème n° 64 de Michel Duguet, de nombreux lecteurs battent la solution officielle en faisant FLUCTUER, verbe rare d'après le Grand Robert, absent du PLI, qui, rappelons-le, est le seul dictionnaire de référence pour les pentascrabbles.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

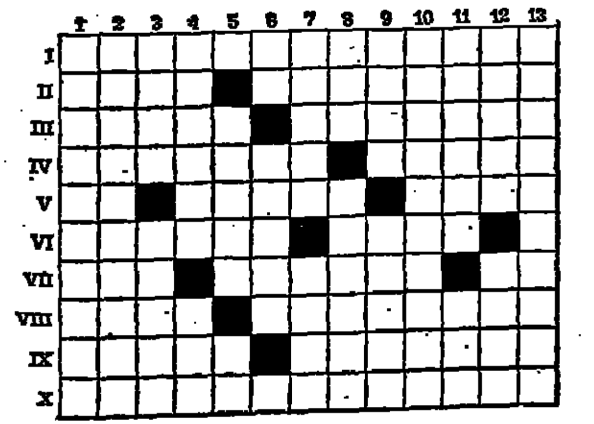
GRILLE N° 55

Horizontalement

I. Petit neutre. — II. Aller de pair ; Où il instruit, où il désigne. — III. Petit blanc ; Cache sa colère. — IV. Mit à l'abri ; Plutôt acide. — V. Dans l'armée ou dans la politique ; Champ ; Epaissir. — VI. Pantalon ; Dans le précédent. — VII. Parler pointu ; Mis sur la table ; Ni toi ni moi. — VIII. Inaugura l'Hégire ; Fis vite. — IX. Miss ; On en recommande plutôt deux. — X. Quand on le nomme, c'est mauvais signe.

Verticalement

1. C'est le deuxième après Bourbon ou le troisième ailleurs. — 2. Tacite. — 3. C'est aussi l'un des neuf ; On ne peut pas dire que ce soit un nouveau philosophe. — 4. Epaissis la sauce ; Un peu de rente. — 5. A Berlin ; Pour l'infinitif. — 6. Pronom ; Familier de Valéry. — 7. Enchères ; Des lacs troublés. — 8. Cardinaux ; Séduit. — 9. Ici dans le bon ; Gendarmes. — 10. Affectés. — 11. Inspire ; Traitai en partie. — 12. Inséparable ; Une maie en désordre. — 13. A quia.





SOLUTION DE LA GRILLE N° 54

Horizontalement

I. Métropolitain. — II. Obiers ; Adorno. — III. Nommée ; Tarifs. — IV. Tubulure; Salt. — V. Erre; Derme ; Ua. — VI. Cia ; Sonar ; Tel. — VII. A filé ; Fleming. — VIII. RF ; Itol ; Ranci. — IX. Lecco ; Ecoutée. — X. Orient-Express.

Verticalement

1. Monte-Carlo. — 2. Ebouriffer. — 3. Timbrai ; Ci. — 4. Remue ; Lice. — 5. Orel ; Seton. — 6. Pseudo. — 7. Renflée. — 8. Latéral ; CX. — 9. Ida ; Mrerop. — 10. Torse ; Maur. — 11. Aria ; Tinte. — 12. Influences. — 13. Nostalgies.

FRANÇOIS DORLET

ANA-CROISÉS (*)

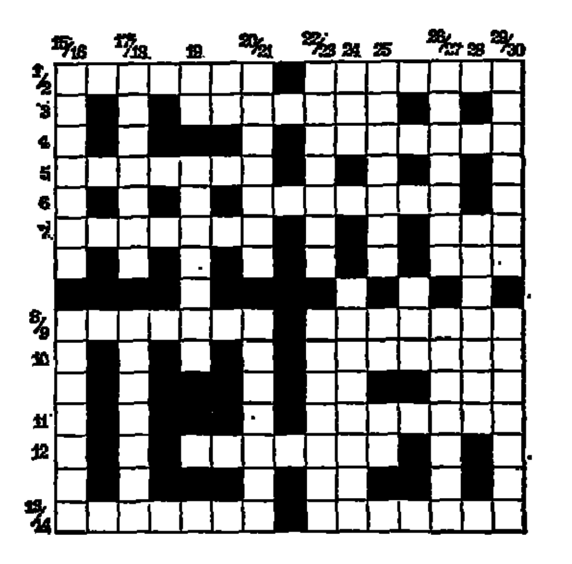
N° 55

Horizontalement

1. BDEHIRY. — 2. ACENOST (+ 2). — 3. EEFRRRU (+ 1). — 4. CEENORS (+ 3). — 5. AABEMRR (+ 2). — 6. EEIQTTU (+ 1). — 7. ACEENRU (+ 1). — 8. AEMNQUZ. — 9. ACDIOPR. — 10. AEIOPTY. — 11. AEEPRTZ (+ 2). — 12. ADIMSTU. — 13. EEKNSTY. — 14. CEELRTU (+ 1).

Verticalement

15. ABCEEHR (+ 2). — 16. EIMRTUX. — 17. ABCEGOR. — 18. AAKNNUT. — 19. EEEGRUX. — 20. AEMRRTU (+ 1). — 21. BEERRUZ (+ 1). — 22. EINQTUU. — 23. AAILPRT (+ 4). — 24. ABEIIPRT. — 25. CEEHRSU (+ 1). — 26. ADEEORS. — 27. DEELNOT. — 28. DEORUYZ. — 29. CEEEHMR. — 30. EEINRRT (+ 3).



SOLUTION N° 54

Horizontalement

1. CONSPUAT (COUPANTS, PONCTUAS). — 2. EVANOUI (INAVOUE). — 3. MEDIOCRE. — 4. DRYADES. — 5. LILIACEE. — 6. SORBETS. — 7. DOUANIER (NOIRAUDE). — 8. DRACHME. — 9. ILIAQUE. — 10. AVICOLE (OLIVACE, VIOLACE). — 11. SWAHILI. — 12. TROUVAT. — 13. SNOBISME. — 14. EPIAGES (PIEGEAS). — 15. EMPESER. — 16. SUNNITE (NUISENT, USINENT).

Verticalement

17. CAMELIDE (DECIMALE, MEDICALE). — 18. OUTLAWS. — 19. NODULEUX (ONDULEUX). — 20. CATHODE. — 21. PTOMAINE. — 22. DUALITE (DELUTAI, ELUDAIT). — 23. ARRIERE (ERRERAI). — 24. REVISER (REVERSI). — 25. CACTEES (CETACES). — 26. VERMOUTH. — 27. MALOUIN (MOULINA). — 28. ENJAMBE. — 29. JUGEOTE. — 30. MALTOSE (MOLESTA, MOLETAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé.

Le Monde

culture

Musique

La saison de l'Orchestre de Paris

Aux Persans épistoliers qui s'inquiéteraient de savoir si les modes et les mœurs musicales ont beaucoup changé à Paris, on serait tenté de répondre que oui, mais la simple lecture du programme des concerts de l'Orchestre de Paris suffirait à les convaincre du contraire... Exception faite des Notations *de Boulez (18 et 19 juin) déjà annoncées l'an dernier, on chercherait en vain les premières auditions ou simplement les créations françaises. Les Requiem, en revanche, et comme toujours, feront certainement des heureux : celui de Mozart pour ouvrir la saison (20 et 21 septembre) et celui de Fauré pour la clore ou presque (11 et 12 juin) ; quant aux immortels — Paul Paray, les 15 et 17 novembre ; Karl Boehm, les 13 et 14 mars, — ils se portent à merveille, mais semblent avoir perdu toute imagination ; le premier propose des morceaux choisis de Wagner et le second la* Symphonie du Nouveau Monde. *Par un juste retour des choses, Sylvain Cambreling, le seul chef vraiment jeune invité à diriger l'Orchestre de Paris (7 et 9 février), s'est souvenu qu'il n'y a rien de déshonorant à conduire* la Tragédie de Salomé *de Florent Schmitt, au contraire.*

Il ne faudrait pas en déduire que l'Orchestre de Paris ignore la musique du vingtième siècle : outre Prokofiev et Bartok, qui sont presque des classiques, on pourra réentendre la Deuxième Symphonie *de Dutilleux (25 et 27 octobre) et découvrir peut-être, le même soir, les* Espaces du sommeil *de Lutoslawski ou, du même, le* Concerto pour violoncelle *par Rostropovitch (14, 15 et 16 février). On allait oublier que Schœnberg est un peu à l'honneur cette année : sous la direction de Boulez le* Concerto pour piano, *avec Maurizio Pollini (6, 7 et 8 décembre) puis les* Pièces pour orchestre Opus 16 *(13 et 14 décembre) et enfin* Erwartung, *dirigé par Christoph von Dohnany (20, 21 et 22 mars), avec Anja Silja, qui n'y est pas inoubliable. Une rareté, enfin, le* Concerto pour violon *de Busoni par Alain Moglia (11 et 12 juin).*

On ignorait jusqu'à présent que l'Orchestre de Paris pourrait exceller un jour dans la musique ancienne: Pygmalion, *de Rameau, les 8, 9 et 10 novembre, permettra de savoir si ce jour est arrivé et si le Messie en est Jean-Claude Malgloire. Comme l'Orchestre de Paris n'aime pas faire les choses à moitié, il donnera seulement le tiers de* Tristan et Isolde : *le deuxième acte (les 10 et 12 janvier) avec Jessye Norman et un « ténor à annoncer ». A raison d'un acte chaque année, l'intégrale Wagner devrait être achevée en 2009. D'ici là Jessye Norman sera revenue chanter les* Nuits d'été *de Berlioz (18 et 19 juin).*

Parmi les solistes qui n'ont pas encore été cités, certains sont jeunes et pleins d'avenir : le violoncelliste Lynn Harrell, qui jouera le concerto de Dvorak (22 et 24 novembre) ou des pianistes comme Krystian Zimmerman (18, 19 et 20 octobre) et Michel Dalberto (16 et 17 avril), sous la direction de Erich Leinsdorf ; la violoniste Anne-Sophie Mutter (23 et 24 avril). Les autres pour la plupart ne surprendront personne : Isaac Stern (27 et 28 septembre), Dietrich Fischer-Dieskau (25 et 27 octobre), Janet Backer (28 et 29 mai), Claudio Arrau (4 et 5 juin). Mais il y a aussi les solistes à tout faire, comme Rostropovitch qui, après s'être laissé conduire par James Colon (14, 15 et 16 février), montera au pupitre (28, 29 février et 1er mars) en l'honneur de l'année bissextile et sous la protection de Martha Argerich. Pour faire bonne mesure, la semaine suivante, Pinchas Zuckerman se produira comme chef et soliste le même soir (les 6 et 7 mars) ; c'est d'ailleurs la mode, Daniel Barenboïm (17, 18 et 19 janvier), puis Yehudi Menuhin (24, 25 et 26 janvier) auront déjà montré l'exemple. On s'étonnera après cela que Bernard Haitink ait demandé à jouer aussi la partie de chapeau chinois dans la Sixième symphonie *de Mahler (29, 30 novembre et 1er décembre), mais on lui a refusé cette faveur, le règlement l'interdit ; d'ailleurs, n'en déplaise à Villiers de L'Isle-Adam, qui lui a consacré une nouvelle musicale, cet instrument est tombé en désuétude depuis déjà plus d'un siècle, et Zubin Mehta devra s'en passer les 21 et 22 mai pour la* Neuvième symphonie *de Bruckner.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Orchestre de Paris, Palais des congrès, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris, tél. 758-27-37.

■ Le premier Festival de Montmartre, qui aura lieu du 6 au 23 septembre, présentera notamment « le Horla », de Maupassant, par la Compagnie la Hure de Hellequin (Théâtre des jeunes de la Butte les 6, 7 et 10 septembre) et « les Gens des marais », de W. Soyinka (square Willette, les 9 et 10), des concerts de R...ne Flachot (église Saint-Pierre, le 8), de l'Ensemble de chambre Madrigal (crypte du Sacré-Cœur, les 9 et 16, église Saint-Pierre, le 15), de Gérard Poulet (église Saint-Pierre, le 14) et la création à Paris de l'opéra de Purcell « Didon et Enée » (square Willette, le 23). Renseignements : 77, rue Dunois, 75013 Paris.

Art

Souvenirs de Philippe de Chennevières

(Suite de la première page.)

S'il a tenu plus tard à faire la galerie de portraits de ses collègues, c'est qu'il a vu l'importance de ce qu'accomplissaient ceux qu'il admirait : le comte de Clarac, premier historien de la sculpture, Reiset, connaisseur de rang international, Tauzia, « catalogueur » émérite — dont la dévotion à la qualité des *œuvres allait jusqu'à refuser qu'on* les photographie, — et aussi bien ceux qu'il n'aimait pas : Villot, « l'homme de toutes les grammaires » et le fatigant comte de Laborde. Tout était à faire, dans un pays où l'amateurisme, la facilité, le bavardage, font si bien illusion, et où l'érudition a si peu d'audience. Ce volume des *Peintres provinciaux, dira Chennevières, « avait trouvé* quelque indulgence auprès des dix ou vingt personnes s'occupant alors de l'art français ». Ne sourions pas trop vite : y en a-t-il beaucoup plus aujourd'hui ? Pour avoir ces dix lecteurs, il fallait travailler comme quatre. Quand avec Malraux un nouvel essor a été donné à la connaissance du patrimoine, combien de fois s'est-on aperçu qu'il suffisait de remettre nos pas dans les directions tracées par Chennevières.

La grande affaire était de faire marcher les Beaux-Arts gloire d'une nation. L'Académie, sourcilleuse, y veillait, et déjà Chennevières s'en amusait, en citant une *phrase cocasse de son ami Clément* de Ris : « *Le Directoire vous conçut dans une nuit de Théophilanthropie ; vous n'êtes point les fils de Colbert mais de Lakanal.* » Les fils de Colbert, il les voyait plutôt du côté de l'administration, celle-ci s'employant avant tout à régler commandes et expositions. Les fameux Salons ? Chennevières n'a cessé d'en proposer la libéralisation conduisant à la Société des artistes français. Les commandes ? Il y songea beaucoup pendant sa direction à laquelle on doit les *plafonds du Luxembourg et le cycle* du Panthéon.

Un portraitiste de la grande tradition

Avec une ironie froide, à la Flaubert, Chennevières rapporte les vicissitudes des projets qui viennent échouer devant « l'indécision inexpressive de ces yeux gris-bleu et de toute cette tête blanche flegmatique, bien rasée et maussadement ahurie d'un professeur marguillier », à savoir Henri Wallon vu par Bastien Lepage (musée de Versailles), Wallon, l'homme de l'« amendement », bien sûr. Quand, sous l'Empire on mettait sur pied un « musée des souverains » destiné à entretenir le culte des règnes glorieux, Nieuwerkerke reçut du maire de Fontenay-aux-Roses la proposition de restituer les reliques soustraites aux profanations de 1743 : l'omoplate d'Hugues Capet, un fémur de Charles V, la mâchoire de Catherine de Médicis... Chennevières ne rate jamais l'anecdote. Il était bon journaliste.

Mais ce qui compte, ce qui nous enrichit et, parfois, nous comble, ce sont ses portraits. Ce n'est pas Daumier, certes, car le ton n'est jamais chargé, plutôt Saint-Simon, Chateaubriand. Il y a là un don sur lequel il faut s'interroger un peu. Chennevières est un aristocrate. Cela se marque par un attachement — *parfois assez naïf* — à la fidélité légitimiste. Par un mouvement caractéristique, il considère avec méfiance la montée de l'argent et de la mentalité bourgeoise. Il cache mal son mépris pour les arrivistes de la politique « culturelle », comme nous disons maintenant ; il ne manque jamais de trouver quelque chose de typique, même chez ceux qui lui déplaisent. Sauf peut-être chez Thiers. Il écrit drôlement que Charles Blanc ne pouvait manquer d'être son homme (celui de Thiers), telle était sa complaisance (celle de Charles Blanc) à son « *verbiage bourgeois* » (celui de Thiers).

Le frère de Louis Blanc était, pour la gauche républicaine, l'équivalent de Chennevières. C'est-à-dire un intellectuel ami des artistes, qui, pour combler le retard que la France avait déjà pris par rapport à l'Allemagne, s'efforçait de démontrer au public la part croissante de l'art et de son histoire dans la civilisation en marche. Chennevières s'est toujours montré à son égard critique et courtois ; voyageant en Egypte avec Charles Blanc, il retient que ce « *bon compagnon* », un peu bavard, a un intérêt exclusif pour le canon, le « *canon égyptien* ». Ce qui est expérience pour l'un est matière à discours pour l'autre, qui se révèle avant tout esthéticien, étant né, comme l'écrit encore curieusement Chennevières, « *grammairien* » ; et « grammairien » au point qu'étudiant les théories il avait fini par négliger les œuvres. « *On peut être grand écrivain d'art et expert plus que douteux* »... Deux figures, deux forces, deux tempéraments.

Chennevières éprouvait une tendresse particulière pour les collectionneurs passionnés : les Lacaze, les de La Salle ou les Cottier, tout à leur « *belle et ennoblissante manie* », ces amateurs qui savaient, amassaient et sauvaient tant de choses, à un moment où le grand remue-ménage du commun allait déjà bon train. Dans la gale*rie balzacienne de ses « souvenirs »*, il y a ainsi ceux qui ont pratiqué l'art de rester pauvres en face des spécialistes de l'art de parvenir. Chennevières a bien marqué que la plupart de ses amis appartenaient à la première famille et ont dû, un jour, vendre tout ou partie de leur chère collection. On s'aperçoit alors que l'administration des arts *était pleine d'aristocrates*, originaux, fiers et sans illusions. C'est peut-être ce qui a aiguisé l'intelligence et l'esprit de Chennevières, obstiné à faire apparaître une dimension de l'œuvre humaine qui surmonte le tohu-bohu politique.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Philippe de Chennevières, *Souvenirs d'un directeur des Beaux-Arts* (articles de *l'Artiste*, 1883-1889), préface de J. Foucart et L.-A. Prat, Ed. Arthena, 35, avenue de Breteuil.

Cinéma

« Le Divorcement » de Pierre Barouh

Un homme et une femme, quatre enfants (deux garçons, deux filles, l'aînée a seize ans, la cadette sept). Longtemps le bonheur, ou l'apparence du bonheur. Elle a désiré mieux vivre, mieux respirer, et on *s'est installé plus confortablement*, dans une maison cossue, avec un grand jardin, beaucoup d'animaux et encore plus d'amis.

Lui, Philippe (Michel Piccoli), vend des apparences, de la publicité, du courant d'air. Rosa (Léa Massari), qu'on peut supposer brésilienne, tient boutique. Le bonheur, ça ne posait d'autres questions que le train-train familial, l'absurde chaleureux de la réalité quotidienne. Un jour l'aventure, le second départ, on va se séparer. Chacun a ses raisons, Philippe une bonne part de responsabilité avec son égocentrisme envahissant, le donjuanisme de Michel Piccoli la conquête facile. Cela n'aurait pas dû tirer à conséquence. Mais Rose n'a plus voulu continuer. Tout s'est progressivement déglingué. Premières victimes : les enfants, qui ne comprennent pas, ou mal, se refusent à comprendre.

Derrière le sujet linéaire, aplati, le non-sujet, un roman en partie autobiographique de Marc Cadiot, qui a écrit l'adaptation avec le réalisateur Pierre Barouh, aussi connu comme acteur, compositeur, chanteur, éditeur de musique. Sept ans que Pierre Barouh n'a pas tourné, le charmant, vagabond *Ça va, ça vient* : une démarche à part dans le cinéma français, une tentative de transposer l'imperceptible, le petit détail vécu inlassablement accumulé, dans un film de fiction. Fiction mieux cernée, cette fois, mais encore floue, un même ton familier sans hauts ni bas, un style de mise en scène qui semblait s'imposer : juxtaposition de sketches, d'observations fines, une direction d'acteurs très travaillée, les enfants naturels, les adultes, et d'abord le couple, constamment au bord de la confidence, de l'explosion sentimentale.

Deux acteurs éprouvés soutiennent *le paradoxe : Michel Piccoli envole* au diable la respectabilité, révèle une totale vulnérabilité, désarmé comme l'enfant qui vient de naître. Léa Massari, derrière cette gentillesse, ce charme, inséparables de sa personnalité, sort les griffes, vit physiquement la coupure, ou plutôt la cassure. Là le film de Pierre Barouh devient beau dans sa cruauté même.

L'échec du film, sa limite si l'on préfère, c'est l'absence d'un texte, d'une écriture, d'une parole qui commanderait au récit. Le metteur en scène a choisi de copier la neutralité du documentaire, les « choses de la vie » insignifiantes, le portrait ou *la silhouette pittoresques, vécus*. Mais Pierre Barouh a arrêté en cours de route son travail de scénariste. L'arbitraire, l'absurde déjà relevé, la mise entre parenthèses trop délibérée, la banalité voulue, ont tout envahi comme les mauvaises herbes. Lui non plus n'a pas su conquérir sa liberté. Il reste aussi perdu que ses personnages devant ce coup de *Trafalgar du destin*, il n'y voit pas clair. L'absence de recul devient absence de vision.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ RECTIFICATIF. — Dans notre compte rendu du Festival de Moscou (« le Monde » du 24 août), il fallait lire, à propos de « l'Envol », que ce film est consacré au père de la « cosmonautique » (et non de la « cosmonaute ») soviétique Siolkovski.

« LE ROMAN D'ELVIS », de John Carpenter

Le film de John Carpenter raconte l'irrésistible ascension au sommet du show-business d'un jeune Américain du Sud, né dans une famille de pauvres Blancs du Mississipi, qui a connu la misère, a passé son adolescence dans le Tennessee, au lieu même où la musique de l'homme noir et de l'homme blanc se rencontrent, est devenu à dix-huit ans un conducteur de camion et a commencé, quelques mois plus tard, une aventure musicale par l'enregistrement d'un 45 tours contenant sur une face *That's all right mama*, un blues du Noir Arthur « Big Boy » Crudup, et sur l'autre face *Blue moon of Kentucky* du Blanc Bill Monroe, vedette de la music country à Nashville. Nous sommes en 1954. C'est l'époque où rêves et imaginaires vont être multipliés non plus seulement par les films d'Hollyood, mais par le disque et la télévision.

Le Roman d'Elvis est sensiblement dans la même veine que la série des films musicaux entrepris vers la fin des années 40 et qui mettaient en images la biographie de Glenn Miller ou de Cole Porter. Le film gomme l'évolution de l'image Presley après des débuts fracassants dans le rock, ne dit à peu près rien des rapports avec le colonel Tom Parker, manager et maître d'œuvre de toute l'aventure, s'arrête en 1969, au moment où il affronte, après huit ans d'éloignement de la scène, le public de Las Vegas, et ignore donc les dernières années où le chanteur vivait de plus en plus en reclus dans ses propriétés de Memphis avant d'être atteint d'hypertrophie, comme sa mère, et de mourir dérisoirement un matin d'août 1977.

Pour les besoins du film, deux nouveaux sosies d'Elvis Presley ont été trouvés : un pour l'image (Kurt Russel), un pour la voix chantée (Ronnie McDowel). A signaler l'interprétation de Shelley Winters dans *le rôle de la mère d'Elvis Presley.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Voir les films nouveaux.

Music-hall

Le directeur du Casino de Paris envisage la fermeture provisoire de la salle en octobre

Au cours d'une conférence de presse réunie jeudi matin (nos dernières éditions du 24 août), les représentants du syndicat du personnel C.G.T. du Casino de Paris ont réfuté le motif d'ordre économique invoqué par le directeur du music-hall, M. Jean Bauchet, qui avait récemment annoncé que la salle de la rue de Clichy risquait « *de fermer provisoirement ses portes si des sacrifices d'effectifs techniques n'étaient pas acceptés par le personnel* ». Les responsables syndicaux ont aussi indiqué qu'ils allaient engager un référé pour demander la nomination d'un commissaire aux comptes pour examiner la situation financière de l'établissement. Ils ont souligné enfin que, « *contrairement à ce que dit M. Bauchet, il n'y a jamais eu de négociations sur une éventuelle réduction d'effectifs* » et ont annoncé que le licenciement collectif des cent quarante employés du Casino de Paris demandé par la direction a été refusé par l'inspection du travail. Ils ont répété que, selon eux, « *contrairement à ce qu'affirme Mme Line Renaud, ce théâtre est viable* ».

M. Jean Bauchet a répliqué jeudi après-midi en déclarant que « *le Casino de Paris fermera provisoirement ses portes fin octobre afin d'être en mesure de pouvoir renaître, si les syndicats de l'établissement n'entendent pas raison* ». Pour M. Bauchet, « *l'hémorragie financière est due à trop de personnel et se traduit par une perte sèche quotidienne de 20 000 francs* ». Si la situation demeurait bloquée, a dit encore l'actuel directeur du Casino de Paris, « *je placerais les gens devant leurs responsabilités en mettant alors purement et simplement la clé sous la porte* ».

Mort du peintre Julio de Diego

Le peintre Julio de Diego, d'origine espagnole, est mort le 22 août en Floride (U.S.A.). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Né en 1900 à Madrid, Julio de Diego était installé aux Etats-Unis avant la dernière guerre. Ce peintre espagnol de l'école américaine, auteur de décorations murales, dont celles de l'église Saint-Grégoire à Chicago, était également connu pour ses décors de cinéma et ses créations de bijoux.]

■ *Le producteur de cinéma italien* Gianni Buffardi est mort à Rome le 24 août. Il était âgé de quarante-neuf ans. Il y a un mois, il avait plongé dans l'eau du Tibre, et il est mort d'un microbe transmis par l'urine des rats contenue dans l'eau du fleuve. Il était le gendre de l'acteur Toto.

Danse

Vedette du Bolchoï

Alexandre Godounov a demandé l'asile politique aux États-Unis

Le danseur-étoile soviétique Alexandre Godounov, l'une des vedettes du Ballet du Bolchoï de Moscou, en tournée aux Etats-Unis depuis le 14 août, a demandé, jeudi 23 août, à New-York, l'asile politique aux services américains d'immigration et de naturalisation.

Agé de vingt-neuf ans, Godounov, qu'on avait jusque-là très peu vu à l'étranger, avait remporté un grand succès au Lincoln Center auprès de la critique américaine ; pourtant, considéré à Moscou comme un des grands danseurs de sa génération — médaille d'or du concours international de danse en 1973 — il n'avait pas eu d'occasions de se faire remarquer sur le plan international. Partenaire de Maïa Plissetskaïa — notamment dans *Carmen* et dans *Anna Karénine* — il n'avait jamais été autorisé à se rendre en tournée avec elle. Cette année, pourtant, il est venu à Paris pour danser un seul soir dans *Carmen* avec Plissetskaïa. En janvier dernier, il était venu pour la première fois en France, lors d'une tournée de danseurs du Bolchoï en province exclusivement, avec *Amour pour amour*, sur la chorégraphie de la Française Vera Boccadora et la musique du tout-puissant secrétaire général de l'Union des musiciens, Tikhon Khénnikov. Il passa inaperçu, le ballet étant trop conventionnel pour permettre la révélation d'un danseur.

Soupçonné de n'être pas politiquement sûr, il était le seul membre de la troupe du Bolchoï que l'on venait, à New-York, chercher en voiture à la fin des représentations. Sa femme, qui fait également partie de la tournée, n'a pas demandé l'asile politique.

Trois autres danseurs soviétiques célèbres, tous originaires du Kirov de Leningrad, ont déjà profité d'une tournée à l'étranger pour se réfugier à l'Ouest : Rudolf Noureev à Paris en 1961, Natalia Makarova en 1970 à Londres, Mikhaïl Barichnikov à Toronto en 1974 ; c'est la première fois qu'un danseur étoile du Bolchoï fait défection ; c'était incontestablement le meilleur homme de la troupe, avec Vassiliev.

On pense dans les milieux new-yorkais que le danseur souhaite travailler avec des chorégraphes aux Etats-Unis, peut-être avec son ami Barichnikov, qui sera à partir de 1980 directeur de l'American Ballet Theater...

■ Une aquarelle de Georges Rouault a été adjugée, le 22 août, pour 15 000 dollars (65 000 francs) à Montevideo. C'est l'un des prix les plus élevés jamais atteints en Uruguay pour une œuvre d'art. D'autres prix très élevés ont été relevés sur le marché de l'art uruguayen, qui sont dus à la présence d'acheteurs argentins. Deux dessins au crayon de Modigliani ont été vendus 8 000 dollars (36 000 francs) pièce et une lithographie de Picasso un peu plus de 1 000 dollars.





ÉLYSÉES LINCOLN
GAUMONT LUMIÈRE
HAUTEFEUILLE
GAUMONT RIVE GAUCHE
OLYMPIC ENTREPOT
BROADWAY
LE MARLY Enghien

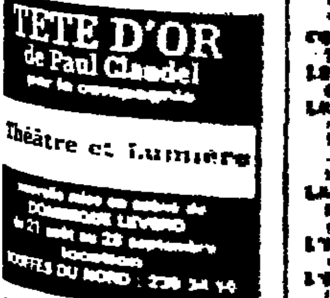


RACINE - 14-JUILLET BASTILLE

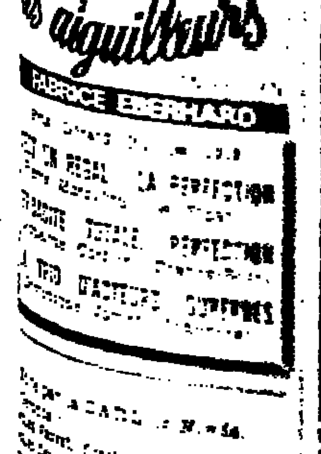


théâtres

cinémas









SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : J.-P. Sasson Quintet.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Quartet J.-P. Céléa, basse ; F. Couturier, claviers.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : François Faton-Cahen, Didier Lockwood ; 22 h. 30 : Henri Guedon.
Campagne-Première (322-75-93), I, 20 h. 30 : Vince Taylor. — II, 20 h. 30 : Groupe Dzi Croquet ; 22 h. 30 : Dave Burrell, Sam Woody Art.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio René Urtreger, A. Cullaz, J.-L. Viale.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Bye Bye Turbin, rock.

Festival estival

(633-61-77)

Faculté de droit, 20 h. 30 : Philharmonie de Harlem, sol. G. Poulet, D. Markevitch (Brahms).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume (542-71-17), 22 h. : Amy (sous réserves).
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
Les Petits Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchere et J.-F. Mahé.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Yoko Katayama, piano (Bach, Schubert, Schumann).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Paul Brochard, orgue.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, de Carl T. Dreyer ; 18 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 20 h. : la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder ; 22 h. : Je ne regrette pas ma jeunesse, d'A. Kurosawa.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Retour de Surcouf, Tonnerre sur l'océan Indien, de S. Bergonzelli ; 17 h. : Les Daleks envahissent la Terre, de G. Fleming ; 19 h. : Carrousel, d'H. King ; 21 h. : Mr. Moto's last warning, de N. Forster.

Vendredi 24 août

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
A NOUS DEUX (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Hautefeuille, 6e (633-79-38)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v. o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40), Français, 9e (770-33-88), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v. o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER, FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v. f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Madeleine, 8e (073-56-03), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (728-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).
PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Palais des arts, 3e 272-62-98).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e 770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
TOTÓ, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
UTOPIA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BETE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33)
BIG BOSS (H.-K., v. f.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e 343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Quintette 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Madeleine, 8e, (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

A PARTIR DU 28 AOUT
"la salle croule" Le Matin
sylvie joly
théâtre en rond 387 88 14

TETE D'OR
de Paul Claudel
par la compagnie
Théâtre et Lumière
nouvelle mise en scène de DOMINIQUE LEVERD
du 21 août au 29 septembre
location BOUFFES DU NORD : 239.34.50

THEATRE DE L'ŒUVRE
JACQUES DUFILHO — GEORGES WILSON
les aiguilleurs
de BRIAN PHELAN
FABRICE EBERHARD
Prix Gérard Philipe 1978
C'EST UN REGAL · LA PERFECTION Pierre Marcabru (Le Figaro).
EFFICACITE TOTALE, PERFECTION Jacqueline Cartier (France-Soir)
UN TRIO D'ACTEURS SUPERBES Dominique Jamet (L'Aurore).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

PALAIS DES CONGRES DU 15 SEPT. AU 3 OCT. 79
avec WRTL
Location ouverte au Palais des Congrès tous les jours de 12 h 30 à 19 h. Tél. 758.27.78
Prix des places : 50 et 65 F
Roland Hubert présente en accord avec ARTMEDIA :
ROBERT CHARLEBOIS
LOCATION PAR CORRESPONDANCE.
Retournez ce bon au Palais des Congrès (Robert Charlebois) - Porte Maillot - 75017 Paris, en indiquant 3 dates par ordre de préférence et accompagné d'un chèque bancaire ou postal 3 volets établi à l'ordre du spectacle Charlebois. Joindre une enveloppe timbrée. Ce service prend fin 14 jours avant chaque spectacle. Si vos places ne vous parviennent pas 8 jours avant la date choisie, faites immédiatement une réclamation écrite. Aucune réclamation ne sera admise après la séance.
Nom : ______ Adresse : ______
______ Localité : ______
Département : ______ Téléphone : ______
Nombre de places : ______ Prix : ______
Date : le ______ le ______ ou le ______

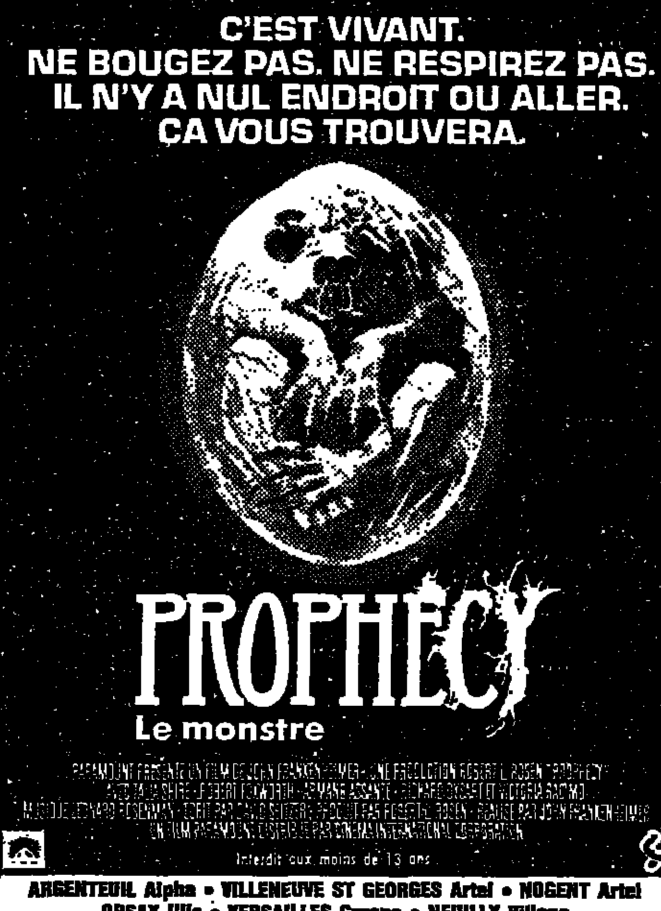
U.G.C. NORMANDIE - BRETAGNE
CAMÉO - U.G.C. OPÉRA - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS
MISTRAL - U.G.C. DANTON
U.G.C. GARE DE LYON
LES 3 SECRÉTAN - LES 3 MURAT
PARLY 2 STUDIO
C 2 L St-Germain - ARTEL Créteil
ARTEL Nogent - MÉLIÈS Montreuil
CARREFOUR Pantin - COMPLEXE Vélizy - LE FRANÇAIS Enghien
LES FLANADES Sarcelles



GAUMONT COLISEE - A.B.C. - MADELEINE - CLICHY PATHE
MONTPARNASSE PATHE - GAUMONT-SUD - FAUVETTE - 3 NATION
BELLE EPINE PATHE THIAIS - ARGENTEUIL - PARINOR AULNAY
3 VINCENNES - 4 PERRAY STE-GENEVIEVE DES BOIS
CLUB MAISONS ALFORT - PALACE CONFLANS ST-HONORINE



PUBLICIS CHAMPS-ELYSÉES vo / PARAMOUNT OPERA vf / MAX LINDER vf
PARAMOUNT MONTMARTRE vf / PARAMOUNT MONTPARNASSE vf
PARAMOUNT MAILLOT vf / CONVENTION SAINT-CHARLES vf
PARAMOUNT GOBELINS vf / PARAMOUNT ORLEANS vf
PARAMOUNT BASTILLE vf / STUDIO MEDICIS vo



ARGENTEUIL Alpha • VILLENEUVE ST GEORGES Artel • NOGENT Artel
ORSAY Ulis • VERSAILLES Cyrano • NEUILLY Village
SAINT GERMAIN C2L • SARCELLES Flanades • LA VARENNE Paramount
ORLY Paramount • BOISSY ST ANTOINE Buxy
LA CELLE ST CLOUD Paramount Elysée 2

MARIGNAN PATHÉ - U.G.C. BIARRITZ - GAUMONT CONVENTION
PLM ST-JACQUES - ST-LAZARE PASQUIER - NATION - 14-JUILLET
BEAUGRENELLE - GAUMONT BERLITZ - ST-GERMAIN VILLAGE
LES PARNASSIENS - GAUMONT EVRY - CLUB MAISONS-ALFORT
TRICYCLES Asnières - BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais - ARTEL Port-Nogent
C 2 L VERSAILLES - LES 3 VINCENNES



Le CARRÉ SILVIA-MONFORT signale à sa clientèle que le CIRQUE GRUSS prolongera son spectacle jusqu'au 2 septembre. Séances les mercredi, samedi et dimanche à 15 h. et 18 h. 30 au JARDIN D'ACCLIMATATION. Métro SABLONS. Tél. : 745-31-43.

SPECTACLES

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.): Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90)
LE GRAND MEAULNES (Fr.), Denfert, 14e (033-00-11).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours imp.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belge), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (357-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
FRITZ THE CAT (A.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
IF (Ang.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.
MURIEL (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 45.
WOMEN (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Words and Music ; 18 h. 30 : Banana split ; 22 h. 30 : One, two, three.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette (878-80-50) : Meurtre.
MARYLIN MONROE REMEMBERED (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07): Les hommes préfèrent les blondes.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-80), II : Sœurs de sang. — IV : la Ballade sauvage.
MIZOGUCHI, v.o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O. Haru, femme galante.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.

LES FILMS NOUVEAUX

LE DIVORCEMENT, film français de Pierre Barouh : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23); Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43 ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA LETTRE ECARLATE, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

AU REVOIR, A LUNDI, film français de Maurice Dugowson : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE TEMPS D'UNE ROMANCE, film américain de Jane Wagner (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RENALDO ET CLARA, film américain de Bob Dylan (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive-Gauche 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (539-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42).

I LOVE YOU JE T'AIME, film américain de George Roy Hill (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PROPHECY, LE MONSTRE, film américain de John Frankenheimer (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17).

BÊTE, MAIS DISCIPLINÉ, film français de Claude Zidi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MICKEY JUBILEE, film-rétrospective des ateliers W. Disney : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE ROMAN D'ELVIS, film américain de John Carpenter (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PARFUM DE FEMME (It., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52)
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : la Règle du jeu.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Niagara.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.f.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Quasimodo.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Key Largo.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Tous les autres s'appellent Ali.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit. — II : la Maison dans l'ombre.
CINE ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un jour à New-York.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 16 h. : A l'est d'Aden; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ;
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 15 h. 30 : Graffiti Party ; 18 h. : les Chaînes du sang ; 20 h. 5 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille (v.f.).
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou.
STUDIO ÉTOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) ; 20 h. : les Clowns ; 22 h. : les 39 Marches.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), 18 h. 30 : Flesh Gordon (**) (v.o.); 20 h. : le Locataire (**) ; 22 h. 10 : Marathon Man (**).
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), 15 h. 30 : Goldorak (v.f.); 16 h. 55 : Sweet Movie ; 18 h. 30 : le Messager ; 20 h. 35 : les Trois Jours du Condor ; 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.

RADIO-TÉLÉVISION

LA MISE EN CAUSE DU MONOPOLE D'ÉTAT

DANS LE CALVADOS

Radio-Riposte contre Radio-d'Ornano

La Fédération socialiste du Calvados a expliqué que la troisième émission de Radio-Riposte, qu'elle envisageait pour le vendredi après-midi 24 août, avait un double but de protestation — contre les poursuites judiciaires — et d'information.

« *La vérité*, a-t-elle déclaré, *c'est que jamais un gouvernement n'a été plus ouvertement, plus cyniquement favorable aux privilégiés et plus impitoyable pour les travailleurs. Quelle chaîne de télévision ou de radio a rendu compte du récent rapport du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), qui indique que le revenu moyen des cent vingt-cinq mille familles les plus riches est mille fois plus élevé que le revenu moyen de 10 % des citoyens les plus pauvres de la population française ?* »

De son côté, M. Mexandeau, député P.S., a précisé : « *Il est un exemple flagrant du détournement du monopole par le pouvoir. A Deauville [dont le maire est Mme d'Ornano, épouse du ministre de l'environnement], depuis plusieurs années, une radio parallèle émet pendant l'été, sous le nom de Radio-Côte fleurie. Par un tour de passe-passe, elle prétend se rattacher à FR 3, qui possède par ailleurs sa propre station régionale. En fait, cette radio, c'est Radio-d'Ornano.*

Cette Radio-Côte fleurie est, selon la Fédération du Calvados du P.S., « *accaparée par les giscardiens et consacrée pour l'essentiel aux exploits de ceux qui dépensent en une heure le revenu annuel d'un ouvrier sur les tapis verts des casinos ou sur les champs de courses* ».

L'émission pirate de Radio Riposte

DEUX DES PERSONNES POURSUIVIES NE SE SONT PAS PRÉSENTÉES DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION

Comme ils l'avaient fait savoir (*le Monde* du 23 août), les deux techniciens de Radio 93 qui réalisèrent le 28 juin l'émission pirate Radio-Riposte à Paris au siège du parti socialiste, MM. Jean Ducaroir, vingt-huit ans, et Patrick Farbiaz, vingt-six ans, ne se sont pas présentés le jeudi 23 août au cabinet de M. Roger Lecante, juge d'instruction, qui les avait convoqués en vue de leur inculpation pour infraction à l'article 33 *bis* de la loi du 7 août 1974 sur les émissions non *autorisées*.

Le magistrat a la possibilité de décerner à leur égard des mandats de comparution ou des mandats d'amener. Si les intéressés ne défèrent pas au mandat de comparution, dont ils auront reçu notification, ils seront réputés inculpés.

LE COLLECTIF DE SOUTIEN DEMANDE UN DÉBAT NATIONAL

Le collectif de soutien aux radios libres a publié le jeudi 23 août le communiqué dont voici de larges extraits :

« *La question des radios libres semblait hier l'affaire de petites minorités souhaitant disposer de moyens d'expression qui leur soient propres. Après le lancement de radios libres par les sidérurgistes en lutte, après l'expérience du parti socialiste de Radio-Riposte, elle se pose sous un jour entièrement nouveau. Le phénomène radio libre est devenu la manifestation d'un malaise profond dans le rapport entre de très larges couches de la population et les médias assujettis au pouvoir.*

» *Un débat national s'impose sur le fonctionnement des radios et des télévisions. Toutes les expériences innovatrices telles que celles des radios libres sont autant de moyens d'enrichir ce débat. Tout le monde reconnaît que la législation actuelle est un non-sens. A l'évidence, un moratoire s'impose à titre expérimental, pour un an par exemple.*

» *Au lieu de participer à un tel débat, le gouvernement s'accroche à son monopole de production, de diffusion et, de fait, à son monopole de création et d'expression. Il prétend faire taire par la répression tous ceux qui veulent changer l'état de chose actuel ; il va jusqu'à faire inculper les plus hautes instances du parti socialiste...*

» *Dans ces conditions, le collectif de soutien aux radios libres réaffirme son entière solidarité avec toutes les personnes qui sont l'objet de poursuites. (...)*

[Parmi les signataires de ce texte on relève les noms de MM. G. Deleuze, F. Guattari, A. Glucksmann, J.-F. Lacan, J.-P. Faye, G. Fromanger, Rufus, G. Soulier, M. Tubiana.]

— VU —

Philippe...

Il était beau, Philippe Cousteau, grand, maigre, gris, — déjà, oui, à trente-sept ans, — avec une silhouette, un profil, une démarche un peu féline, immédiatement reconnaissables, marqués sans l'être trop. Juste assez pour signer de sa présence les films sortis de la firme familiale. Cousteau père et fils. Une grosse affaire. D'abord artisanale, bâtie sur la découverte quasi brevetée de la plongée sous-marine, elle va bientôt s'élargir aux dimensions du grand puis du petit écran, se hisser ainsi à l'échelle internationale et s'établir sous le nom de fondation, en Californie. Et cela en grande partie grâce à lui, grâce à Philippe. Il avait le sens du cinéma dans toutes les acceptions du terme. Il savait, ironie du sort, dramatiser les situations les plus banales. On l'a vu jeudi soir encore, à l'occasion de cet hommage que lui rendait la première chaîne. Un dernier hommage, a dit la speakerine. C'était un peu triste, un peu dérisoire.

Il s'agissait d'un documentaire inédit sur le Nil, une sorte de bouillabaisse du pêcheur servie par François Périer, qui distribuait à la louche des danses tribales et des visites de laboratoires — la mouche tsé-tsé sévit dans certaines de ces régions, — un peu d'ethnologie, un peu d'histoire, un peu d'écologie aussi, bien sûr, avec un zeste d'aventure et d'allusion discrète aux dangers, hélas réels, que représentait le maniement de cet hydravion aménagé par lui — il était excellent pilote, — en vue de cette expédition, précisément. On ne sonde, on ne parcourt pas les fleuves comme on le fait des océans.

Après la Calypso, *ce* Catalina *où Philippe Cousteau devait trouver brutalement la mort sur le Tage, le 28 juin dernier. Dans l'équipe, on s'appelle par son prénom, à l'américaine. Et ces deux syllabes, Philippe, nous les avons entendu prononcer sur tous les tons et sur toutes les antennes, de Mombassa à Ottawa, de San-Francisco à Oslo.*

Au-delà des découvertes émerveillées des premières « odyssées sous-marines », ce qu'on aimait, ce qu'on aimera sans doute encore dans ces encyclopédies de la mer en images — à soixante-neuf ans, Jacques-Yves, le commandant, tient fermement la barre de son organisation, — c'est ce côté à la fois éclatant, bricolé et tocard, à la Walt Disney, c'est cette façon de s'adresser, au-delà du commentaire scientifique, à la sensibilité et à la naïveté du grand public.

CLAUDE SARRAUTE.

Service public ou service du prince ?

par JEAN POPEREN (*)

« Le Monde » a ouvert, dans son numéro daté 21 août, un débat sur le monopole de la radio-télévision, auquel participent des responsables politiques qui ont étudié le dossier ou qui ont une expérience concrète de cette forme d'expression.

On ne souffle pas les bougies chez M. Barre pour le troisième anniversaire de sa nomination par M. Giscard d'Estaing. Les drapeaux gouvernementaux sont en berne. C'est que la note de la politique Giscard-Barre est lourde. Elle passe mal : elle risque même de ne pas passer du tout. Il ne suffit donc pas que les salariés soient tondus pour le plus grand profit de Ceyrac et des siens, des boursicoteurs et trafiquants de tout poil, des spéculateurs immobiliers, des grossistes et mandataires de Rungis, couvés par Monory ; il ne suffit pas qu'ils soient tondus, il faut encore qu'ils soient heureux de l'être.

La tâche est difficile, puisqu'il s'agit de rien moins que mettre les évidences cul par-dessus tête. Mais le pouvoir n'y répugne pas. Dernier exemple en date, et vraiment stupéfiant : si le *France* a été bradé, c'est, vous répète le chœur des propagandistes officiels, la faute des ouvriers. Les chantiers allemands l'auraient emporté parce que les ouvriers allemands renonceraient à leurs vacances, ne feraient pas grève... et tiendraient leurs patrons pour des « partenaires »... Comme on dit de nos jours dans les chaumières : « *Il faut le faire !* »

Mais, quand le mensonge est martelé par d'aussi puissants moyens, il risque de devenir vérité pour des millions de gens, il devient l'instrument pour dresser les travailleurs les uns contre les autres, les démoraliser et, finalement, les faire plier. La guerre psychologique, cela sert aussi dans la lutte des classes.

Plus le pouvoir se heurtera à la résistance des victimes de sa politique, c'est-à-dire à la majorité de la nation, plus il aura besoin de tordre le cou à la vérité, d'intoxiquer, de chloroformer. En vérité, nous sommes arrivés au point où la bataille pour l'information conditionne la bataille pour le niveau de vie, pour l'emploi et, au-delà, pour un changement de politique.

Nos ancêtres, les républicains du milieu du siècle dernier, le savaient bien, qui se battaient d'abord pour cette liberté de la presse qui était la condition des autres libertés. Notre combat pour la liberté de la presse d'aujourd'hui, c'est le combat pour l'égalité du droit à l'information, par les moyens modernes, télévision et radio. Ne rusons pas avec cette évidence : la victoire politique de la gauche par les voies démocratiques deviendrait quasiment impossible si le pouvoir verrouillait totalement son monopole sur les médias modernes. L'enjeu, c'est tout simplement l'issue du grand affrontement *engagé voici près de quinze ans* en notre pays et dont les forces de progrès devront bien sortir victorieuses.

Les socialistes n'ont qu'une politique : et dans ce domaine — l'information — comme dans les autres, ils défendent le service public contre les bradeurs : il serait cocasse qu'eux, socialistes, soient mis en accusation par ceux qui, dans tous les domaines, bazardent par pans entiers le secteur public au profit des intérêts privés : P.T.T., transports, santé, enseignement. Et nous savons bien qu'ils rêvent d'en faire autant pour le service de l'information, eux qui, déjà, par la loi de 1974, ont démantelé l'O.R.T.F. sous prétexte de décentralisation.

Y a-t-il donc « contradiction » dans l'attitude socialiste ? Cette prétendue contradiction n'est qu'une énorme farce de la propagande élyséenne. Radio-Riposte P.S., et tout le monde l'a compris, est un cri d'alarme vers l'opinion pour qu'elle se dresse contre le détournement du service public.

« L'opposition s'exprime aussi sur les ondes ? » Faudrait-il tenir le pouvoir quitte pour quelques interviews généreusement octroyées aux leaders de l'opposition et d'ailleurs, le plus souvent arrachées par les journalistes eux-mêmes qui font courageusement leur métier et s'obstinent à le faire honnêtement ? Et faut-il rendre grâce aux dieux de ce régime qu'on ne nous ferme pas totalement la bouche ? Mais qui a oublié, entre autres, la minutieuse programmation de la campagne électorale de 1978 et comment, par une interview hors campagne de dernière heure, le président de la République a jeté son poids dans la balance afin de faire basculer les quelque trois cent mille hésitants dont a dépendu l'issue du scrutin ? Le fait du prince continuera-t-il de fixer le sort du pays ? Et le service public est-il le service du prince ?

C'est parce que nous sommes attachés au service public que nous, socialistes, ne le laisseront pas détourner. Que ceux, et notamment parmi les journalistes, qui ont pu s'inquiéter que le parti socialiste s'éloigne de sa ligne de conduite constante, comprennent que nous agissons justement pour défendre le service public et les journalistes qui le servent. Et si nous défendons le monopole de transmission (assuré par T.D.F. et les P.T.T.), c'est pour assurer la liberté de production et d'émission. La distinction entre l'opération technique de transmission et l'indispensable liberté de création est parfaitement claire.

Elle n'est obscure que pour ceux qui ont intérêt à obscurcir et qui sont prêts à sacrifier le monopole technique dès lors que les groupes privés leur assureront la maîtrise de l'information. Et d'ailleurs, n'a-t-on pas déjà beaucoup avancé en cette voie ?

Parce que, enfin, il faut beaucoup d'hypocrisie pour oser parler de monopole quand tout le monde sait les liens entre le pouvoir et les stations pudiquement dites périphériques et qu'au moins l'une d'entre elles émet du territoire national même.

Cette tartufferie n'est pas gratuite : le procès fait au parti socialiste en la personne de ses dirigeants, et d'abord de son premier secrétaire, est un procès au parti qui n'a cessé de dénoncer la monopolisation de l'information par le pouvoir et notamment son utilisation abusive par le président de la République, d'un parti qui, fidèle à la tradition de la gauche française, se bat sans concession partout et toujours pour la liberté d'expression, contre une droite qui n'a jamais accordé de la liberté que ce qu'elle ne pouvait en refuser.

Et chacun comprend qu'il ne s'agit pas seulement d'« information » : en cette rentrée où sa politique est devenue insupportable à la majorité de la nation, le pouvoir ne recule devant rien pour tenter d'affaiblir la principale force d'opposition : le parti dont l'action justement peut permettre l'indispensable union de cette majorité du peuple pour une autre politique. Il dépend des socialistes d'abord et, avec eux, de tous ceux qui croient au combat pour la liberté, que ce mauvais coup du mois d'août se retourne contre ses inspirateurs.

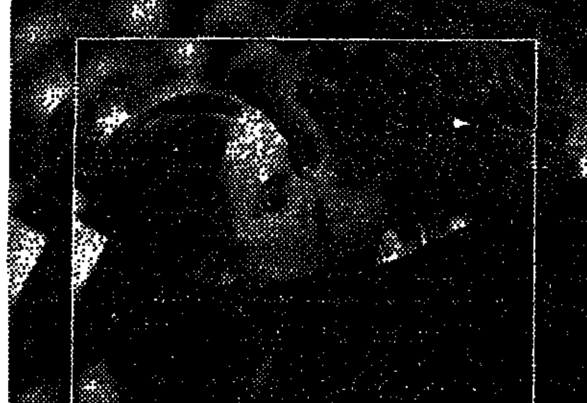
Que se multiplient les pétitions, délégations et toutes initiatives pour que cessent les poursuites contre François Mitterrand et les autres militants. Exigeons l'égalité du droit à l'information ! Et Radio-Riposte nous aura aidés à faire une radio-télévision française libre.

(*) Secrétaire national du P.S., député du Rhône.

GAUMONT COLISÉE vo • BERLITZ vo • QUARTIER LATIN vo
MAYFAIR vo • MONTPARNASSE 83 vf • CLICHY PATHÉ vf
GAUMONT SUD vf • CAMBRONNE vf
TRICYCLE Asnières • PATHE Champigny
CYRANO Versailles • PARINOR Aulnay

I love you je t'aime

D'après le livre de PATRICK CAUVIN "E = MC², MON AMOUR"



Un vrai et grand film d'amour, qui ne ressemble à aucun autre film d'amour.

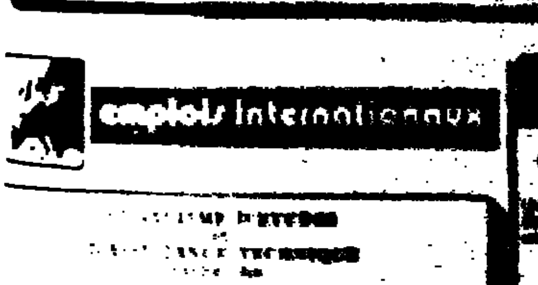
Remo Forlani - RTL

Distribué par WARNER COLUMBIA FILM

PRESSE

● *Menaces de licenciements à « Onze ».* — Selon l'U.N.S.J., « *près de la moitié des journalistes de la Société nouvelle des éditions de France, qui publie les magazines* Onze, Première *et* Karaté, *sont touchés par un projet de licenciement collectif* ».

La direction n'a pas fait connaître sa position. La Société nouvelle des éditions de France est une filiale de la société SCIA-Danel, elle-même contrôlée par le groupe Bayard presse.



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 24 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Au théâtre ce soir : le Dindon, de G. Feydeau. Avec M. Duchaussoy, B. Dhéran, M. Colombi.

22 h. 50, Documentaire : La destruction de Pompéi par le Vésuve.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal, réal. F. Chatel (3e épisode).

21 h. 30, Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez ?

Avec MM. M. Arland (Ce fut ainsi), R. Stéphane (Toutes choses ont leurs raisons).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, Cinéma des grands. FILM : LE DOLLAR TROUÉ, de K. Jackson Paget (1965) avec M. Wood, E. Stewart, P. Cross, J. Mac Douglas, F. Parrel.

Un ancien soldat sudiste émigrant vers l'Ouest échappe à la mort grâce à une pièce d'un dollar qu'il gardait toujours dans son gilet. Pour venger son frère, il s'attaque à une organisation criminelle.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Qui a tué Georgi Markov ?

Enquête à Londres, à Vienne, en Italie, en Bulgarie, de deux journalistes britanniques, pour essayer de comprendre qui a tué Georgi Markov, le 7 septembre 1978. Georgi Markov, écrivain bulgare, avait dû quitter son pays, en 1969, pour avoir écrit une pièce très critique à l'égard du régime.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : le surréalisme et le rêve (rediff.) ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française : l'entre-deux-guerres ; 21 h. 30, Médecine et sexologie ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Sémiramis », ouverture (Rossini) ; « Concerto pour violoncelle n° 1 en ut majeur » (Haydn) ; « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski, Ravel) ; par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal. Avec F. Lodéon, violoncelle ; 23 h. 15, Ouvert la nuit :

SAMEDI 25 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (J. Manson).

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

22 h. 35, Magazine sportif : en direct de la Coupe du monde d'athlétisme de Montréal.

CHAINE II : A 2

11 h., Sports.

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Sports : Athlétisme (Coupe du monde) ; Cyclisme (championnat du monde) ; Patinage artistique.

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Messieurs les jurés.

22 h. 40, Variétés : Village people, au Palace.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Documentaire : La vie qui nous entoure (Une question de temps).

20 h. 30, Soirée lyrique : Salomé, de R. Strauss, réal. G. Friedrich. Orchestre philharmonique de Vienne, direct. K. Böhm. Avec : T. Stratas, A. Varnay, H. Beirer, B. Weikl.

22 h. 10, Festivals d'été : Aigues-Mortes ; 23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La philosophie de la nature ; 8 h. 30, De Saturne au Sabbat ; 9 h. 7, Taïwan-Singapour (Indonésie) ; 11 h. 2, Portraits d'hommes dans l'opéra de Verdi : Falstaff ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Festival de Bayreuth 1979 : « L'Or du Rhin », de Wagner, dir. : P. Boulez, mise en scène : P. Chéreau ; 17 h. 30, le Fripon divin, par E. Driant ;

19 h. 30, Radio Canada présente : Lettres du Québec ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Musée de nuit », de J. Reis ; 21 h. 30, Musique enregistrée ; 22 h., Nuits magnétiques : le music-hall ; 23 h. 15, Les touristes étrangers à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : « l'Arlésienne » (Bizet) ; à 10 h. 30, Maurice Gendron, violoncelliste et chef d'orchestre : Bach, Mahler, Dvorak ; 12 h., Les vacances du musicien ; 13 h. 40, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances ;

14 h., Estivales : écrivains-musiciens ; à 15 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : œuvres de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. L. Bernstein ; à 17 h., Nouveaux solistes : N. Bera-Tagrine, piano ; M.-C. Girod et M. Cardon, piano et violon ;

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h. 5, Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg... récital de chant, en direct de l'O.R.F. Avec Kiri Te Kanawa, soprano, et R. Ammer, piano. Œuvres de Haendel, Schumann, Schubert, Walton, Fauré, Strauss ; 23 h., Ouvert la nuit.

DIMANCHE 26 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe à Josselin (Morbihan).

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Sports première (et à 15 h. 15) ; 14 h. 15, Variétés : Autour du chapiteau ; 15 h. 30, Tiercé ; 16 h. 45, Série : La chute des aigles ; 17 h. 40, Le magazine de l'aventure.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE, de C. B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde, C. Heston, D. Lamour, G. Grahame, J. Stewart. (Rediff.)

23 h. 10, Magazine sportif : Athlétisme, en direct de la Coupe du monde à Montréal.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Sports : Cyclisme (en Eurovision).

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec... Tom Jobin et V. de Moraes ; 13 h. 15, Journal ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Athlétisme (Coupe du monde) ; Automobile (Grand Prix de formule 1, en direct des Pays-Bas) ; 15 h. 20, Musique : Festival de Salzbourg ; 16 h. 5, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Le loup) ; 16 h. 35, Sports ; 18 h. 5, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45 Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeux sans frontière.

22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes, d'après le roman d'H. de Balzac.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Lionel Hampton.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (Cinquième lieu de rencontre : La dernière nuit).

Des moines trappistes ont composé et chanté un opéra sur la dernière nuit de Roger Rouxel passée à la prison de Fresnes ; point d'orgue exceptionnel à cette série hors des sentiers battus.

21 h. 25, Journal.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 45, Court métrage : Même le Soleil a des taches.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma français d'avant-guerre) : LA BATAILLE, de N. Farkas (1933), avec Annabella, C. Boyer, R. Karl, J. Loder, H. Fabert, B. Stockfeld, V. Inkijinoff. (N. Rediffusion.)

Par devoir patriotique en temps de guerre navale, un officier de marine japonais feint de vivre à l'occidentale et laisse un officier anglais, dont il espère tirer des secrets, courtiser sa femme.

Bel exemple d'un « exotisme » cultivé par le cinéma français dans les années 30.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale : les étonnements de la philosophie ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe à l'abbaye Saint-Martin de Ligugé ; 11 h. La musique et les mots : Carnets d'esquisses de Beethoven (9e Symphonie) ; 12 h. 5, Ecoutez le Japon : le bouddhisme ésotérique ; 12 h. 45, Concert à Radio-France :

14 h., « La lune de Peyrepertuse » ; 16 h. 30, La réalité, le mystère : « Pelléas et Mélisande » ;

19 h. 10, « Simon Boccanegra », de Verdi, dir. C. Abbado, avec M. Freni, P. Cappuccilli, J. Carreras, J. Vandam ; 23 h., Musique de chambre : Bartok, Avni, Barolsky, Rachmaninov.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Thomas, Padilla, Fibich, Norfolk, Lube, Chabrier, Persil, Strauss, Hubay, Tchaïkovski, Rossini ; 9 h. 2, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Dimanche matin : l'autre Haydn ; les cinq concertos pour piano de Beethoven ; Adolf Busch et ses amis ; les petits chefs-d'œuvre que les enfants peuvent jouer ; une certaine musique française ; 12 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : Mozart ;

14 h., L'été en transat ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi : Toscanini ;

18 h., Présences du vingtième siècle : Berio, Murail, Taira, Ligeti ; 19 h., Jazz pour l'été ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... en direct de l'O.R.F. : récital de piano Sviatoslav Richter (Prokofiev) ;

23 h., Ouvert la nuit : douces musiques ; 23 h., Plaisir d'amour.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux

ORGANISME D'ETUDES et D'ASSISTANCE TECHNIQUE recherche

pour enquêtes en
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

ÉLÈVE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ou

INGENIEUR DEBUTANT

OPTION BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

- Libre immédiatement ;
- Parfaitement bilingue Allemand.

Envoyer curriculum vitae à

CERAC 19 bis, RUE DES SAINT-PERES 75006-PARIS

AMBASSADE D'ALJAMAHIRIYA
Arabe libyenne populaire socialiste, PARIS.

La faculté de lettres à l'université de KAR YOUNES, BENGAZI recherche

6 PROFESSEURS (minimum)

au niveau de la maîtrise dans les disciplines suiv. : Linguistique, phonétique, littérature, traduction.

Envoyer les demandes à :
ACADEMIC APPOINTMENTS ADMINISTRATION KAR YOUNES University BENGAZI



emplois régionaux

POUR IMPORTANT CENTRE D'ETUDES D'ETAT proximité

TOULON

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

- Grandes écoles ou universitaires (niveau doctorat).
- Formation acoustique, informatique, traitement du signal souhaitée.

Nationalité française indispensable.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite sous n° 815.618 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Petite agence d'importation et distribution matériel de pulvérisation industrielle et jardinage et agricole de Dieppe (76)

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Formation commerciale supérieure administration et gestion. Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Ecr. n° 8376, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

offres d'emploi

Ecole en extension rech. PROFESSEURS QUALIFIES
TOUTES MATIERES
Urgent : maths, ph.-ch. Anglais. Expér. pédagogique exigée 2 ans minim. Excellente présent.
— SURVEILLANT général
— SURVEILLANT
— INSTITUTEUR
Adr. C.V. + photo à : A.M.P. sous le n° 7244/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

secrétaires

TWO high-level secretaries required for international company located in western suburbs of Paris. Must be bi-lingual, french, english and have outstanding secretarial and organisational skills reply giving details and références to : SIPEP/5051, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS

demandes d'emploi

CADRE VITI-VINICOLE 46 ans diplômé œnologie Université de Dijon, gde expérience culture vigne et vinification cherche
EMPLOI DIRECTION
domaine viticole ou responsabilité dans une cave. Connaissances en grande culture et en élevage ovin. Ecr. Havas NIMES, n° 592.126.

FISCALISTE
Diplômé ENI, 6 ans vérification nationale, 3 ans cabinet, rech. poste à temps partiel avec entreprise, chambre syndicale, banque, association... Ecr. n° T 014956 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. ARCHITECTE D.P.L.G. 28 ans, cherche 1er emploi ttes rég. étranger. 5 ans expér. collab. architecte. Ecr. n° 8.393 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS
Bel hôtel du XVIIIe restauré du studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. : 272-53-40 - 271-72-80

9e arrdt.

VUE SUR SQUARE, 6 Pces tout conft., ascens., chbre de service, cave. 878-75-90.

13e arrdt.

Mo CITE-UNIVERSITAIRE
3 PCES entrée, cuisine, bains, wc, bon immeuble. PRIX INTERESSANT 29, rue des ORCHIDEES (angle 33, rue A.-LANCON) Samedi et dimanche, 15 à 18 h.

Mo SAINT-JACQUES
Dans bel imm. pierre de taille STUDIO REFAIT NEUF 140.000 F - 522-95-20

18e arrdt.

MONTMARTRE
4-5 pièces, ascenseur, terrasse. 878-97-52.

91 - Essonne

A vdre F 5 à GRIGNY 2, 3, av. des Sablons. T. 906-65-14. A 5' à pied S.N.C.F., écoles, crèches, commerc., autor. du Sud à 1,5 km. Séjour dble. 3 ch., pce rangem., 2 s. bns, cuis. amén., w.-c. cave PRIX 186.000 F + 29.000 C.F. à 5 % sur 12 ans.

92 Hauts-de-Seine

ISSY - Chevalier-de-la-Barre. Confort. **3/4 P.** Prix : 345.000 F - 577-91-49

NEUILLY BOIS. Luxueux. 104, rue Charles-Laffitte. 2-3 P., cft. 795.000 F. Me voir asc. gauche, 3e étage, les 23 et 25 après-midi.

94 Val-de-Marne

Près BOIS VINCENNES R.E.R. Nogent, terrasse directe Marne, bel appt., entr., vaste séjour/salon, 2 chbres, w.-c., s. bains + s. eau dble, park. 640.000 F. 345-82-72.

NOGENT-SUR-MARNE
DANS PARC 3.200 m2
1 bis, RUE DE BEAUTE près BOIS de VINCENNES et R.E.R., dans petit immeuble
LUXE, QUELQUES APPARTEMENTS NEUFS
TRES HAUT STANDING livrables sous un mois, finitions personnalisées, moquette laine, papiers au choix. - S/pl. samedi et dimanche, 14 h. à 19 h. semaine - 563-34-64 - 563-28-96

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord. INVESTISS. SUR ET SOLIDE Petit immeuble à la Mansart Construction haute qualité Appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES TELEPH. : (4) 457-32-62

Province

TROUVILLE PRES EGLISE
Dans superbe villa bourgeoise 1900. JE VENDS MON 3 P. 68 m2 avec terrasses et beau jardin privatif, cuis., wc, bns. Refait neuf. Chauff. individuel. PRIX TOTAL : 240.000 F POSSIBLE PRET 100 % Pour RVs, tél. : (31) 88-73-09

Etranger

Appartem., séj., cuis. équip., chbre à coucher, cellier, s. de bns., w.-c., park. voiture et port amarrage bateau privés, gd balc., vue directe sur lac Genève. Proxim. pistes ski. Tél. 023/38-54-36.

appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPTS préférence dans le XVIe. 704-40-27.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre FORD FIESTA, 1978, bon état, 15.000 km, 14.500 F. Tél. : (33) 53-51-78, apr. 20 h.

Part. vd SIMCA 1301 S breack, 1975, mod. 76, blanche, intér. simili noir. 79.000 km, b. état. Prix : 8.500 F. Hres bureau : Mme BIGORNE 723-54-04, poste 218, dom. apr. 20 h. : 469-19-09.

Part. vds SIMCA 1000 LS, 1975, blanche, int. tissu rouge, prem. main, 55.000 km. Freins refaits neufs, mécanique bon état, carrosserie à revoir. Px. 5.600 F Hres bureau : Mme BIGORNE 723-54-04, domic. après 20 h. : 469-19-09.

12 à 16 C.V.

Part. vd VOLVO 244 GL BVA, 1979, 13.000 km. Tél. : 093-04-69.

locations non meublées Offre

Paris

A PARIS VOUS HABITEREZ 74, CHAMPS-ELYSEES

louez votre appartement au CLARIDGE

Une adresse de prestige. Des appartements entièrement remodelés (studios, 2 et 3 pièces). Bureau de location ouvert sur place tous les jours de 10 à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf samedi et dimanche). Tél 359.59.52.

SAGGEL-VENDOME 723.54.28 — UAP

F 3, 10e tt cft., box., tél., imm. nf. 2.000 + ch. + 2 mois caution. Calme. Ecr. n° 8.385 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

16e ARRDT
Part. loue 3 pièces, tout confort, refait à neuf. Tél. Libre 1er-9-79. Prix : 2.650 F Téléphoner le matin au 500-27-24

locations non meublées Demande

Région parisienne

Directeur de banque recherche appart. 4-5 p. rez-de-chaussée sur jardin ou dernier étage, grande terrasse. Ecr. à l'attent. de R. Monserrat, 41, r. Cambon PARIS-1er.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 4.000 F max. 283-57-02.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies près gde surface alimentaire. Bail commercial, sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE. Tél. : (61) 21-18-20, (61) 23-49-19.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, statuts. Informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris-10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

villas

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 min Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains de 630.000 à 910.000 F Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62

MORANGIS
Villa récente, 7 pces, tt conft, sous-sol total garage 3 voitures TERRAIN 425 m2
PRIX SACRIFIE 530.000 F
E. T. I. 448-96-23

Près Lycée **ENGHIEN** SAINT-GRATIEN Villa réc., quart. résident. et calme, élev. s/vaste s/sol avec gar. 3 voit., cave, chaufferie, buanderie. Rez-chauss. : hall, s. de séj., bur., chbre, s. bns, wc, 1er étage : 3 ch., s. d'eau, wc, greniers. Jardin 350 m2. MATHELIN - Tél. : 989-31-74

MONTPELLIER (Hérault)
Villa contempor. Parc 5.000 m2 + tennis. Gd salon, bibliothèq., bureau, fumoir, salle voûtée, 7 chambres. Tout confort. Dépendances. Prix : 2.500.000 F Ecr. n° 8391, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

VESINET Ultra calme
8' RER, SPLENDIDE VILLA BLANCHE, style Mansart. Récept. en 3 pièces. 7 chbres, 2 bains. Parc de 1.200 m2. OFFRE EXCEPTIONNELLE Agence Mairie - 976-52-52

propriétés

Près PACY-SUR-EURE Agréable maison ancienne dans cadre de verdure cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres, salle bains, wc + petite maison amis. Terrain planté CLOS de MURS **A. 13** Vernon, 72, av. de Paris 16 (32) 51-19-19

VAR MAS PROVENÇAL
Parfait état avec ou sans exploitation viticole. 30 minutes de Cannes, région touristique. Ecr. : Havas Antibes 355

PETITE SOLOGNE
135 km PARIS - A vendre
PROPRIÉTÉ
d'environ 130 hectares dont environ 50 ha de bois (intéress. valeur de chênes) un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres, bâtiments de ferme loués. Excellente chasse libre, gibier naturel. Prix : 2.100.000 F. Tél. préfér. matin, 10 h. à 11 h. (16-38) 35-00-58

maisons de campagne

40 km DEAUVILLE MAISON NORMANDE
restaurée, 150 m2 sur 4.400 m2 de terrain Prix : 300.000 F Tél. 9 h. à 12 h. et 14 h. 30 à 18 h. - (32) 41-81-88, tous les jours y compris le dimanche, sauf mercredi.

40 km DEAUVILLE MAISON NORMANDE
restaurée, 130 m2 sur 1.800 m2 de terrain Prix : 250.000 F Tél. 9 h.-12 h. et 14 h. 30-18 h. (32) 41-81-88 Tous les jours y compris le dimanche, sauf le mercredi.

27 km DEAUVILLE MAISON NORMANDE
restaurée, 100 m2 sur 2.000 m2 de terrain, très beau site. Prix : 280.000 F Tél. de 9 h. à 12 h. et 14 h. 30 à 18 heures - (32) 41-81-88 Tous les jours y compris le dimanche, sauf mercredi.

domaines

BORDELAIS
Rég. Castillon-La-Bataille TRES JOLI DOMAINE AVEC MAISON de MAITRE et PARC SEUL TENANT. Compren. 27 HA VIGNES Bordeaux et Bordeaux supér. + 27 HA TERRE, prés et bois. chais, nombr. dépend. Vente possible partie viticole seule. Ecrire à : PRUDENCIO, Pujols (33350) à CASTILLON-LA-BATAILLE ou tél. au (56) 40-54-98.

viagers

Vendez rapidement Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrétion. ETUDE LODEL 35, bd Voltaire. 355-61-58.

SPORTS

RUGBY

LA TOURNÉE DES SPRINGBOKS

Les joueurs sud-africains vont demander leurs visas pour la France

M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, et le Dr Dannie Craven, président du rugby sud-africain, se sont rencontrés mercredi soir 22 août, à Agen, fief du dirigeant français, pour discuter de la tournée éventuelle des Springboks en France à l'automne prochain. Après cette entrevue, le Dr Craven a déclaré : « *Je suis venu en France pour m'adresser à l'opinion. Il faut que l'on sache tout ce qui a été fait contre l'apartheid dans le rugby sud-africain. Il n'y a rien que l'on n'y fasse pour les Blancs que l'on ne fasse pas pour les Noirs et le comité de sélection est multiracial.* »

Le président sud-africain a insisté sur le fait que la sélection s'effectuait uniquement sur des critères de valeur et est allé jusqu'à admettre la possibilité de voir un jour une équipe composée uniquement de Noirs et de métis si c'était la meilleure équipe du moment.

« Je ne peux pas l'admettre »

Le Dr Craven a confirmé qu'il demanderait des visas pour les joueurs qui seront sélectionnés le 29 septembre prochain et a ajouté : « *Il serait paradoxal que la première équipe mixte de Springboks soit rejetée alors que les équipes précédentes, blanches en totalité, avaient été acceptées. Les Noirs en seraient les premiers affectés* ».

De son côté, M. Albert Ferrasse a expliqué ainsi so nsoutien à son collègue sud-africain : « *Le Dr Craven a été le premier à comprendre que quelque chose devait changer dans son pays. Il a réussi à y construire une fédération multiraciale contre l'apartheid, et contre son gouvernement, et c'est justement au moment où il réussit qu'on ne l'aiderait pas. Je ne peux pas l'admettre.* »

M. Ferrasse compte rencontrer avant la fin du mois le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, pour plaider une dernière fois le dossier sud-africain.

La polémique à propos de l'apartheid s'était déclenchée officiellement en mars dernier lorsque lord Killanin, président du Comité international olympique, avait le premier jugé « *inopportune* » la tournée des Sud-Africains en 1979. Le 11 avril, à son tour, M. François-Poncet avait estimé « *peu souhaitable* » et, en reprenant les termes de lord Killanin, « *inopportune* » la venue des Springboks. Quant à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, il avait tout d'abord adopté une position de neutralité proche de celle du Comité olympique français. Le 12 avril dernier, il déclarait que « *la France condamnait totalement la politique d'apartheid* », mais que la décision d'interdiction appartenait au « *mouvement sportif* ».

Rappelons que le 1er août, le ministère des affaires étrangères a fait savoir au gouvernement de Pretoria que la réciprocité en matière de visa serait rétablie à compter du 1er septembre entre les ressortissants français et sud-africains. Cette obligation avait été supprimée unilatéralement par la France en août 1958.

IMPRIMERIE

LE P.-D.G. DE HACHETTE RÉPLIQUE AUX ARGUMENTS DU SYNDICAT N.E.A.-LILLE

A la suite de l'arrêt de travail, lundi 20 août, du personnel de l'imprimerie N.E.A. de Lille (groupe Néogravure) et du communiqué du Livre C.G.T. (*le Monde* du 23 août), M. Jacques Marchandise, P.-D.G. de Hachette, a adressé une mise au point à la section syndicale lilloise :

« 1) *Vous savez parfaitement que Hachette, qui s'est trouvée impliquée contre son gré, et à la suite de crises graves, dans des affaires d'imprimerie, a fait tout son possible pour sauvegarder l'activité, donc l'emploi.*

» 2) *Contrairement à d'autres que vous n'attaquez point, Hachette imprime toutes ses publications, aussi bien hebdomadaires que mensuelles, en France.*

» 3) *Les taux de facturation de travaux pour les sociétés du groupe Hachette sont conformes aux conditions du marché.*

» *Je ne peux donc que m'élever vigoureusement contre l'analyse à laquelle vous vous livrez, qui est aussi inexacte que dangereuse pour l'avenir de l'entreprise...* »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	135 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉDECINE

Le contrôle des dépenses hospitalières

M. RAYMOND BARRE A RÉUNI LES PRÉFETS

M. Raymond Barre a présidé, le 23 août, au ministère de l'intérieur, une réunion de tous les préfets, consacrée à l'application des mesures arrêtées le 25 juillet dernier par le gouvernement pour assurer le redressement de la situation financière du régime général de la Sécurité sociale.

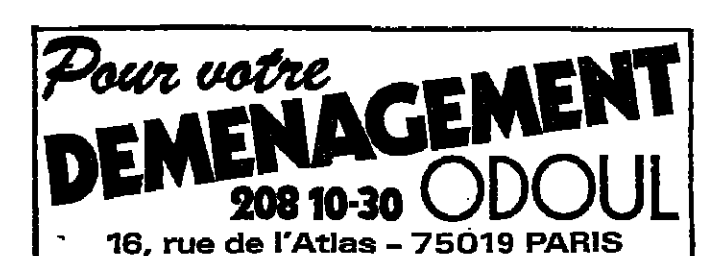
MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, Jean Farge et Daniel Hoeffel, secrétaires d'Etat, participaient à cette réunion.

Les mesures en question concernent le respect des budgets primitifs des hôpitaux prévus pour 1979, et le réexamen de tous les investissements non engagés, afin que ceux-ci n'entraînent pas un coût supérieur en fonctionnement. Les préfets, pour leur part, ont rendu compte aux ministres des difficultés déjà rencontrées dans l'amorce de l'application de ces mesures.

M. Alain Léger, député communiste des Ardennes, a adressé au nom de son groupe une lettre à M. Raymond Barre, pour protester contre la centralisation accrue des décisions, lettre dans laquelle il précise notamment que « *les présidents et les administrateurs des hôpitaux publics vont être mis dans des situations impossibles, pouvant les amener, contre leur gré, à faire des choix préjudiciables à la vocation des établissements dont ils ont à assurer la gestion* ».

● *Trois des huit nouveau-nés* qu'avait mis au monde Mme Pasqualina Anatrella le 16 août (*le Monde* du 18 août) sont encore en vie. Il s'agit de trois filles. Leur état de santé s'est amélioré, mais reste toujours, selon les médecins, très précaire : « *Si, dans quelques mois, nous parvenons à donner aux parents au moins un des bébés, ce sera une immense joie dans ma carrière* », a déclaré le docteur Ugo de Bellis, chef du service de la maternité de l'hôpital San-Paolo.

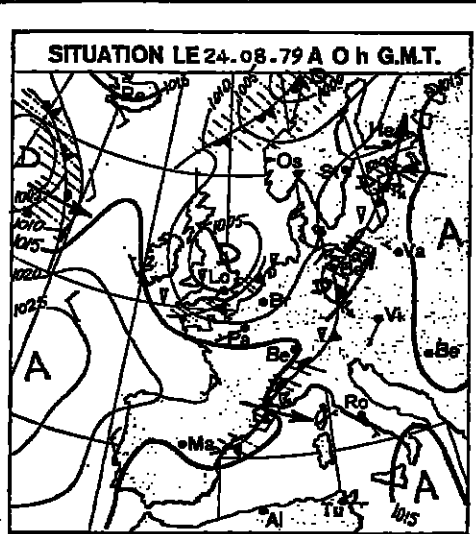
LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 25 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 août à 0 heure et le samedi 25 août à 24 heures :

L'air frais et souvent instable qui a envahi la majeure partie de l'Europe occidentale s'écoulera vers la Méditerranée et l'Italie. Une amélioration passagère se manifestera à l'arrière des anciennes perturbations orageuses, qui s'éloigneront vers l'est. Une nouvelle perturbation abordera samedi matin le nord-ouest de la France, elle atteindra l'après-midi ou le soir le Bassin parisien, le Centre et le Sud-Ouest, mais elle sera probablement moins active que les précédentes.

Samedi 25 août, de la Manche orientale à l'Alsace, aux Alpes et à la Corse, le temps deviendra moins instable, mais on observera encore quelques averses suivies d'éclaircies qui deviendront plus belles.

La zone de temps nuageux ou couvert, avec des pluies intermittentes, qui gagnera la Bretagne le matin, s'étendra à la Vendée, au val de Loire et à la Normandie ; elle atteindra l'après-midi ou le soir le Bassin parisien, le Centre et le Sud-Ouest.

A l'avant de cette zone, le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques passages nuageux.

Le mistral et la tramontane faibliront sur les régions méditerranéennes. Ailleurs, les vents seront généralement modérés, de secteur ouest ou nord-ouest dominant ; ils s'orienteront temporairement à sud-ouest en devenant assez forts sur les côtes atlantiques.

Les températures minimales baisseront légèrement ; les températures maximales pourront augmenter un peu, mais elles resteront inférieures aux normales.

Vendredi 24 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 août ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 19 et 11; Cherbourg, 16 et 12; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 18 et 9 ; Grenoble, 25 et 13 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille, 26 et 16 ; Nancy, 18 et 8 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice, 24 et 19 ; Paris - Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 18 degrés ; Alger, 33 et 21 ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 31 et 21 ; Barcelone, 27 et 17 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 19 et 9 ; Brindisi, 26 et 17 ; Bruxelles, 18 et 12 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Casablanca, 25 et 21 ; Copenhague, 18 et 12 ; Djerba, 36 et 22 ; Genève, 22 et 9 ; Istanbul, 20 et 18 ; Jérusalem, 32 et 17; Lisbonne, 26 et 15; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 33 et 13 ; Milan, 27 et 17 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 26 et 12 ; Naples, 26 et 17 ; New-York, 26 et 20 ; Nicosie, 27 et 20 ; Palerme, 27 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 29 et 20 ; Rhodes, 28 et 23 ; Stockholm, 19 et 6 ; Téhéran, 32 et 24 ; Tirana, 28 et 17 ; Tunis, 34 et 24 ; Valence, 28 et 21 ; Zagreb, 27 et 12.

SERVICE NATIONAL

Par arrêté paru au *Journal officiel* du 22 août, la fraction du contingent 1979/10 comprendra, si ils ont été reconnus aptes au service national, les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er octobre 1979 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er octobre 1979 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er octobre 1979 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er octobre 1979 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er août 1979, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

Elle comprendra également :

Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole nés entre le 6 mai 1960 et le 2 juin 1960, ces dates incluses, recensés avec la 2e tranche trimestrielle de la classe 1980.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 2 octobre 1979. Leurs services prendront effet à compter du 1er octobre 1979.

Toutefois, les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 11 septembre 1979, le point de départ de leurs services est fixé au 11 septembre 1979 ; les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés dans cette armée qu'à partir du 5 novembre 1979, le point de départ de leurs services étant alors fixé au 1er novembre 1979.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 août 1979 :

DES DECRETS

● Fixant la superficie minimale à laquelle le droit de préemption d'une société d'aménagement foncier et d'établissement rural est susceptible de s'appliquer dans divers départements ;

● Déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement d'une liaison fluviale à grand gabarit entre le Rhône et le golfe de Fos.

LOTO

TIRAGE N°34 DU 22 AOUT 1979

14 — 22 — 31 — 42 — 44 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 46

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2 013 659,60 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	91 529,90 F
5 BONS NUMEROS	7 920,80 F
4 BONS NUMEROS	134,30 F
3 BONS NUMEROS	10,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 29 AOUT 1979

VALIDATION JUSQU'AU 28 AOUT 1979 APRES-MIDI

UN COIN POUR JOUER

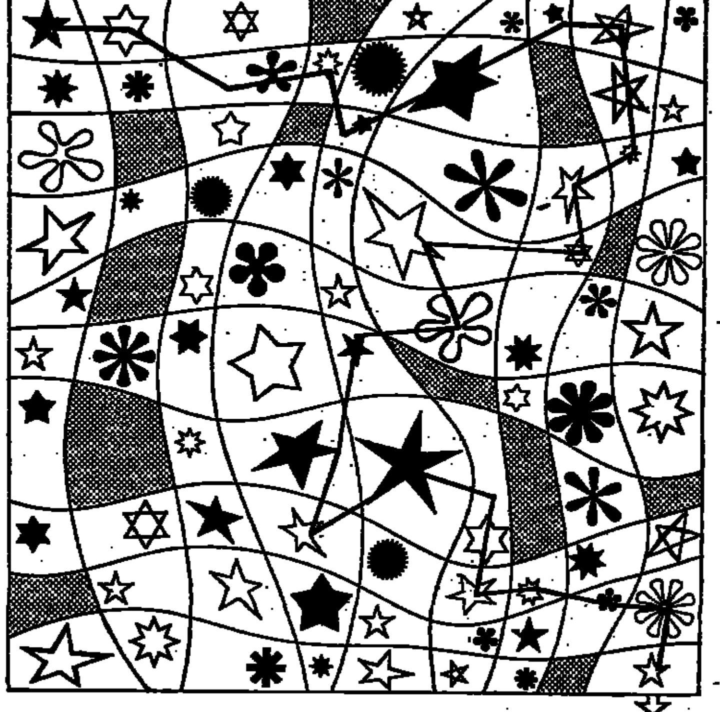
Solution du problème nº 19

Chemin d'étoiles

Voici comment joindre l'étoile noire et l'étoile blanche.

PIERRE BERLOQUIN.

© Copyright *le Monde* et Pierre Berloquin.

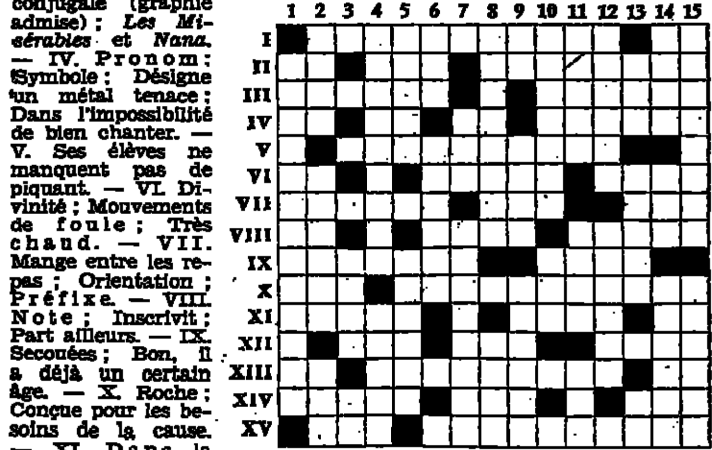


MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 471

HORIZONTALEMENT

I. Se met volontiers à table avec une vieille ; Partie de dames. — II. En France ; Se manifeste par des bouffées chez ceux qui fument ; Transforment le galop en marche. — III. Perfide défenseur de la fidélité conjugale (graphie admise) ; *Les Misérables* et *Nana*. — IV. Pronom ; Symbole ; Désigne un métal tenace ; Dans l'impossibilité de bien chanter. — V. Ses élèves ne manquent pas de piquant. — VI. Divinité ; Mouvements de foule ; Très chaud. — VII. Mange entre les repas ; Orientation ; Préfixe. — VIII. Note ; Inscrivit ; Part ailleurs. — IX. Secouées ; Bon, il a déjà un certain âge. — X. Roche ; Conçue pour les besoins de la cause. — XI. Dans la Mayenne ; Officier de garde ; Nœud ferroviaire. — XII. Rivière ; Ne vaut pas cher ; Sur un chemin de Damas. — XIII. Endroit naguère peuplé par les soins de Thémis ; Nourries par des aveugles ; Chérirent (épelé). — XIV. Sources de lumière ; Brame ; Devises. — XV. Baie ; Cherchent à obtenir de brillants résultats.



VERTICALEMENT

1. Olives au jus. — 2. Fut, en son temps, un homme de bonnes relations ; Un qui ne demande qu'à se vendre ; Refuse obstinément de se laisser coucher. — 3. Appartient au Maroc ; Restes de bières. — 4. Est là pour rafraîchir nos souvenirs ; Crème ou gratin. — 5. Précède un départ sportif ; Alarmes. — 6. Aveu d'insulaires ; Endura les pires souffrances. — 7. Fait disparaître ce qu'on lui présente ; Charpente. — 8. Sollicitèrent pieusement ; Fière devise. — 9. Interjection ; Bataille mémorable ; Point du jour. — 10. Le roi est souvent son cousin ; Grecque. — 11. Est donc mal en point ; Evoque un jour faste ; Dont l'ajustement ne saurait prêter à la critique. — 12. Aimable invitation ; Emis des caractères. — 13. Presque trop ; Joue un *rôle protecteur* ; Pronom. — 14. Se fait prier pour être entendu ; Doit être familière à chacun ; Cours étranger. — 15. Frappent sans doute au *bon endroit* ; *Il faut qu'il soit* brillant pour faire des étincelles.

Solution du problème nº 2 470

Horizontalement

I. Incurable. — II. Moulinier. — III. Imberbe. — IV. Eus ; Asie. — V. Cri ; Blé. — VI. Bai. — VII. Laides ; Do. — VIII. Lie ; Licou. — IX. Rillons. — X. Té ; Réel. — XI. Elues ; Sue.

Verticalement

1. Imbécillité. — 2. Nô ; Ur ; Al ; El. — 3. Cuisinier. — 4. Ulm ; Ire. — 5. Ribambelles. — 6. Anes ; Asile. — 7. Biribi ; Cols. — 8. Lebel ; Don. — 9. Erre ; Emoussé.

GUY BROUTY.

Le Monde

TRANSPORTS

De notre correspondant

—Questions...

L'autoroute pour le plaisir

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La suppression de la liaison aéropostale Nancy-Lyon inquiète les responsables lorrains

De notre correspondant

Nancy. — *« L'administration des postes a décidé la suppression de la ligne aéropostale Nancy-Dôle-Lyon, qui assurait l'acheminement d'une partie du courrier originaire et à destination des régions du sud et du centre de la France. Cette liaison sera officiellement assurée pour la dernière fois dans la nuit du 25 au 26 août »*. Annoncée le 4 juillet dernier par le secrétariat d'État au P.T.T., la décision n'avait pas manqué de soulever aussitôt de nombreuses protestations venant de tous les horizons politiques, et cela avec d'autant plus de force qu'on ne semblait pas avoir, en haut lieu, mesuré toutes les conséquences qu'une telle suppression allait entraîner pour la région.

« Une nouvelle laison rapide et directe par route se substituera à cette liaison aérienne, entraînant une diminution très importante de la consommation de carburant et permettant de remédier partiellement à cette suppression », précise-t-on à la direction des postes. Mais il semble bien que, outre les aléas des conditions atmosphériques hivernales, une liaison Metz-Nancy-Dijon par la route entraînera des retards de distribution qui, de l'avis des observateurs les plus pessimistes, pourront aller jusqu'à quarante-huit heures.

Une des raisons officielles de la suppression fait état des *« actuels problèmes de l'énergie qui ont engendré une politique d'économie de carburant »*. Il semblerait donc que les quinze cents litres de kérosène quotidiens de l'Aéropostale pèsent d'un poids non négligeable sur la balance nationale du *« gaspi »*, moins lourdement néanmoins que sur l'avenir de l'aéroport de Nancy, qui va voir son déficit d'exploitation augmenter dans des proportions sensibles.

Un récent télex de la direction générale de l'aviation civile aggrave cette situation en annonçant qu' *« à compter du 27 août, les services ne seront assurés sur l'aéroport qu'entre 6 et 23 heures »*. Ceci va provoquer un détournement de trafic sur l'aéroport international de Luxembourg. Conséquence directe de ces deux décisions : la suppression de quatre postes de contrôleurs aériens.

Les déclarations des députés meurthe-et-mosellans, l'intervention du député et maire de Nancy étant demeurées sans effet, il reste encore aux responsables économiques du département une dernière carte à jouer : la compagnie Touraine Air Transport qui, avant Air France, avait assuré avec régularité le service de l'Aéropostale, vient en effet de proposer ses services, à savoir *« assurer une desserte de cinq jours par semaine sur cinquante-deux semaines en Fokker 27 »* pour une somme permettant à l'administration postale de faire une économie annuelle de 750 000 francs.

JEAN-LOUIS BEMER.

Questions...

L'autoroute pour le plaisir

M. Pierre Chatenet, président de la société privée d'autoroutes Cofiroute, a annoncé récemment un programme de travaux pour les prochaines années. Le tronçon Le Mans-La Gravelle (vers Rennes) sera ouvert en totalité fin 1980 (93 kilomètres). La portion Angers-Nantes (64 kilomètres) sera ouverte à la fin de 1980 elle aussi. D'autre part, le contournement d'Orléans sera amélioré. Rappelons que Cofiroute est chargée de la construction de l'autoroute Orléans-Bourges.

M. Chatenet nous dit ci-dessous quelle est la politique de sa société.

— *Avez-vous diversifié les services rendus sur les autoroutes que vous gérez, ainsi que l'a demandé récemment le ministre de l'économie ?*

« Cofiroute se préoccupe, en effet, d'améliorer et de diversifier les services offerts aux usagers de son réseau. Il ne faut pas oublier que l'autoroute offre avant tout aux automobilistes l'agrément de la conduite, la régularité et la sécurité : ces services majeurs justifient, à eux seuls, la faveur que rencontrent les autoroutes auprès du public.

» Quant aux services annexes, notamment de restauration et de dépannage, qui ont fait l'objet de la conférence de presse des ministres de l'économie et des transports, le 31 mai, il est clair que Cofiroute s'efforcera de les développer et d'y apporter les aménagements souhaités. De nouveaux restaurants seront mis en service. Le nouveau cahier des charges des dépannages sera mis en application dès juillet. Je voudrais cependant souligner, à ce sujet, que l'autoroute reste la seule voie où l'on trouve une borne téléphonique tous les 2 kilomètres environ, pour prévenir d'un incident, d'un accident ou d'une simple panne, et où l'on soit sûr qu'un professionnel du GARD (Groupement d'assistance routière et de dépannage) viendra rapidement à votre secours, quelle que soit l'heure du jour et quel que soit le jour dans l'année.

» J'ajouterai, enfin, que nous aménageons progressivement les aires de repos, que nous plantons chaque année des dizaines de milliers d'arbres et que nous nous efforçons d'améliorer l'information de nos clients sur les services et sur l'état du réseau.

— *Certaines sociétés privées rencontrent des difficultés financières. Est-ce votre cas ?*

« Certes, Cofiroute a rencontré des difficultés, comme toutes les sociétés concessionnaires dont les activités ont démarré dans les années 70. Comment en serait-il autrement avec les multiples incidences de la crise de l'énergie sur les coûts de travaux, les conditions des emprunts, les niveaux de trafics ? L'important est que notre société ait pu surmonter ces difficultés et parvenir à un équilibre financier qui est la base même du contrat qui nous lie à l'Etat. Cela a pu être obtenu à la faveur de certaines circonstances favorables, mais — il faut aussi le dire — grâce à la rigueur dans la gestion et à la prudence dans les prévisions. Cet équilibre comporte, depuis trois années, une rémunération très modeste, mais entièrement légitime, des capitaux très importants fournis par les actionnaires.

» Cofiroute, après avoir rempli son contrat initial, est maintenant engagée dans la réalisation de nouvelles sections d'autoroutes, qui lui ont été confiées par l'Etat et qui sont, par elles-mêmes, très déficitaires. C'est dire que, pour maintenir l'équilibre acquis précédemment grâce aux apports du réseau de base, notre société doit être particulièrement vigilante et ne se départir aucunement de la rigueur et de la prudence qui ont guidé son action jusqu'à présent.

— *Allez-vous augmenter les péages ? Quelle est votre politique en la matière ?*

« La liberté des prix n'existe pas pour les péages d'autoroutes. Elle était inscrite dans notre contrat initial, mais a été supprimée discrétionnairement par l'Etat, en 1975. Nous sommes donc tributaires, en ce domaine, de la politique suivie par le gouvernement, ce qui complique sérieusement notre tâche de gestionnaire, dont je parlais précédemment.

» La hausse qui vient d'être autorisée pour 1979, et est pratiquée depuis le 15 juin, est de 6 % sur les tarifs en vigueur depuis l'été 1978. Il est à noter que les relèvements effectués annuellement, depuis l'origine, ont toujours été inférieurs à l'augmentation du coût de la vie. D'autre part, les tarifs, au kilomètre parcouru, sont très sensiblement les mêmes sur toutes les sections de notre réseau, quelles que soient les dates de leur mise en service.

» Notre objectif est naturellement d'assurer, par un niveau convenable des tarifs, l'équilibre d'ensemble de notre compte d'exploitation, évoqué plus haut. Cela suppose que les taux de péage des sections plus anciennes continuent d'être relevés substantiellement, pour compenser les déficits importants engendrés par les sections nouvelles.

Propos recueillis par

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

...Réponses

Dans le budget 1980

LES CRÉDITS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE VONT AUGMENTER DE 24 %

Cinquante postes d'enseignants d'architecture sont prévus au projet de budget pour 1980, a précisé M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, après le conseil des ministres du jeudi 23 août.

La sélection par concours en fin de première année a été effective pour la première fois en juin : les quotas qui avaient été fixés dans chaque unité pédagogique (9 à Paris, 14 en province) n'ont pas été complètement utilisés. Ils avaient été calculés en fonction des effectifs des années précédentes, afin de réduire en douceur le nombre des étudiants, qui est passé depuis dix ans de 4 000 à 15 000 environ. On enregistre déjà une légère baisse des inscriptions.

Le statut des enseignants ainsi que la définition d'un programme commun d'études sont en préparation. Les moyens matériels mis à la disposition des écoles vont augmenter. Le budget de l'enseignement (139 millions en 1979) augmentera de 24 % l'an prochain et atteint 172 millions de francs dans le projet de budget.

● *La C.F.D.T. et le départ de l'ex-« France » du Havre. — « La C.F.D.T. n'était pas en vacances lors du conflit du « France »*, ont tenu à rappeler, le 23 août, les responsables syndicaux de l'union locale C.F.D.T. du Havre. *« Grâce à notre action,* ont-ils déclaré, *quarante marins français ont pu être embauchés pour six mois à bord du paquebot. » « Ce n'est pas,* ont-ils ajouté, *par des opérations spectaculaires, des feux de paille ou des moments de défoulement sporadique que l'on résoudra les problèmes de fond. »* — (A.F.P.)

● ERRATUM. — Une erreur est à noter dans l'article intitulé « Le traitement de la nappe de pétrole du *Gino* va commencer au large de la Bretagne » (*le Monde* du 18 août). La cargaison de ce tanker qui a coulé le 28 avril au large de la Bretagne contient 60 % de composés benzéniques dans lesquels les analyses révèlent la présence de 4 parties par million (soit 400 grammes par tonne et non 4 grammes par tonne comme nous l'avions imprimé) de benzopyrène. Cette substance est réputée cancérigène.

URBANISME

L'AMÉNAGEMENT DE PARIS

• M. Ricardo Bofill se voit confier un important projet à Montparnasse
• Cinq architectes en compétition pour construire les logements sociaux aux Halles

Un accord amiable a été conclu entre la mairie de Paris et M. Ricardo Bofill. L'architecte avait réclamé 7 millions de francs d'indemnités après que M. Chirac eut décidé de lui retirer le chantier des Halles en octobre dernier. Finalement, l'architecte recevra la somme de 1,392 million de francs, correspondant, d'une part, aux indemnités habituelles dans la profession et, d'autre part, à divers frais d'étude du jardin et de certaines maquettes.

Un autre chantier parisien est confié à M. Ricardo Bofill : l'aménagement de la « tête » du pont des Cinq-Martyrs du lycée Buffon, qui enjambe les voies de chemin de fer de la gare Montparnasse.

D'autre part, pour étudier le programme d'environ deux cents logements qui devaient être construits aux Halles par l'architecte catalan, la Régie immobilière de la ville de Paris (R.I.V.P.) consulte actuellement cinq architectes parisiens : MM. Henri Beauclair, Paul Chemetov, Michel Ducharme, Denis Sloan et Jean Willerval. Ces cinq équipes doivent remettre un avant-projet sommaire à la fin du mois de septembre. Cette consultation, conforme aux décerts sur l'ingénierie, pourrait aboutir au choix d'un projet pour la construction des logements sociaux qui doivent border le futur jardin des Halles, le long de la rue Rambuteau. Quinze mille mètres carrés de logements, deux mille mètres carrés de commerces et une crèche sont prévus.

D'autre part, c'est l'architecte Jean Willerval qui étudie les bâtiment en terrasse qui borderont le forum le long de la rue Pierre-Lescot. Enfin, le jardin est étudié à la SEMAH, depuis le mois de février, sous la direction de M. Louis Arretche. Mais un contrat a été passé avec un artiste, M. François-Xavier Lalanne, qui travaille avec l'architecte Roland Castro pour certains éléments du jardin.

Enfin, un dossier a été envoyé à d'éventuels investisseurs pour l'utilisation des 20 000 mètres carrés disponibles dans le sous-sol proche de la bourse du commerce.

La démolition du gros-œuvre de l'immeuble Bofill, qui s'élevait déjà au premier étage, est terminée, et elle a coûté moins de 2 millions de francs. La Ville de Paris sera obligée de rembourser à la Société d'aménagement des Halles environ 4,7 millions de francs d'études et de travaux inutiles réalisés pour la construction de l'immeuble interrompue par la décision de M. Chirac. De plus, des travaux d'aménagement provisoire ont été rendus nécessaires par le retard des divers chantiers. Près de 8 millions de francs sont inscrits au budget de la SEMAH pour l'étanchéité renforcée au-dessus du centre commercial qui ouvrira dans quelques jours, l'éclairage et la signalisation provisoires et 1 500 mètres de palissades...

M. Ch.

En 1979

LA PRÉFECTURE DE POLICE COUTERA 65 FRANCS A CHAQUE PARISIEN

Un arrêté des ministres de l'intérieur et du budget, publié au *Journal officiel* du 22 août, fixe pour 1979 à 150 700 000 francs le montant de la contribution de la Ville de Paris aux dépenses des services de la préfecture de police. Chaque Parisien paiera donc environ 65 francs au titre de cette contribution, alors que les banlieusards des trois départements de la « petite couronne » n'y participeront qu'à raison de 1,50 franc ou 3,30 francs selon qu'ils habitent des communes d'une population inférieure ou supérieure à 50 000 habitants.

Un autre arrêté fixe les taux de contribution aux frais de police des communes de province dans lesquelles ce service est étatisé. Marseille et Lyon verseront 3,30 F par habitant ; les villes de plus de 100 000 habitants 2,24 F ; celles de 50 000 à 100 000 habitants 1,50 F ; de 10 000 à 50 000 habitants, 0,90 F ; et en deçà 0,44 F.

ENVIRONNEMENT

POLÉMIQUE AMÉRICANO-MEXICAINE à propos des responsabilités dans la marée noire d'Ixtoc-One

Le gouvernement américain a envoyé mercredi 22 août une note aux autorités mexicaines proposant l'ouverture de discussions sur les responsabilités concernant la marée noire issue du puits Ixtoc-One. Cette démarche a été annoncée à Washington par M. Robert Krueger, ambassadeur extraordinaire pour les affaires mexicaines. *« Nous espérons,* a-t-il dit, *que le gouvernement mexicain sera coopératif comme il l'a été dans nos efforts communs pour contrôler la marée noire. »* M. Krueger a indiqué d'autre part que le désaccord sur le prix du gaz naturel que les Etats-Unis souhaitent acheter au Mexique n'est toujours pas levé. Mais il a nié qu'il existe le moindre rapport entre ce problème et les requêtes de son gouvernement concernant la marée noire.

Jeudi 23 août, le ministère mexicain des affaires étrangères a diffusé un communiqué refusant toute négociation et affirmant : *« Il n'existe aucune base en droit international permettant de reconnaître une responsabilité à la charge du gouvernement et des compagnies pétrolières du Mexique. »* — (A.F.P.)

LES MILITANTS DE GREENPEACE SONT TRADUITS DEVANT LES TRIBUNAUX ISLANDAIS

Les vingt hommes d'équipage du *Combattant-de-l'Arc-en-Ciel*, le bateau de l'organisation Greenpeace arraisonné le 19 août par les garde-côtes islandais pour avoir tenté de s'opposer aux chasseurs de baleines, devaient passer en jugement vendredi 24 août à Reykjavik. La cour déterminera si une infraction à la loi islandaise a été relevée à l'occasion des actions au cours desquelles les écologistes se sont interposés, à bord de leurs canots, entre les canons lance-harpons et les cétacés.

Dans un communiqué, Greenpeace indique qu'aucune justification légale de l'arraisonnement n'a été fournie par les autorités islandaises et que l'impossibilité pour l'équipage de communiquer avec son avocat constitue une violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la Libération de la Roumanie et de la Fête nationale du peuple roumain, l'ambassadeur de la République socialiste de Roumanie et Mme Corneliu Manescu ont offert une réception le jeudi 23 août.

Naissances

— Jacques et Jacqueline CATON, Stéphanie et Alexandre, ont la joie de faire part de la naissance de
Anne Charlotte,
le 18 août 1979.
3, rue Clos-Savaron,
69004 Lyon.

— M. et Mme Christian ANDRES, professeurs, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Marie-Laure,
à Compiègne, le 1er août 1979.

Décès

— Mme Jean Bournat,
M. et Mme Jean-Pierre Bournat,
M. et Mme Georges Brugière,
Mlle Claire Bournat,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean BOURNAT,
chef de centre honoraire
des Chèques postaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
survenu à son domicile le 17 août 1979, dans sa soixante et onzième année.
L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité.
4, avenue Marcel-Doret, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Gustave-Zédé, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 19 août 1979 à Paris, du
comte CARRELET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
De la part de ses enfants :
Le colonel et Mme Georges Dehollain,
M. et Mme Francis Carrelet,
M. et Mme Jacques Letellier,
M. Dominique Carrelet.
De la part de ses vingt petits-enfants et de ses vingt-quatre arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 22 août, en l'église d'Arches (Vosges).
Une messe sera célébrée à Paris ultérieurement.

— Mme Jacques Garnier,
son épouse,
Mme Jacqueline Beaujeu-Garnier,
et Mme Janine Garnier, ses enfants,
M. François Beaujeu et Mlle Catherine Lefort,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Sa famille et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort du
colonel Jacques GARNIER,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
survenue à Vichy, le 12 août 1979.
La cérémonie des obsèques a eu lieu le mardi 14 août, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Vichy.
Mme J. Garnier,
29, rue Paul-Delvaux,
03300 Vichy.

— Reims.
Mme René Franquet,
son épouse,
M. et Mme Jean-Bernard Franquet,
Laurent et Corinne,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur René FRANQUET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
survenu à Reims le 22 août 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques seront célébrées le samedi 25 août 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jacques de Reims, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
48, rue de Talleyrand,
51100 Reims.
25, rue des Chesneaux,
02400 Château-Thierry.

— Mme Paul Magron, son épouse,
M. et Mme Robert Baudouy,
M. et Mme René Magron,
Mme Hélène Burollaud,
M. et Mme Pierre Jaoul, ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul MAGRON,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire agrégé
de l'Université,
survenu le 18 août 1979, à Paris-16e, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Le service religieux en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Paris, et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le 22 août 1979.
44, avenue Mozart,
75016 Paris.

— Mme Maurice Prêtre,
M. Marcel Prêtre,
M. et Mme Georges Allec,
Et sa nombreuse famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice PRÊTRE,
survenu en son domicile le 22 août 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 août 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e) et l'inhumation suivra au cimetière du Montparnasse.
48, avenue Montaigne, 75008 Paris.
2, boulevard Soult, 75012 Paris.
11, rue des Dardanelles,
75017 Paris.

— Le président et le conseil d'administration,
La direction et le personnel des Etablissements Giffey-Prêtre,
ont le regret de faire part du décès de
M. Maurice PRÊTRE,
fondateur
et
président-directeur général honoraire
de la société Giffey-Prêtre,
survenu en son domicile le 22 août 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 août 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e) et l'inhumation suivra au cimetière du Montparnasse.
121 bis, rue Haxo, 75019 Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
M. Maurice Moïse SARFATI,
il fallait lire :
M. et Mme Houri Armand et leurs enfants,
M. et Mme Sarfati Albert et leurs enfants,

Anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire du décès accidentel du
docteur Jacques SAVELLI,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé associant à son souvenir celui de son cher père, le
préfet Félix SAVELLI,
décédé à Alger le 9 janvier 1950.
Priez pour eux.

Visites et conférences

SAMEDI 25 AOUT

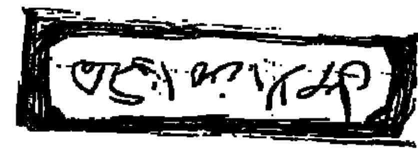
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant la grille d'entrée, Mme Allaz : « Joséphine et Napoléon au château de Malmaison ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 11, avenue du Président-Wilson : « Petra et la Rabatène » (L'art pour tous).
15 h. 15, 25, rue Racine : « Souvenirs révolutionnaires du quartier de l'Odéon » (Mme Barbier).
15 h., Musée de Cluny : « La Dame à la Licorne » (Histoire et Archéologie).

DIMANCHE 26 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
21 h. 30, métro Saint-Paul - Le Marais, Mme Zujovic : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
10 h., Musée du Petit Palais : « Exposition les Floralies dans la peinture » (L'art pour tous).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Barbier).
15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et Archéologie).
15 h., 63, rue de Monceau : « Le musée Nissim de Camondo » (Visages de Paris).
18 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Le Marais inconnu » (Lutèce-Visites).

Pour boire le SCHWEPPES Lemon, renversez la bouteille. SCHWEPPES Lemon la boisson renversante de SCHWEPPES.

(Publicité)
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE T3 - T4
à MOITIE PRIX, divers coloris au prix exceptionnel de 98 F le m2
Pose par spécialistes et devis gratuit
334, rue de Vaugirard, Paris-15e
Métro Convention
Tél. 842-42-62 ou 250-41-85
OUVERT EN AOUT



Le Monde

économie

CONJONCTURE

L'aggravation de l'inflation

(Suite de la première page.)

Toujours, l'épargne française a recherché dans l'acquisition d'or le moyen de se protéger de l'inflation. Si l'on s'en tient aux chiffres fournis par les spécialistes du palais Brongniart, la « ruée » actuelle paraît d'ailleurs modérée, puisque neuf mille pièces seulement (quatre mille cinq cents la veille) auraient été échangées jeudi 23 août. En fait, il n'existe aucune statistique officielle concernant les volumes de transactions traitées sur ce marché. Compte tenu des compensations entre achats et ventes effectués directement par les intermédiaires, le nombre de pièces échangées (comme celui des lingots) est peut-être dix fois supérieur au chiffre annoncé...

La prime du napoléon, qui représente la différence de prix entre 1 gramme d'or contenu dans cette pièce et le même gramme contenu dans le lingot, a atteint 65 % le 23 août. Ce qui revient à dire que les amateurs de pièces, épargnants moyens, paient le kilo de métal jaune environ 72 000 F, contre 44 830 F pour un même kilo présenté sous forme de lingot. Font-ils pour autant une mauvaise affaire ? Vu leurs disponibilités, ils n'ont, de toute façon, souvent pas d'autre choix. Et leur préférence — par rapport à d'autre formes d'épargne ou de placement — est significative d'un climat de confiance — ou de méfiance — envers l'avenir de l'économie. De ce point de vue, la prime du napoléon peut être considérée come une sorte de baromètre psychologique. Cette prime était tombée à 30 % il y a seulement trois mois ; elle est plus du double aujourd'hui. A l'arrivée de M. Barre aux affaires en août 1976, elle s'établissait au niveau record de 125 % !

Autre signe de méfiance de certains détenteurs de capitaux : l'investissement dans la pierre semble avoir retrouvé, au premier semestre, une partie de ses séductions d'antan. Le marché immobilier s'est amélioré, surtout dans la région parisienne. Le stock des appartements neufs invendus a continué de baisser (— 30 % dans la capitale au premier semestre, par rapport à la même période de l'année dernière). Les investisseurs — ceux qui achètent pour louer et non pour habiter — ont fait leur réapparition sur le marché, malgré des prix élevés, le mètre carré valant en moyenne 8 700 F dans les immeubles neufs à la fin de juin, selon les estimations de la Fédération nationale des agents immobiliers.

Ce mouvement de défiance, s'il est profond, risque de s'accentuer quand sera connu dans quelques jours l'indice des prix de détail pour le mois de juillet, qui sera assurément très mauvais, ayant enregistré de nombreuses hausses, telles celles des loyers, des tarifs de la R.A.T.P., des voitures françaises et de l'essence.

Le risque n'est pas négligeable de voir s'étendre aux chefs d'entreprise la crainte d'une accélération de l'inflation. Déjà, une partie des stocks — d'ailleurs modérés — constitués par les industriels avant l'été avait eu pour cause le souci de se prémunir — notamment pour les biens de consommation et les biens intermédiaires (métaux, cuirs, textiles, papier-carton) — contre les hausses de prix de la rentrée.

● *Les importations françaises de pétrole brut* ont progressé en juin de 37,9 % par rapport au même mois de 1978, atteignant 10,92 millions de tonnes, indiquent les dernières statistiques de la Direction des carburants (DICA), reprises par le Comité professionnel du pétrole. Ce « bond » est imputable à des achats de précaution avant les nouvelles hausses décidées par l'OPEP, le 28 juin. Pour les six premiers mois de l'année, l'augmentation des importations atteint 14,4 % par rapport au premier semestre 1978.

[Ces statistiques du premier semestre diffèrent légèrement de celles qu'ont publiées les douanes, et que nous avons reprises dans notre numéro du 9 août. Celles-ci faisaient état d'une hausse des importations de 11,8 % seulement par rapport au premier semestre 1978. Cela vient de ce que la DICA comptabilise les importations au moment où les bateaux entrent dans les ports, alors que les douanes les recensent lors du passage dans les raffineries. Il y a ainsi de légers décalages dans le temps.]

Une centaine de plaintes pour hausses abusives des loyers enregistrées à Paris

La « cellule de l'immobilier », chargée à la préfecture de Paris de recevoir les plaintes des locataires victimes de hausses abusives des loyers, a enregistré depuis son installation le 1er août une centaine de plaintes écrites. Mais les appels téléphoniques sont beaucoup plus nombreux, et certaines hausses proposées pour le renouvellement du bail des appartements à loyers libres atteignant 30 % à 90 % du précédent loyer, sont très au-delà des engagements de modération (17,73 % au maximum) pris envers les pouvoirs publics par les grandes organisations de propriétaires.

Ces augmentations excessives sont parfois le fait de propriétaires institutionnels (Ville de Paris, Caisse des dépôts), qui ont pourtant souscrit aux engagements de modération. Elles sont difficilement justifiables, même s'il s'agit de loyers qui étaient auparavant sous-évalués par rapport aux prix du marché, comme c'est souvent le cas. L'administration n'a toutefois pas la possibilité de contraindre les propriétaires à ne pas dépasser la hausse modérée prévue, qu'ils aient ou non signé l'engagement de modération qui est, de toute façon sans valeur juridique.

Tout au plus peut-elle exercer une pression morale : à la mi-septembre, le préfet réunira une commission composée des organisations professionnelles ayant signé l'engagement et divers propriétaires institutionnels pour examiner les plaintes. Il adressera alors aux propriétaires ayant abusivement majoré les loyers une lettre d'observation.

Forte majoration des charges locatives

Les charges locatives ou de copropriété ont pris, depuis quelques années, une importance considérable dans le budget « logement » des Français ; leur hausse continue et accélérée a été souvent plus rapide que celle des loyers, et, en tout cas, plus forte que celle du coût de la vie (qui a été de 46 % de 1974 à 1978). On s'attend, l'hiver prochain, à un nouveau bond de 30 à 50 % de ces charges.

Selon une étude d'Yvan Cortier, que publie le numéro de septembre de *50 millions de consommateurs* (1), cet accroissement des charges n'est pas seulement dû au renchérissement des combustibles et du chauffage. Les travaux d'entretien des immeubles ont beaucoup augmenté (de 47 à 83 %, en trois ans, dans treize grandes villes), le salaire du personnel chargé de l'entretien (qui a plus d'une législation précise et au respect très insuffisant des recommandations de la commission Delmon sur le calcul et la répartition des charges.

Le chauffage entre pour 50 à 60 % dans le montant des charges, l'eau (froide ou chaude) pour 25 %, l'entretien des ascenseurs pour 10 % environ. Mais les situations varient d'un extrême à l'autre selon les immeubles.

La seule solution efficace pour les locataires ou copropriétaires qui voient leurs charges augmenter de façon excessive est souvent de se regrouper pour demander aux gestionnaires la justification des sommes qui leur sont demandées pour contrôler les comptes, et pour suggérer des améliorations génératrices d'économies : dans tel ensemble de trois mille logements à Aulnay-sous-Bois, depuis 1976 (date de la création du Comité de coordination des locataires), les charges n'ont augmenté que de 13 % par an, contre 22 % les années précédentes...

(1) 80, rue Lecourbe, Paris-15e. 6 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2565	4,2595	— 60	— 35	— 80	— 45	— 165	— 115
$ can. ...	3,6540	3,6580	— 35	— 5	— 65	— 20	— 150	— 95
Yen (100).	1,9415	1,9430	+ 55	+ 80	+ 125	+ 160	+ 420	+ 460
DM	2,3265	2,3300	+ 70	+ 90	+ 145	+ 175	+ 440	+ 488
Florin ...	2,1210	2,1240	+ 15	+ 35	+ 55	+ 80	+ 200	+ 240
F.B. (100).	14 5320	14,5460	— 170	— 60	— 260	— 90	— 435	— 90
F.S. (100)	2.5700	2.5740	+ 195	+ 220	+ 390	+ 425	+1135	+1190
L. (1 000)	5,2080	5,2170	— 175	— 105	— 380	— 290	— 235	—1090
£	9,4670	9,4780	— 280	— 205	— 530	— 420	—1140	—1000

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 5/8	7	6 1/2	7 1/8	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 1/2
$ E.-U. ..	11 1/8	11 1/2	11 1/4	11 7/8	11 1/2	12	12	12 1/2
Florin ...	8 3/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/2	9	9 1/2
F B. (100).	11	12	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4
F.S.	1/2	1	1 3/8	2	1 5/8	2	2 3/8	2 7/8
L. (1 000)	10 1/2	12 1/2	13 3/4	14 1/4	14 1/4	15	15 1/2	16 1/4
£	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 3/8	13 3/4	14 1/4
Fr. franc..	10 1/2	10 3/4	11 3/8	11 7/8	11 7/8	12 1/4	12 5/8	13

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA ZONE FRANC

EQUIPEMENT HYDRAULIQUE VILLAGEOIS DANS L'ORD SAHEL (Haute Volta). Financement assuré par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) de la République française.
Le programme comporte deux lots :
Premier lot :
Réalisation de 130 forages environ, en deux tranches, l'une ferme, l'autre optionnelle, de 50 m de profondeur en moyenne en petit diamètre 6 pouces, selon la technique « Marteau fond de trou ». 105 de ces forages environ seront équipés pour l'exploitation avec tubage et crépine PVC de diamètre intérieur : 115 mm.
Deuxième lot :
Fourniture et installation de 105 pompes manuelles environ, en deux tranches, l'une ferme, l'autre optionnelle - adaptables sur tubage PVC de diamètre intérieur : 115 mm. Organisation et formation d'une équipe d'entretien.
Les dossiers d'appels d'offres peuvent être obtenus auprès :
— de la Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement rural B.P. 7025 OUAGADOUGOU (Haute-Volta).
— de l'Ambassade de Haute-Volta, 159, bd Haussmann, 75008 PARIS (France)
moyennant 500 FF pour le dossier 1er lot et 200 FF pour le dossier 2e lot.
Les dossiers d'appels d'offres peuvent être également consultés au Bureau de recherches géologiques et minières, avenue de Concyr, B.P. 6009 - 45018 Orléans Cedex - Tél. (38) 63-80-01, poste 39-45.
La clôture de remise des offres est fixée au 10 octobre 1979 à 17 h 30.

ÉTRANGER

Le gouvernement japonais envisage de consacrer plus de 1 000 milliards de dollars en sept ans aux investissements publics

Tokyo (*A.F.P.*). — Le Japon vient de se doter d'un vaste et ambitieux plan de développement économique et social qui prévoit notamment 1 100 milliards de dollars d'investissements publics en sept ans. Le programme gouvernemental n'a cependant qu'une valeur d'orientation, rien n'étant prévu pour rendre son application obligatoire. Il définit toutefois les objectifs que le gouvernement s'est assignés d'ici à 1985.

Son ambition rappelle celle du « plan Ikeda », du nom du premier ministre qui, en 1960, avait promis de doubler en dix ans le revenu des Japonais, but qui a été atteint. Le nouveau plan prévoit pendant sept ans (de l'année fiscale en cours à la fin de l'année fiscale 1985), une croissance annuelle moyenne de 5,7 %, nettement inférieure à celles des années qui ont précédé la crise pétrolière, mais élevée par rapport aux projets des autres pays industriels. La production industrielle devrait augmenter de 5,6 % par an.

Les planificateurs espèrent que le taux de chômage tombera à 1,7 % de la population active (2,2 % actuellement), malgré un gonflement de 2,8 millions de la population active.

Le plan recommande à cet effet de multiplier les offres d'emploi pour les femmes, ainsi que la généralisation de la semaine de cinq jours, l'amélioration de la formation professionnelle et de l'information dans le domaine de l'emploi.

Durant les sept années à venir, le Japon devra réorganiser ses structures industrielles. Seront favorisés les secteurs demandant des connaissances techniques élevées, comme l'électronique sophistiquée et la chimie fine. En 1985 le secteur tertiaire devrait employer 57 % de la main-d'œuvre contre 52 % actuellement.

La « Welfare society »

L'essentiel du plan a trait aux changements sociaux du Japon. Le document considère que le revenu des Japonais est maintenant proche de celui des Américains ou des Européens, mais que la qualité de la vie qui leur est offerte laisse à désirer. Pour y remédier, il prévoit de doubler en sept ans la valeur de l'infrastructure sociale du pays. Il s'agit notamment d'apporter l'eau courante à la quasi-totalité des habitants, de construire des égouts pour desservir 55 % de la population (contre 28 % en 1978), de multiplier les jardins publics, d'améliorer les logements, les écoles, les maisons de retraite.

Au total le gouvernement envisage des investissements publics, y compris ceux des collectivités locales, de l'ordre de 1 100 milliards de dollars, dont 30 % seront consacrés aux installations destinées directement à améliorer la qualité de la vie. Le reste doit être dépensé pour les routes (19,2 % du total), les chemins de fer, les télécommunications, la protection des sols, l'amélioration du patrimoine agricole et de l'infrastructure pour la pêche. Le document affirme la volonté du gouvernement de créer une « Welfare society » à la japonaise en tirant parti du « goût profond de la population pour le travail », et en tenant compte des importants changements qui affectent actuellement la société, notamment le vieillissement de la population.

Il envisage une réforme du système des pensions et un perfectionnement de l'infrastructure médicale, grâce à une augmentation des transferts sociaux de 2,3 à 14,5 % du revenu national. L'Etat s'efforcera en même temps de protéger les consommateurs, ainsi que l'environnement.

Tous ces objectifs, dont certains ont déjà soulevé quelquees critiques, sont un peu utopiques, cadrent avec l'une des promesses électorales du premier ministre, M. Masayoshi Ohira, de créer au Japon des « cités-jardins », concept auquel il est fait allusion dans le document, mais qui reste vague.

Les critiques, notamment dans la presse, ont souligné les faiblesses apparentes de ce plan septennal, notamment le fait qu'il table sur un taux d'inflation, très bas : 5 % par an. Sa mise en œuvre dépendra en outre des approvisionnements du Japon en énergie. Le « sommet » de Tokyo avait fixé un objectif de 6,3 à 6,9 millions de barils par jour pour ses importations de pétrole, or la presse souligne qu'il n'est pas certain que le Japon puisse s'en procurer autant ; le pays devra, pour atteindre un taux de croissance de 5,7 %, développer rapidement d'autres sources d'énergie.

Enfin le Japon, qui vit cette année avec un déficit budgétaire considérable, devra réorganiser de façon radicale sa structure fiscale. Le plan prévoit que la pression fiscale passera de 19,6 % du revenu national en 1978 à 26,5 %. Il envisage également l'introduction d'une taxe générale à la consommation, sorte de taxe à la valeur ajoutée dès l'an prochain.

Si certains objectifs du plan sont précis, les moyens d'y parvenir sont vagues. Le tout devra tenir compte de l'évolution de la situation nationale et internationale. Ce plan d'ailleurs remplace celui de 1976-1980, devenu caduc du fait de la réévaluation du yen et de la nouvelle crise du pétrole.

ETATS-UNIS

● *Les commandes américaines à l'industrie* ont baissé de 5,2 % en juillet pour le deuxième mois consécutif (— 1,5 % en juin). Le déclin, sensible dans tous les secteurs, est particulièrement net dans le domaine des transports (recul de 16,3 % dans le secteur automobile et aéronautique). Les commandes de machines ont diminué de 4,6 %, le plus fort pourcentage depuis décembre 1975. Les commandes ont totalisé 71,9 milliards de dollars en juillet contre 75,9 milliards de dollars en juin, soit le plus faible niveau depuis celui de 71,6 milliards de dollars en août 1978. En avril dernier, la baisse avait été de 3,4 %. — *(A.F.P., Agefi.)*

POLOGNE

● *La Pologne a décidé de geler* un contrat de 2,5 milliards de deustchemarks avec la R.F.A. pour la gazification du charbon. Cette décision, annoncée par le *Financial Times* du 23 août, serait liée au poids de la dette polonaise à l'égard de l'Ouest, estimée à 15 milliards de dollars et aussi à des craintes concernant la technologie ouest-allemande. Il s'agit du plus important contrat jamais conclu entre les deux pays.

AFFAIRES

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE PRINCIPALE BÉNÉFICIAIRE DES AIDES DU F.S.A.I.

L'industrie automobile a été la principale bénéficiaire des crédits du Fonds spécial d'adaptation industrielle. Elle a reçu environ les deux tiers des sommes distribuées par cet organisme depuis sa création, en septembre 1978. Présentant jeudi 23 août le bilan du F.S.A.I., M. Monory a indiqué que, sur les 3 milliards de francs dont le Fonds avait été doté, 1 600 millions avaient d'ores et déjà été engagés : 900 millions sous la forme de subventions, et 700 millions en prêts participatifs du F.D.E.S. Sur cent trente-trois dossiers reçus, soixante-quatorze ont été retenus.

Cet argent a « *servi de levier* » à des investissements d'un montant total de 5,7 milliards de francs, permettant la création de quinze mille emplois étalés sur quelques années. Mille deux cent cinquante emplois seront effectivement créés à la fin de 1979, trois mille huit cents un an plus tard, et quatre mille à la fin de 1981. C'est le Nord qui a reçu le plus d'aides du F.S.A.I., avec 740 millions de francs. Viennent ensuite la Lorraine (620 millions), la région de Marseille-Toulon (104 millions), celle de Boulogne (17 millions) et celle de Saint-Etienne (24 millions).

Les pouvoirs publics n'envisagent pas d'étendre les compétences du F.S.A.I. à d'autres régions. Par contre, M. Monory a laissé entendre que les entreprises de services créant des emplois dans les régions concernées pourront peut-être bénéficier des aides du Fonds qui dispose encore de 1,4 milliard de francs. Trente et un dossiers sont actuellement à l'étude. Le ministre a reconnu que si le F.S.A.I. devait permettre de revenir à terme à un certain équilibre dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine, il restait beaucoup à faire dans les régions de Toulon-Marseille, Boulogne, Loire-Atlantique, ainsi que dans la Loire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROBAIL

Pour le premier semestre 1979, les recettes, hors taxes, de la société se sont élevées à 16 716 491 francs contre 15 005 462 francs pour la période correspondante de l'exercice 1978, en augmentation de plus de 11 %.



EUROPE

● *Les notes de frais des commissaires européens.* — Dans nos premières éditions d'hier (*le Monde* du 24 août), une inversion de lignes a rendu incompréhensible un passage de l'information concernant les notes de frais des commissaires européens. Il fallait lire, dans le deuxième paragraphe : « *Ces informations inexactes concernent plus particulièrement MM. François-Xavier Ortoli et Claude Cheysson, auxquels votre journal* [le Stern] *a reproché d'avoir dépensé respectivement 1 483 DM et 903 DM en moyenne hebdomadaire pour la décoration florale de leurs bureaux en 1978. Les sommes mentionnées à cet égard ne sont nullement hebdomadaires, mais annuelles.* »

SOCIAL

« Il existe des perspectives d'unité d'action » répond M. Séguy à M. Maire

« *Nous comprenons les raisons sur lesquelles repose votre proposition de rencontre après notre semaine d'action* », écrit notamment M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. dans la lettre qu'il a adressée, jeudi après-midi 24 août à la C.F.D.T. Confirmant la proposition d'une rencontre des cinq organisations syndicales qu'il avait faite (1) dans une interview à l'A.F.P., en réponse à celle de la C.F.D.T., qui suggérait une réunion après la semaine d'action organisée par les cégétistes, M. Séguy se déclare prêt, dans un esprit de conciliation, à tenir compte des souhaits de M. Maire.

« *Dans l'hypothèse où cette idée* [celle d'une rencontre à cinq] *pourrait être agréée par d'autres, nous voudrions savoir si elle vous conviendrait également. Dans le cas contraire, il est bien évident que nous ne chercherons pas à pousser à une telle concertation sans votre présence.* »

Habilement, la C.G.T. relance donc la balle dans le camp cédétiste, laissant à la C.F.D.T. la responsabilité d'un refus d'une hypothétique concertation à cinq... puisque F.O. a déjà refusé l'invitation.

La C.G.T. qui, dans sa lettre, rappelle brièvement les divergences entre les deux centrales, affirme sa volonté d'éviter toute polémique et insiste sur les possibilités de rapprochement. Votre lettre, indique M. Séguy, « *nous paraît ouvrir la porte à une perspective d'unité d'action* ». Dans une interview donnée à *l'Humanité-Dimanche* (22-28 août), le leader syndicaliste reprend cette idée : « *Ce qui n'a pas pu être rélisé pour la première semaine de septembre pourra peut-être l'être par la suite. Car il n'est pas question pour nous de renoncer à l'unité d'action.* » Ainsi s'esquisse, tant à la C.G.T. qu'à qu'à la C.F.D.T. et à la FEN, un prudent rapprochement qui pourrait se traduire, dans les semaines à venir, par des contacts exploratoires puis, à la mi-septembre au plus tôt, par une réunion de ces confédérations.

(1) Dans une lettre au *Monde*, M. Georges Séguy affirme que l'interview accordée par lui à l'A.F.P. n'a pas été faite par précipitation, sous l'impulsion de la lettre d'Edmond Maire, mais bien avant que cette lettre existe. « *A ce moment-là, le bureau confédéral de la C.G.T. ne connaissait pas l'existence de cette lettre.* » A la C.F.D.T., on indique cependant, que ladite missive avait été déposée, la veille de l'interview de M. Séguy, au siège de la C.G.T.

● *La FIOM (Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie)* a réuni, à Genève, du 21 au 22 août, les dirigeants de ses organisations, représentant quatorze millions de salariés de pays non communistes. A l'issue de cette réunion, la Fédération demande « *l'introduction, au niveau mondial, de la semaine de quarante heures réparties également sur cinq jours, et la rapide introduction d'une semaine de trente-cinq heures dans les pays où les syndicats ont déjà déposé cette revendication* ».

La FIOM s'oppose par ailleurs à ce que ces mesures entraînent des pertes de revenus ou soient l'occasion d'introduire des techniques nouvelles permettant des suppressions d'emplois.

NOMINATIONS

● *M. Guy Delorme*, inspecteur des finances, directeur général pour les relations avec le public aux ministères de l'économie et du budget, est nommé *sous-gouverneur* du Crédit foncier de France, en remplacement de M. Jean Farge.

[Né le 12 mai 1929 à Lyon, M. Guy Delorme est ancien élève de l'ENA. Il fut successivement directeur adjoint (1964), puis chef de service (à partir de 1967) de la législation au ministère de l'économie et des finances, et enfin en 1969 directeur général adjoint à la direction générale des impôts. Il fut choisi, par M. Giscard d'Estaing, comme conseiller de cabinet lorsque celui-ci devint ministre de l'économie et des finances (1964-1966). Il fut ensuite directeur des assurances au même ministère (novembre 1973), puis directeur du cabinet de M. Fourcade (1974-1976) avant d'être nommé directeur général pour les relations avec le public (1977) du ministère de la rue de Rivoli.]

● *M. René Lenoir*, inspecteur des finances, est nommé directeur général pour les relations avec le public, aux ministères de l'économie et du budget, en remplacement de M. Guy Delorme.

[Né le 21 janvier 1927 à Alger, M. René Lenoir, licencié en droit et ancien élève à l'Ecole nationale d'administration, est inspecteur des finances depuis 1957. Ancien directeur adjoint du cabinet de M. Debré, ministre d'Etat à la défense nationale (1969-1970), il a occupé le poste de directeur général de l'action sociale au ministère de la santé de 1970 à 1974 avant de devenir secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale dans les gouvernements de MM. Chirac et Barre, du 8 juin 1974 au 30 mars 1978, puis de retrouver son poste d'inspecteur des finances. Il est aussi l'un des fondateurs du Carrefour social-démocrate.]

LES MARCHÉS F

PARIS

BOURSE DE PARIS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 AOUT

Le napoléon en vedette

Déjà sur le devant de la scène depuis quelques temps, le napoléon a tenu jeudi la vedette à lui tout seul sur le marché de l'or et, pulvérisant tous ses précédents records, il a atteint le cours inégalé de 429,50 F (+ 13,60 F), après avoir progressé de 4,7 % d'un jour à l'autre. Selon les professionnels, cette envolée de la pièce française de 20 F serait due à l'onde de choc produite mercredi par la hausse brutale et inattendue du prix de l'or sur toutes les places internationales, qui n'avait pas eu le temps encore de produire ses effets sur la clientèle particulière.

De fait, sur les indications de Londres, le lingot, qui, la veille s'était élevé à 44 900 F, a très légèrement fléchi, et perdu 70 F à 44 830 F.

Ceci étant, la fièvre qui s'est emparée du napoléon, a gagné son satellite, la rente 4 1/2 % 1973 derechef à son plus haut de toujours à près de 1 300 F.

Sur le marché des actions, les cours ont eu plutôt tendance à s'alourdir un peu après trois jours de progression légère sur une petite recrudescence des courants de ventes. Cette séance, il est vrai, était consacrée à la liquidation mensuelle, et, après une hausse moyenne de 3,5 % depuis la fin du mois de juillet, des prises de bénéfices sur les valeurs les plus favorisées étaient prévisibles. Mais l'annonce d'un nouvel emprunt d'État de 6 milliards de francs à 10,80 % a peut-être pesé aussi sur le marché. Du moins était-ce l'avis de certains professionnels. Un avis, du reste, qui n'était pas partagé par tous, beaucoup estimant que cette nouvelle ponction de capitaux resterait sans effet sur la Bourse. Le marché, malgré quelques à-coups à la baisse, a quand même résisté dans l'ensemble. Mais son comportement ne saurait en rien prévoir l'avenir dans la mesure où il reste « amplement subventionné » pour reprendre l'expression employée par un spécialiste.

LONDRES

Avec la nouvelle montée des cours de l'or à des niveaux record, les mines sud-africaines tiennent la vedette vendredi. Légère reprise des industrielles, dont l'indice progresse de 1,3 point, à 464,4. Avance des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 314 78 contre 318 65

VALEURS	CLOTURE 23/8	COURS 24/8
Beecham	146 ...	145 ...
British Petroleum (1)	11 30	11 29/64
Courtaulds	90 ...	90 .
De Beers	7 42	7 53
Imperial Chemical	351 ...	355 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	291 ...	295 ...
Shell	320 ...	322 ...
Vickers	180 ...	181 ...
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 3/4
*West Driefontein	48 3 4	49 7.8
*Western Holdings	35 ...	36 3,8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — Le groupe allemand, numéro un mondial de la chimie, annonce à son tour, après la B.A.S.F., une forte augmentation de ses bénéfices avant impôt pour le premier semestre, qui atteignent 785 millions de deutschemarks (+ 42,7 %) pour un chiffre d'affaires mondial de 13,03 milliards de deutschemarks (+ 7,5 %).

Le résultat de la société mère avant impôt s'élève à 452 millions de deutschemarks.

I.C.I. — Bons résultats semestriels également pour ce groupe chimique d'outre-Manche, qui est en outre la première société industrielle britannique. Son bénéfice avant impôt au 30 juin s'élève en effet à 260 millions de livres contre 251 millions en 1978 à pareille époque et son bénéfice net attribuable à 207 millions de livres contre 195 millions pour un chiffre d'affaires de 2 567 millions de livres contre 2 216 millions. Le plus gros de cette progression a été acquis durant le deuxième trimestre. Le dividende intérimaire est majoré : 17,14 pence contre 14,93 pence.

SAINT-GOBAIN. — Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre s'élève à 17 170 millions de francs contre 17 031 millions. A structures comparables, la progression est de 8,3 %. Elle atteint 10,3 % après élimination des changements de parités monétaires intervenues depuis un an.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 3/8 %

NEW-YORK

Repli

Après deux séances marquées par une grande indécision, le marché de New-York, qui à la fin de la semaine passée avait atteint ses plus hauts niveaux depuis trois ans, a subi des ventes bénéficiaires, et l'indice des industrielles a baissé de 5,46 points à 880,37. L'activité, cependant, s'est quelque peu ralentie, et 35,71 millions de titres ont changé de mains contre 38,51 millions la veille.

La réaffirmation par M. Volcker, président de la Réserve fédérale, de sa volonté d'appliquer une politique d'argent cher tant que l'inflation ne serait pas vaincue semble avoir été à l'origine de ce repli. C'est du moins l'avis formulé par de nombreux spécialistes.

Sur 1 872 valeurs traitées, 826 ont baissé, notamment les valeurs de prestige, 634 ont monté et 412 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 22/8	COURS 23/8
Alcoa	56 ...	55 1/8
A.T.T.	58 5/8	58 ...
Boeing	46 5/8	46 1/8
Chase Manhattan Bank	42 ...	41 3/4
Du Pont de Nemours	43 1/4	42 1/8
Eastman Kodak	57 5/8	58 ...
Exxon	54 3 4	54 7/8
Ford	41 3/4	41 3/4
General Electric	54 1/4	53 3/4
General Foods	34 3/4	34 5/8
General Motors	58 1/8	59 1/4
Goodyear	15 1/2	15 5/8
I.B.M.	70 1/2	69 5/8
I.T.T.	30 1 8	30 .
Kennecott	25 5/8	23 1/4
Mobil Oil	41 1/2	40 7/8
Pfizer	35 3/8	35 3/8
Schlumberger	86 ..	85 1.8
Texaco	28 1/4	28 1/4
U.A.L. Inc.	28 5 8	28 1 2
Union Carbide	42 3.4	42 5/8
U.S. Steel	23 1/4	22 1/8
Westinghouse	21 5.8	21 3/4
Xerox	67 5 8	67 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	22 août	23 août
Valeurs françaises	112,4	112,5
Valeurs étrangères	126,8	127,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,3	98,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/8	24/8
1 dollar (en yens)	218 90	218 30

BOURSE DE PARIS - 23 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

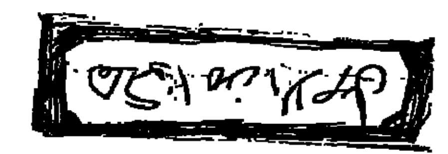
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 261	4 280	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 740	232 720	225 ...	239
Belgique (100 F)	14 536	14 528	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 800	212 050	205	216
Danemark (100 krd)	80 750	80 765	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 710	84 630	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 456	9 500	9 150	9 650
Italie (1 000 lires)	5 213	5 211	5	5 400
Suisse (100 fr.)	256 260	257 050	255	263
Suède (100 krs)	100 830	100 820	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 850	31 840	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 454	6 451	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 665	8 660	8 200	9 600
Canada ($ can. 1)	3 656	3 653	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 943	1 947	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 8
Or fin (kilo en barre)	44900	44800
Or fin (en lingot)	44900	44830
Pièce française (20 fr.)	408 90	429 50
Pièce française (10 fr.)	268 50	274
Pièce suisse (20 fr.)	385	395
Union latine (20 fr.)	350	363
Souverain	487 50	494
Pièce de 20 dollars	1850	1900 ..
Pièce de 10 dollars	989	974
Pièce de 5 dollars	640	640
Pièce de 50 pesos	1750 ..	1790
Pièce de 10 florins	253 ..	392 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. ALAIN SIMON EST ÉLU MEMBRE DE LA COMMISSION INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN REMPLACEMENT DE DE M. PIERRE BELLET

M. Alain Simon, conseiller à la Cour de cassation, a été élu membre de la commission nationale de l'informatique et des libertés en remplacement de M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation, qui présidait cette commission jusqu'au début du mois d'août, date à laquelle il avait demandé à être déchargé de cette fonction (*le Monde* du 7 août).

[Né le 20 février 1919 à Brest (Finistère), M. Alain Simon est d'abord juge suppléant à Rennes en 1943, puis occupe divers postes de juge et de juge d'instruction avant de devenir, en 1967, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, M. Louis Joxe. Procureur général à Basse-Terre en 1967, il devient, en 1972, président de chambre à la cour d'appel de Paris, puis conseiller à la Cour de cassation et, enfin, en mars 1975, premier président de la Cour de sûreté de l'Etat. De décembre 1975 à août 1976, il est directeur du cabinet de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice.]

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1979 a été tiré à 510 809 exemplaires.

A B C D E F G 7

A NICE, AU CASINO DU RUHL

« Opération coup de poing » de la C.G.T.

De notre envoyé spécial

Nice. — « *Messieurs les coquins, vous ne détruirez pas le Palais de la Méditerranée. Les travailleurs veillent sur leur emploi.* » Sous l'immense calicot qui barre la façade du casino niçois, quelque deux cents militants cégétistes attendent les responsables de leur union départementale des Alpes-Maritimes, sous l'oeil d'une trentaine de gardiens de la paix. Il est près de 19 heures, le jeudi 23 août, et le meeting annoncé par la C.G.T. locale aurait dû commencer depuis une demi-heure.

En attendant, on évoque les multiples péripéties de l'affaire du Palais de la Méditerranée, sa mise en règlement judiciaire et sa fermeture le 14 avril 1978. Le personnel C.G.T. et F.O. « *fêtera* » dimanche prochain son cinq centième jour d'occupation. On jette aussi de fréquents regards vers le clinquant casino du Rhul qui se dresse 100 mètres plus loin et qui fait couler autant d'argent que d'encre depuis au moins deux ans et demi. Son président-directeur général, M. Jean-Dominique Fratoni, inculpé, depuis le 6 novembre 1978, d'infraction à la législation sur les sociétés, est au cœur de l'affaire du Palais (1).

Puis l'attroupement, auquel se joignent parfois des estivants, commence à se disloquer. La manifestation serait-elle finie avant d'avoir débuté ? Par petits groupes les militants cégétistes remontent la Promenade-des-Anglais, justement en direction du Ruhl. Sur le moment les policiers n'y prennent pas garde.

Soudain, c'est la galopade ; une distance de 100 mètres, c'est vite parcouru, même au milieu des touristes qui s'arrêtent, perplexes. Les premiers syndicalistes arrivés s'engouffrent sans peine dans le hall du Rhull : le terrain leur a été préparé par une quarantaine d'autres militants descendus — au pas de course — d'un autobus et qui ont pénétré dans l'établissement, avant qu'un portier ait eu le temps d'actionner le verrouillage des portes. Les gardiens de la paix arrivent à leur tour, mais c'est trop tard. Après une brève bousculade, ils ne peuvent que prendre place dans le hall envahi par environ trois cents personnes. Les portes donnant accès aux salles de jeu ont, elles, été verrouillées, mais, de toute façon, les manifestants n'avaient pas l'intention d'y pénétrer. « *L'action spectaculaire* » annoncée par l'U.D.-C.G.T. des Alpes-Maritimes a réussie, sans un bris de verre et sans une égratignure.

Cette initiative, explique au moyen d'une sono M. Jean-Yves Bianco, secrétaire cégétiste, est évidemment symbolique : « *La Côte d'Azur*, dit-il, *est l'image même de l'injustice que porte en lui ce régime. D'un côté, il y a la richesse qui s'étale dans les casinos, les palaces et les ports de plaisance privés : dans les Alpes-Maritimes, c'est plus de 3 milliards de centimes qui se jouent en moyenne par an dans chaque casino. De l'autre côté, il y a, dans ce département, cent soixante mille salariés qui touchent moins de 2 200 F par mois et quarante mille chômeurs, dont près de la moitié sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans.* » Un tonnerre d'applaudissements s'élève dans le hall du Ruhl quand M. Bianco affirme : « *Il faut prendre l'argent là où il est.* »

Puis le casino niçois retentit des accents de l'Internationale. Dans le hall où une plaque assure que « *le service privé de sécurité comprend seize personnes, dont quatre vingt-quatre heures sur vingt-quatre* » des portiers — chemise blanche et papillon noir, veste rouge sang et pantalon noir — se tiennent impassibles. Quelques flashes et le ronflement d'une caméra de FR 3, et tout le monde se retire dans le plus grand calme. L'occupation aura duré une demi-heure.

Un employé de jeu, congédié il y a plus d'un an, comme ses trois cents collègues, explique : « *Nous ne touchons plus d'indemnité de licenciement pour raisons économiques depuis le 19 juin dernier. Mais nous percevons 3 000 francs par mois d'indemnité de formation. (...) Lorsque nous étions en activité, nous gagnions 6 000 francs par mois, la direction nous reversant 90 % des pourboires. (...) Nous nous battrons encore longtemps pour que le Palais de la Méditerranée reprenne ses activités.* » « *Le Palais vivra !* » crient les manifestants avant de se disperser.

MICHEL CASTAING.

(1) Sur l'ensemble de cette affaire, voir *le Monde* depuis le 26 mars 1977.

LA C.G.T. POSE UN PRÉALABLE A UNE RENCONTRE AVEC LE P.S.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a répondu, vendredi 24 août, à l'invitation qui lui avait été adressée mercredi par le P.S. afin d'engager les contacts « *bilatéraux* » préconisés par M. Mitterrand, entre le P.S. d'une part, chacun des partis de gauche, des organisations syndicales et des associations concernées d'autre part.

Dans sa réponse, M. Séguy écrit : « *Sans rejeter* a priori *votre proposition, le bureau confédéral de la C.G.T. estime qu'avant d'apprécier l'intérêt d'une éventuelle rencontre bilatérale entre le parti socialiste et la C.G.T., il est important de savoir sur quoi elle peut déboucher et plus précisément si elle peut effectivement contribuer à cette « union la plus large » à laquelle nous sommes toujours autant attachés.*

» *S'agissant des problèmes sociaux, sur lesquels le mouvement syndical a une compétence et des responsabilités particulières, nous avons eu l'occasion ces dernières semaines de préciser nos positions et nous serions désireux de connaître ce qu'en pense votre parti.*

» *Nous pensons notamment aux cinq objectifs revendicatifs fixés comme base à la semaine d'action décidée par nos instances confédérales pour le début septembre, à la semaine d'actions elle-même et au contenu des démarches que j'ai effectuées par écrit et au nom du bureau confédéral auprès du ministre du travail et du premier ministre.* »

● *Mme Blanca Segovia Sandino*, fille unique de Cesar Sandino, héros de la résistance populaire aux troupes d'occupation américaines entre les deux guerres mondiales, et inspirateur de l'actuelle révolution, est rentrée au Nicaragua après dix-huit ans d'exil à Cuba, a-t-on appris jeudi 23 août à Managua. — *(Reuter.)*

A la S.N.C.F.

● LES CHEMINOTS ENVISAGENT UNE NOUVELLE GRÈVE POUR LE 10 SEPTEMBRE
● LA DIRECTION SE DÉCLARE PRÊTE A NÉGOCIER

Le trafic grandes lignes de la S.N.C.F. a repris normalement, à quelques exceptions près, ce vendredi 24 août, dans la matinée, après une grève de cinquante-six heures, largement suivie par le personnel roulant.

La reprise sur le réseau de banlieue s'est effectuée très progressivement, et le service habituel ne devait être partout rétabli qu'en fin de matinée. Quant au trafic marchandises, il a également repris, après avoir fonctionné à 10 % seulement de sa capacité durant la grève.

On rappelle, de source syndicale, qu'une action, prévue pour la période du 10 au 15 septembre, et dont le préavis de grève n'a pas encore été déposé à la direction de la S. N. C. F., affectera l'ensemble du personnel.

A la S. N. C. F., on indique que la direction est toujours prête à discuter avec les syndicats à la commission du statut, dont les réunions sur les conditions de travail sont permanentes. S'il est exact qu'une réunion est en principe prévue fin septembre au début octobre, la question demeure posée : une nouvelle négociation est-elle possible avant la grève envisagée par les syndicats le 10 septembre ?

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., se rendra en Algérie du 27 au 30 août, à l'invitation du président Chadli Benjedid, indique le bureau de presse du P.C.F.

La question irlandaise

Londres rejette l'idée d'un sommet sur l'Ulster à New-York

De notre correspondant

Londres. — M. Atkins, ministre chargé des affaires d'Irlande du Nord, a officiellement rejeté, jeudi 23 août, la proposition du gouverneur de l'Etat de New-York, M. Carey, l'invitant à participer à une réunion au sommet dans cette ville pour discuter du problème de l'Ulster (*le Monde* du 24 août). Après s'être entretenu avec M. Atkins à Londres en juillet, le gouverneur Carey avait estimé qu'il pouvait l'inviter formellement à une discussion avec M. O'Kennedy, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Dublin. Apparemment, M. Atkins avait imprudemment manifesté quelque intérêt pour cette initiative, en escomptant utiliser sa visite pour contrebattre la propagande de l'IRA, et dissuader l'opinion américaine de souche irlandaise d'apporter tout soutien matériel ou moral aux organisations terroristes.

La réaction négative des milieux conservateurs britanniques et surtout l'hostilité déclarée de tous les partis protestants de l'Ulster ont fait réfléchir M. Atkins, qui attendait le retour de Mme Thatcher à Londres pour prendre sa décision. Le premier ministre n'a pas perdu de temps : sans même réunir le cabinet, elle a rejeté poliment mais fermement l'invitation du gouverneur.

Dans sa réponse, M. Atkins souligne qu'« *aucun membre du gouvernement britannique ne pourrait participer à des discussions où des négociations sur l'avenir d'une partie du Royaume-Uni, tant aux Etats-Unis que n'importe où à l'étranger* ».

M. Atkins doit se rendre aux Etats-Unis dans quelques semaines, mais à titre privé ; bien que la nouvelle ne soit pas confirmée, Mme Thatcher devrait également se rendre à Washington d'ici à la fin de l'année. A Whitehall, on souligne que ces visites permettront essentiellemen taux dirigeants britanniques de répondre à la propagande de l'IRA et de tenter d'obtenir des capitaux américains pour le développement économique de l'Ulster.

H. P.

En Allemagne fédérale

Le chef d'une organisation néo-nazie a pu déposer au procès de ses amis politiques

De notre correspondant

Bonn. — Le dirigeant de l'Organisation à l'étranger pour le retour du parti national-socialiste (N.S.D.A.P.) au pouvoir, M. Gary Rex Lauck, a déposé, jeudi 23 août, à Bückeburg (Basse-Saxe) comme témoin de la défense, dans le premier procès intenté en R.F.A. à des néo-nazis, sous l'accusation de « *création et participationn à une organisation criminelle* ». Expulsé d'Allemagne fédérale en 1974, ce jeune homme de vingt-six ans, qui se considère comme le führer de l'organisation et qui approvisionne notamment, depuis son nouveau domicile du Nebraska, les branches européennes du mouvement en matériel de propagande, a fait son entrée dans la salle du tribunal de Celle (Basse-Saxe), salué par les bras tendus de vingt-deux camarades, en bottes et cirés noirs. Apparemment, l'obtention d'un sauf-conduit permettant à M. Lauck de venir témoigner en faveur de l'un des six accusés, Michael Kühnen, un ancien lieutenant de l'armée ouest-allemande accusé de diriger le mouvement en R.F.A., constituait pour eux une victoire.

En fait, le témoin, en blaser bleu et cravate brune, semble être tombé dans le piège que lui tendaient les juges. Conscient que, durant les trois jours passés en R.F.A., il pouvait être arrêté pour tout propos anticonstitutionnel ou propagandiste, il a nié que son organisation prône le retour du N.S.D.A.P. en Allemagne par la violence, et rejeté la responsabilité des appels à la lutte armée pour « *renverser le pouvoir d'occupation actuellement en place en Allemagne fédérale* ».

Brandissant le numéro de novmebre 1978 du journal *N.S. Krampfruf (Appel au combat national-socialiste)*, organe du mouvement, où Lauck appelait à la « *destruction, par tous les moyens, de l'Etat ouest-allemand dans sa forme actuelle* », le procureur Karge a demandé que les déclarations du témoin soient consignées par écrit. « *Les fausses déclarations que vous venez de faire devant ce tribunal vont me permettre de vous faire arrêter si vous remettez les pieds en Allemagne fédérale* », a déclaré le procureur du führer, qui avait perdu de sa superbe au fil des débats.

Le procès des six extrémistes de droite, à qui l'on reproche notamment d'avoir volé des armes et pillé des banques en vue de passer à l'action armée en R.F.A., doit se poursuivre durant plusieurs semaines.

(Intérim.)

En Libye

UN AVION EST DÉTOURNÉ ENTRE TRIPOLI ET BENGHAZI

Un « Boeing 727 » des « Libyan Airlines », qui efectuait un vol interne Tripoli-Benghazi, a été détourné et a atterri à l'aéroport de Larnaca, à Chypre.

Les pirates de l'air avaient demandé l'autorisation d'atterrir aux autorités chypriotes, qui, après un premier refus, la leur ont finalement accordée.

● *Le gouvernement autrichien a signé*, le 23 août, à Vienne, un accord avec General Motors pour la construction, dans les environs de la capitale, d'une usine de fabrication de moteurs de voiture. La signature de cet accord avec le premier constructeur mondial d'automobiles, couronne les efforts du gouvernement de M. Kreisky, pour attirer et développer en Autriche la présence de firmes automobiles. Le précédent projet, avec Ford, avait échoué il y a quelques mois (*le Monde* du 26 avril).

Breguet



Maison Sequoia, 278 m², 8 pieces, 2 s.d.b., 2 s. d'eau, garage 2 voitures. Un de nos 18 modeles.

5 raisons pour acquérir aujourd'hui une maison Breguet près de Paris.

La proximité immédiate de Paris : Les terrains où sont implantées les maisons Breguet sont sévèrement sélectionnés pour leur facilité d'accès depuis Paris (autoroutes et voies rapides) et la proximité des gares (R.E.R. ou S.N.C.F) très bien desservies.

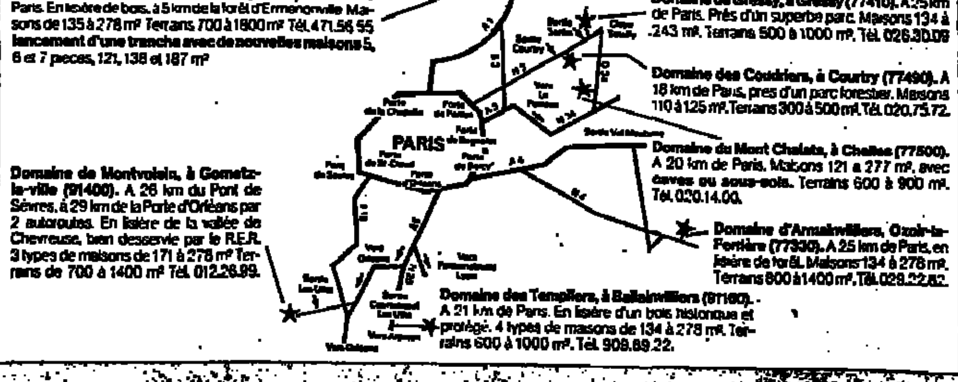
La garantie d'une construction de qualité : Elles sont construites traditionnellement, mais nous prenons en compte les exigences techniques les plus récentes. Ainsi l'isolation thermique renforcée, le double vitrage et le chauffage individuel gaz ou électricité permettent à leurs propriétaires de maîtriser directement leur consommation d'énergie.

Un très haut niveau de confort : Nos architectes les ont étudiées pour que la vie s'y déroule de la façon la plus agréable : livings de 30 à 65 m², grandes cuisines, "suite" des parents...

Les Prix de 3.000 à 4.500 F le m² : Maîtrise des techniques, importance des chantiers et politique foncière judicieuse permettent à Breguet de proposer ses maisons de 3.000 à 4.500 F le m².

L'expérience Breguet : Elle est une excellente garantie de plus pour votre capital : des maisons Breguet acquises en 1974 se sont revendues plus du double cette année. Choisir une maison Breguet, c'est choisir la sécurité.

BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 300 A 1800 M².



DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
SAUF MARDI ET MERCREDI NON FÉRIÉS